national **standards** system

Established in 1970 – 35 years

Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

Créé en 1970 – 35 ans

Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

CHARTING THE COURSE

ANNUAL REPORT 2004 | 2005

Canada

Mission: To lead and facilitate the development and use of national and international standards and accreditation services in order to enhance Canada's competitiveness and well-being.

Vision: To be recognized by Canadians as the primary body responsible for Canada's National Standards System.

How to reach us

Address:	Standards Council of Canada 270 Albert Street, Suite 200 Ottawa, Ontario K1P 6N7
Telephone:	(613) 238-3222
Fax:	(613) 569-7808
E-mail:	info@scc.ca
Web site:	http://www.scc.ca

ISBN 0-920360-54-8
Ottawa, June 2005

Printed in Canada on recycled and recyclable paper

Table of Contents

Message from the Chairman 2
Message from the Executive Director 3
Year at a glance 5
Corporate profile 7
Operating environment and context 16
Corporate operations and reports by business line 19
Management discussion and analysis 34
Financial statements 37

106-00279/

Highlights: List of Figures

Council Members 2004-2005 8
Corporate, Council and Committee Structure 10
Hosted in Canada 17
Financial Highlights 18
Canadian Standards Strategy Update 19
Customer Satisfaction 20
Web site Traffic 21
NSS Conference Evaluation 22
Canadian Use of International Standards 23
SCC Awards Recipients 25
Canadian Impact on International Standards 26
Canadian Impact on Regional Standards 26
Cost Recovery 27
Signed by SCC in 2004-2005 28
Participation in Conformity Assessment Organizations 28
Hot off the Press: SCC Publications 30
Alert Services 31
Client Service 32
Net Income/Loss Versus Overall Budget 33
Financial Overview, 2000 – 2005 35

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN – HUGH A. KRENTZ

"A good plan is like a roadmap: it shows the final destination and usually the best way of getting there". – H. Stanley Judd

As Canadians passed over into the second-half of this decade - the first of a new millennium - they were not alone in contemplating how the world we live in has changed and perhaps more importantly, what lies ahead for the 21st Century. Over the past year, the Standards Council of Canada (SCC) has been looking particularly at the impact of this evolution on voluntary standardization, and the SCC's role in leading standards-related activities in Canada.

While the core objectives that were set out in the Canadian Standards Strategy (CSS) in 2000 remain relevant today, shifting priorities and global realities have made it necessary to revisit and adjust the roadmap we are using to help us reach these goals. The update to the CSS, which was completed in February 2005, was one vital element of these efforts. Another was ensuring that the SCC's corporate strategy remains in step with Canadian priorities while strengthening the framework we are using to refine our short term goals to meet these changing needs.

The CSS update process initiated by SCC's governing Council in 2003 came full circle during the second National Standards System Conference in November 2004. Stakeholders from across Canada were invited to Calgary, Alberta to join with the SCC in charting a course that will ensure that standardization activities effectively contribute to building a competitive, prosperous and sustainable future for all Canadians. The workshops, presentations and keynote speeches at the conference echoed many of the key themes and issues that were central to SCC's work in FY 2004-2005 including Smart Regulation, sustainable development, social responsibility and healthcare. The Conference was also a chance to recognize the many contributions of NSS members, including the individuals, organizations and committees selected as the 2004 SCC Award recipients.

Based on the outstanding efforts of SCC staff, advisory committee members and individual stakeholders—all of whom worked tirelessly to ensure the success of these forward-looking initiatives—I am confident of our continued success as we push ahead.

Also deserving of recognition are my 14 colleagues on the governing Council who take very seriously their role in providing leadership and strategic direction for the SCC. At a time when Canadians are increasingly concerned about the transparency and accountability of both public and private organizations, the SCC is not only meeting the federal government's corporate governance requirements for Crown corporations, but taking proactive steps to be open about our activities and operations. This was reflected in the final report of the Office of the Auditor General's Special Examination, which was completed in 2004. The examination results are a testament to the positive outcomes of organization-wide efforts over the past five years to improve and build on the SCC's solid governance framework.

The SCC's support for standardization as a tool for greater global accountability was further displayed through leadership in the development of a standard for social responsibility by the International Organization for Standardization (ISO). Deserving of particular recognition is SCC Vice Chairman Dan Gagnier, who led the international working group that recommended its development to the ISO General Assembly. His contribution was characteristic of the SCC's prominence in international standardization activities during FY 2004-2005.

While identifying new opportunities for standardization to improve Canada's global competitiveness, we also addressed the ongoing challenge of maintaining the human and financial resources necessary to fuel the National Standards System, in the face of changing demographics and evolving economic realities.

The importance of clearly and succinctly communicating the value of standardization and the benefits of being involved in the various aspects of this work was a recurring recommendation during strategy sessions with SCC Council members, advisory committee members, staff and stakeholders. This message was also a central finding in the final report of the SCC's Task Force

on Innovative Funding Solutions which was presented to Council last year. Based on this input, the development of clear and tangible messages aimed at demonstrating the value of standards to all Canadians and the role of the SCC in standardization efforts will be a priority in FY 2005-2006.

Looking at the course that has been charted, I see there is still much left to be accomplished. But, I am confident that the renewed strategic direction will strengthen the Standards Council of Canada's ability to navigate within national and global environments, and that these tools will in-turn fortify our National Standards System.

MESSAGE FROM THE EXECUTIVE DIRECTOR – PETER CLARK

There is much to celebrate in 2005 as the Standards Council of Canada embarks on its 35th year. In response to the evolving social, economic and political landscape in Canada and around the world, the organization has accomplished much and undergone many changes over the past three-and-a-half decades. All the while, we have remained focused on the road ahead. As we continue on this journey, our next milestones are well marked thanks to recent efforts to map out future activities and to ensure that they will meet the changing standardization needs of Canadians.

Information sharing, networking and consensus-building activities continued to drive standardization in FY 2004-2005, and SCC staff were at the wheel as both participants in and planners of a number of meetings, conferences and other national, regional and international gatherings. While continuing to meet Canada's global obligations as the host of a number of events including, the annual meeting of the Pacific Area Standards Congress and the executive committee meeting of the InterAmerican Accreditation Cooperation, exceptional effort was shown by staff who worked with our partners to plan and deliver the very successful second National Standards System (NSS) Conference.

Strengthening the SCC's national relationships was at the core of the NSS Conference, which brought participants from across the country to Calgary in November 2004. Delegates were invited to explore the evolving role for standardization in many of the issues that are most significant to Canadians right now, including health and safety, public security, alternative energies, and sustainable development. They were also asked to consider the role for standardization in public policy as governments at all levels review and update their regulatory practices while also seeking greater harmonization with their domestic and international counterparts.

The potential of standards and conformity assessment to help increase Canadian competitiveness was not only a topic of discussion at the Conference, but of numerous recommendations to the federal government in the September 2004 final report of the External Advisory Committee on Smart Regulation. This is just one of many encouraging signs that our message about the benefits of standardization as a public policy tool is being heard, and that governments are interested in putting it into practical use. Another indicator of progress is the increased involvement of provincial and territorial regulatory organizations and committees in the National Standards System.

The notion of "Charting the Course", which was central to the Conference, also embodies the SCC's overall strategic focus during FY 2004-2005. In addition to leading the process that resulted in the launch of an updated Canadian Standards Strategy document in February 2005, the SCC also made important

strides throughout the year to streamline its own strategic planning practices and to set clear and measurable corporate objectives for the future. As the individuals interacting daily with colleagues and clients in the national and international standardization community, staff provided extremely valuable input into the current and future needs for standards-related products and services.

The SCC recognizes the need to adapt its accreditation programs for third-party conformity assessment activities and national standards development organizations to meet the evolving needs of Canadians. During FY 2004-2005, some significant adjustments took place in the laboratory accreditation program in response to the termination of a partnership with the Canadian Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) for the accreditation of environmental testing laboratories. While taking the necessary steps to provide separate accreditation programs, the SCC and CAEAL also arrived at an agreement to accredit Ontario laboratories that test drinking water.

Ensuring the health and safety of Canadians and reducing the environmental impact of agricultural activities contributed to the expansion of the SCC's management systems accreditation programs. In December 2004, a program to qualify SCC-accredited environmental management system certification bodies that register hog farms to a Canadian standard based on the ISO 14000 series was launched to meet the unique ecological challenges of that sector. Also of note were ongoing efforts to support the organic food sector in Canada to ensure that our certified-organic products will be accepted in foreign markets.

Healthcare, and the potential for standards to address some of the most persistent challenges facing its delivery in Canada, was also top of mind in FY 2004-2005. I am pleased to report that the SCC has signed a memorandum of understanding with the Canadian Council on Health Services Accreditation (CCHSA) to pursue accreditation of the organization as a standards development organization and, to work together on the accreditation of certain healthcare facilities. We are also working with a number of other partners on health-related standards initiatives, including the development of standards for information technologies that are improving the delivery of healthcare across the country.

Like so many other sectors, the standards business is addressing the increased demand for services to be available over the Internet. As part of ongoing efforts to respond to the evolving business needs of Canadians, the SCC rolled-out its own storefront for the online sale of standards. The StandardsStore, which was created in partnership with IHS Canada, is part of the agreement renewed in 2004 between SCC and IHS for the sale of standards within Canada.

While national events were a highlight in FY 2004-2005, the SCC maintained a prominent position on Canada's behalf in the technical and policy work of international standards development organizations, international bodies working towards the creation of a global accreditation system for conformity assessment, and regional standardization bodies. In addition to continuing to seek and gain leadership roles in these organizations, the SCC has been sharing its expertise with developing countries in the hopes that this assistance will ensure that they can become equally active in global standardization activities in the future.

As the SCC sets out on the path before it, I am optimistic about what the journey will bring. I look forward to working together with current partners and the SCC's governing Council as we continue to pursue our goals. I am equally hopeful that we will forge and maintain new relationships as we make inroads here in Canada and around the world.

Year at a glance

The SCC was engaged in many worthy activities throughout FY 2004-2005. The following are just a sample of some of the important milestones of the last year:

May 23-28, 2004 – The SCC hosts a meeting of the Pacific Area Standards Congress in Vancouver and presents workshops on the topics of: twinning and mentoring developing countries and good regulatory practice.

May 29-31, 2004 – The SCC sponsors and participates in the 2004 Forum for International Trade Training annual conference in Toronto.

June 14, 2004 – The SCC announces the recipients of the 2004 Standards Council of Canada Awards, which recognize outstanding individual and organizational contributions to voluntary standardization.

July 5-10, 2004 – The SCC signs the Pacific Accreditation Cooperation (PAC) Product Certification Multilateral Recognition Arrangement during the PAC Plenary meeting in Seoul, Korea. During the same meeting, Joan Brough-Kerrebyn, SCC Manager, Quality Management Systems, is elected as Chair of the PAC Technical Committee.

July 22-23, 2004 – The SCC hosts the InterAmerican Accreditation Cooperation Executive Committee meeting and a two-day training session on measurement uncertainty and proficiency testing.

August 16-17, 2004 – Vice Chairman Dan Gagnier delivers an address on Sustainable Development at the Standards Engineering Society Annual Conference in Ottawa.

September 15-16, 2004 – Chairman Hugh Krentz, Executive Director Peter Clark and SCC staff attend the ISO General Assembly in Geneva, Switzerland. Mr. Krentz participates in a panel discussion on the topic, "International Standardization – Bringing the Message to the Top". Also during the meeting, Canada puts forward an invitation to host the 2006 ISO General Assembly.

September 21, 2004 – Four members of the Canadian National Committee of the International Electrotechnical Commission (CNC/IEC) are presented with the prestigious 1906 Award for their outstanding contributions to the IEC. The recipients are: Dr. Chandra Krishnayya, Mr. Serge Breault, Mr. David Kiang, and Mr. Walter G. Booth.

September 22, 2004 – The Office of the Auditor General of Canada's final report on its Special Examination of the SCC finds no significant deficiencies.

September 30, 2004 – The SCC signs a Memorandum of Understanding with the Canadian Council for Health Services Accreditation regarding the organization's future accreditation as a standards development organization and cooperation in the accreditation of health services facilities.

October 9, 2004 – The SCC signs the International Accreditation Forum (IAF) Environmental Management Systems and Product Certification Multilateral Recognition Arrangements during the IAF 18th Annual General Meeting in Cape Town, South Africa. At the same meeting, Elva Nilsen, SCC Director, Intergovernmental Affairs and Trade, is re-elected as Vice Chair of the organization.

October 14, 2004 – The SCC celebrates World Standards Day with the release of its annual publication, Consensus Magazine. The headline reads: "The Standards Connection". Articles focus on the important role of standardization in connecting Canadians.

October 23-29, 2004 – Executive Director Peter Clark attends the InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC) General Assembly and Executive Committee Meeting in Port of Spain, Trinidad and Tobago. At the meeting, Pat Paladino, SCC Director, Conformity Assessment, is elected as Vice Chair of the IAAC.

November 15-17, 2004 – The SCC hosts the second National Standards System Conference in Calgary. The event brings together individuals from across Canada to "Chart the Course" for standardization work. Recipients of the 2004 SCC Awards are honoured at a dinner and ceremony on November 16.

November 24, 2004 – The SCC signs an administrative understanding with Bolivia for the implementation of a Spanish-language version *Export Alert!*.

November 29-30, 2004 – SCC staff attend the Pan American Standards Commission (COPANT) board of directors meeting in Santiago, Chile. Canada is re-appointed to the Technical Management Board for a two-year term, effective April 2005.

December 1, 2004 – The SCC celebrates the fifth anniversary of its *Export Alert!* service, which provides electronic notification to Canadian exporters about changes to regulations or technical requirements that could affect their business.

December 12, 2004 – The SCC launches its Environmental Management System Hog Operations Program.

December 21, 2004 – Industry Minister David L. Emerson appoints David Fransen, Assistant Deputy Minister, Policy Sector, Industry Canada, as the federal representative on the SCC's Governing Council. He replaces Andrei Sulzenko who retired on April 30, 2004.

January 1, 2005 – The SCC's partnership with the Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) for environmental laboratory accreditation expires.

January 10, 2005 – The SCC, as a member of the International Accreditation Forum (IAF), adopts the plan for transition to the updated Environmental Management Systems Standard, ISO 14001:2004, announced by IAF and ISO.

January 27, 2005 – The SCC and IHS Canada launch their newly co-branded web store: www.standardsstore.ca to provide users with a single point of purchase for industry standards and related publications.

February 9, 2005 – The SCC releases the Canadian Standards Strategy Update: 2005-2008.

March 23, 2005 – The SCC signs a hosting agreement with Malaysia's Standards Management Department for the implementation of *Export Alert!*

March 31, 2005 – Industry Min'ster David L. Emerson proposes the re-appointment of Peter Clark as the SCC's Executive Director, pending a review by the Standing Committee on Industry, Natural Resources, Science and Technology.

Corporate profile

The Standards Council of Canada is a federal Crown corporation that oversees Canada's National Standards System.

Standards are publications that establish accepted practices, technical requirements and terminologies for products, services and systems. Standardization is the development and application of standards and the assessment of their conformity. Accreditation is the verification that an organization has the competence necessary to carry out a specific function. Standards and conformity assessment help to ensure better, safer and more efficient methods and products and are an essential element of technology, innovation and trade.

The Standards Council carries out a variety of functions, which are intended to ensure the effective and coordinated operation of standardization in Canada. It also represents Canada's interests in standards-related matters in foreign and international forums.

Mandate

The Standards Council takes its mandate from the *Standards Council of Canada Act*, its governing legislation.

The mandate of the Council is to promote efficient and effective voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law and, in particular, to:

a) promote the participation of Canadians in voluntary standards activities,

b) promote public-private sector cooperation in relation to voluntary standardization in Canada,

c) coordinate and oversee the efforts of the persons and organizations involved in the National Standards System,

d) foster quality, performance and technological innovation in Canadian goods and services through standards-related activities, and

e) develop standards-related strategies and long-term objectives, in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

Subsection 4 (1), *Standards Council of Canada Act*, R.S.C. 1970, c. 41 (1st Supp.), amended 1996, c. 24

History

In 1964, the federal government conducted a comprehensive review of standards activity in Canada. The study identified a number of deficiencies in the country's approach to standardization, including coordination and long-term planning, support from industry and government, and Canadian involvement in international standardization. The government responded by establishing the Standards Council of Canada through the *Standards Council of Canada Act*, which received Royal Assent in 1970.

In 1973, the Standards Council accredited four standards development organizations, three of which are still active participants in the National Standards System. In 1980, the first certification organization was

accredited, followed a year later by the first two laboratories. The first three quality management systems registration bodies earned their accreditation in 1993, followed in later years by environmental management systems registration bodies, auditor certifiers and course providers and, inspection bodies.

Council members 2004 | 2005

Chairman:
Hugh Krentz
Chairman and CEO, Canadian Steel Construction Council; Executive Director, Steel Structures Education Foundation

Vice-Chairman:
Daniel Gagnier
Senior Vice-President, Corporate and External Affairs, Alcan Inc.

Charles Cipolla
President, Rockwell Automation Canada Inc.

David Fardy
General Manager, Protrans Personnel Services Inc.

Philippe Fontaine
Vice-Chair, Provincial-Territorial Advisory Committee
Consultant in standardization and certification

David Fransen
Assistant Deputy Minister, Policy Sector, Industry Canada

Jacques Girard
Chairman, Standards Development Organizations Advisory Committee
Director of Standardization and Certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow
President and CEO, Canadian Electricity Association

Charles LaFlèche
President and CEO, Momentum Healthware

Danielle Laramée
Partner, Director of Tax, Eastern Canada, Ernst & Young

Israel Lyon
Chairman, Provincial-Territorial Advisory Committee
Director, Program Development, Ontario Economic Summit

David MacKinnon
Board Member, College of Physicians and Surgeons and Westpark Healthcare Centre

Suzanne Morin
Assistant General Counsel, Regulatory Law and Policy, Bell Canada

James Reichert
Vice-President Research and International, British Columbia Institute of Technology

Yuen Pau Woo
Vice-President Research and Chief Economist, Asia Pacific Foundation of Canada

The Standards Council also set to work establishing a higher profile for Canada in international standards organizations such as the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC). By 1972, Canada held a seat on ISO's governing Council, and in 1988, a Canadian was elected ISO President.

The SCC's information efforts began in 1973, with the publication of its first booklet. It started selling standards in 1976, and in 1977, created what is now the Information and Research Service.

An extensive public consultation led to a major revision of the *Standards Council of Canada Act* in 1996. The SCC's governing Council was reduced from 57 members to 15. The scope of its activities was expanded to address the environment, information technology, natural resources and service sectors. The amendments also authorized the SCC to sign recognition agreements with its foreign counterparts and advise the federal government on standards-related aspects of international trade agreements.

The amendments were followed by the development of the Canadian Standards Strategy. Launched in March 2000, the Strategy provides direction and leadership on how to use standardization to advance the social and economic well being of Canadians. Its recommendations continue to underpin our plans and strategies.

In August 2002, an Order was published in *Canada Gazette* expanding the list of countries in which the SCC can accredit conformity assessment organizations to include the countries that are members of the World Trade Organization.

An update to the Canadian Standards Strategy was published in February 2005, following extensive consultations with SCC's governing Council, advisory committees, management, staff and various stakeholders throughout the National Standards System.

Structure

Council

The organization's governing Council is appointed by the federal government, and reports to Parliament through the Minister of Industry. It consists of up to 15 members: a Chair, a Vice-Chair, one member from the federal government, one member from the Council's Standards Development Organizations Advisory Committee, two members from the Council's Provincial-Territorial Advisory Committee and nine others from the private sector, including non-governmental organizations.

Advisory Committees

The Standards Council's advisory committees ensure that Council has access to a wide variety of advice, information and viewpoints. In order to ensure that input from advisory committees reflects the diversity of Canadian stakeholders, all committees are required to have a balanced membership matrix that includes representatives from different regions in the country and from varied professional backgrounds.

SCC Governing Council 2004-2005 Standing from left to right: David Fardy, Sondra Bruni (consumer representative), David MacKinnon, Suzanne Morin, Charles Cipolla, Sandra Watson (SCC, Corporate Secretary & Director, Corporate Services), Hans Konow, Israel Lyon, Philippe Fontaine, Charles LaFlèche, Danielle Laramée, Jacques Girard. Seated from left to right: Hugh Krentz (Chairman), Peter Clark (Executive Director). Not present: Daniel Gagnier, David Fransen, James Reichert, Yuen Pau Woo

Two of these committees, the Provincial-Territorial Advisory Committee and the Standards Development Organizations Advisory Committee, are established in the *Standards Council of Canada Act*. The rest have been created by Council.

Advisory Committee on Conformity Assessment (ACCA)
ACCA provides guidance and support to the Standards Council's accreditation programs for conformity assessment organizations, and the national and international guides, standards, programs and activities connected with them. The committee's membership includes representatives of regulatory authorities, the federal government, industry, conformity assessment bodies and the Consumer and Public Interest Committee. The Canadian advisory committee to CASCO, ISO's committee on conformity assessment, reports to ACCA.

Advisory Committee on Standards (ACS)
ACS provides advice on policy issues related to national, regional and international standards development and harmonization. It encourages broad participation in standards development and the widespread use of the National Standards System. It also oversees the Standards Council's accreditation program for standards development organizations. The committee's membership includes representatives of standards development organizations, regulators, the federal government, industry, the Canadian National Committees on ISO and IEC, and the Consumer and Public Interest Committee.

Advisory Committee on Trade (ACT)
ACT looks at issues related to interprovincial and international trade, including trade agreements such as the North America Free Trade Agreement (NAFTA) and the World Trade Organization (WTO). The committee's membership includes representatives of conformity assessment bodies, the federal government, industry and several other Council advisory committees. The Canadian advisory committee to DEVCO, ISO's committee on developing country matters, reports to ACT.

Corporate, Council and Committee

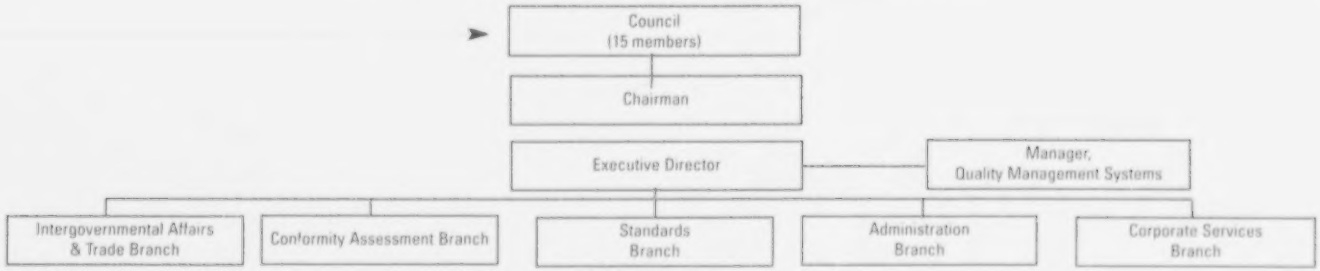

OPERATIONAL

- Intergovernmental affairs
- International trade
- Information and research services
- Policy
- WTO/NAFTA Enquiry Point
- Technical Document Centre

Accreditation programs:
- Auditor course providers
- Inspection bodies
- Management systems registration bodies (EMS/QMS)
- Personnel certification bodies
- Product certification bodies
- Testing and calibration laboratories

- International Organization for Standardization (ISO)
- International Electrotechnical Commission (IEC)
- ISO/IEC Joint Technical Committee (JTC1)
- Member program
- National Standards of Canada
- Standards development organizations accreditation program

- Finance
- Human resources
- Administration
- Information systems
- Translation

- Council secretariat
- Communications
- Marketing
- Graphics
- Corporate planning
- Event coordination

POLICY & ADVISORY COMMITTEES

- Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC)
- Advisory Committee on Trade (ACT)
- Canadian advisory committee on the ISO committee on conformity Assessment (CAC/CASCO)
- Canadian advisory committee on the ISO committee on developing country matters (CAC/DEVCO)

Advisory Committee on Conformity Assessment (ACCA)
- Regulatory subcommittee
- Task group on certification
- Task group on laboratories
- Task group on environmental management systems course providers
- Task group on quality management systems course providers
- Task group on environmental management systems registration organizations
- Task group on quality management systems registration
- Task group on the certification of personnel

- Advisory Committee on Standards (ACS)
- Standards Development Organizations Advisory Committee (SDOAC)
- Consumer and Public Interest Committee (CPIC)
- Canadian advisory committee on the ISO committee on consumer policy (CAC/COPOLCO)
- Canadian National Committee on the International Organization for Standardization (CNC/ISO)
- Canadian National Committee of the International Electrotechnical Commission (CNC/IEC)

- Corporate Governance Committee (CGC)
- Audit Committee (AuC)
- Appointments Committee (ApC)
- Chairs & Secretaries Committee

Canadian National Committee of the International Electrotechnical Commission (CNC/IEC)
CNC/IEC proposes Canadian contributions to the IEC's governance committees, serves as the Canadian IEC member body and oversees the work of the committees that provide Canadian input to IEC's technical work. The committee is closely aligned with national work through its membership structure. Its members include representatives of industry, standards development organizations, the federal government, electrical safety regulators, the Consumer and Public Interest Committee and the Provincial-Territorial Advisory Committee.

Canadian National Committee on the International Organization for Standardization (CNC/ISO)
CNC/ISO advises and makes recommendations on ISO's standards development policies. It contributes to ISO's governance committees and also oversees the work of the committees that provide Canadian input to ISO's technical work. The committee's membership includes representatives of industry, standards development organizations, the federal government, the Consumer and Public Interest Committee and the Provincial-Territorial Advisory Committee.

Consumer and Public Interest Committee (CPIC)
CPIC looks at consumer and social issues such as health, safety and the environment. The committee's membership includes consumer representatives, environmental organizations, labour groups, the academic community, occupational health and safety organizations, standards development organizations, industry and the federal government. The Canadian advisory committee to COPOLCO, ISO's committee on consumer policy, reports to CPIC.

Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC)
PTAC looks at standardization issues from the perspective of provincial and territorial governments. It promotes cooperation and communications between the provinces, the territories and the Standards Council, and provincial and territorial participation in the National Standards System. The committee's membership consists of a representative of each provincial and territorial government.

Standards Development Organizations Advisory Committee (SDOAC)
SDOAC looks at emerging standardization issues from the perspective of the standards development organizations accredited by the Standards Council. It also promotes cooperation and communications between the Standards Council and the standards development organizations. The committee's membership consists of representatives appointed by each accredited standards development organization.

Corporate Governance

The governing Council of the SCC is responsible for the strategic direction of the organization, ensuring the fulfillment of the SCC's mandate and providing direction on governance matters. This work includes accreditation of standards development and conformity assessment organizations, approval of standards submitted as National Standards of Canada (NSCs), adoption of relevant policies to support SCC programs and services, and approval of budgets and audited financial statements. Council also works closely with the organization's Executive Director and management in the development of relevant plans and strategies.

While a full membership complement on SCC's governing Council has been retained over the last year, there was one vacancy created by the retirement of the federal government member, which was promptly filled with a new appointee. Past experience with enhanced openness and transparency practices adopted by the government in the area of appointments to boards of directors of Crown corporations has enabled the SCC to play a proactive role in the recruitment, nomination and selection process of its new members. The SCC's proactive approach to reviewing upcoming nominations and proffering that information to the government, together with its use of skills profiles and its practice of detailing the preferred characteristics of Council members, has resulted in an exceptional slate of appointees to Council. The SCC will maintain this approach to membership renewal as it refreshes the terms of several Council members in FY 2005-2006.

The Council was also actively engaged in efforts to ensure consistent leadership at the helm of the SCC, as it worked closely with the government to secure the re-appointment of the Executive Director. Ongoing communication with the government and its receptiveness to SCC's recommendations provide a measure of confidence in sustainable leadership at SCC. The SCC deems competence, consistency and credibility in leadership on its governing Council, and with respect to key staff

positions, to be crucial factors in ensuring success in the implementation of its strategic directions.

During FY 2004-2005, Council members were actively engaged in their functions as stewards of the corporation and focused efforts on updating the SCC's strategic directions and those of the National Standards System (NSS). Council committed itself to holding annual strategic planning sessions, along with those being conducted by staff, in order to confirm ongoing relevance of strategic directions.

The SCC demonstrated its commitment to risk management, with the ongoing schedule of quality management systems (QMS) audits in all branches of the organization. It also conducted internal audits pursuant to a plan presented by SCC's external auditors. Results of these audits are reported on, and monitored through the Corporate Governance and Audit Committees of Council.

The Council conducted its first performance assessment, which included reviewing Council's performance according to a set of established criteria. Results of this survey have been reviewed by the Council's Corporate Governance Committee and a plan to address certain areas has been put into place. Council members intend to conduct the survey annually to determine future areas for enhancements in Council's own performance.

Pursuant to requirements of the Financial Administration Act (FAA), the quinquennial (5-year) Special Examination of the SCC took place during this past fiscal year, and resulted in a finding of no significant deficiencies in SCC's systems and practices. While SCC received a positive report, the Office of the Auditor General did provide an indication of suggested areas for further improvements, which the SCC has responded to by preparing and implementing an action plan.

In response to government-wide enhanced disclosure practices, the SCC proactively makes public, through its Web site, information relating to travel, hospitality and other related expenses incurred by its Chairman and Executive Director. This information has also routinely been reported on to the SCC's Audit Committee. In FY 2004-2005, the SCC counted itself among a select few organizations to publish results from its Special Examination and implementation plan.

As Council looks forward to the implementation of SCC's updated Corporate Plan, retaining its commitment to governance matters remains a high priority, especially in light of recently released reports on performance within Crown corporations. While SCC has been reassured by the Office of the Auditor General that its governance systems and practices are effective, it maintains high expectations for itself in the area of governance practices. The establishment of governance benchmarks will remain a priority in FY 2005-2006.

SCC Council members, who serve on a voluntary basis without remuneration, continue to demonstrate a high degree of commitment to the work of the SCC. This dedication is reflected in the high rate of attendance at meetings, voting on ballots and participation in the work of SCC advisory committees. SCC continues to rely on the high level of expertise and direction being established by the SCC's governing Council.

Corporate Governance Committee

The Corporate Governance Committee (CGC) oversees and improves the functioning of the Council and its advisory committees. Duties and responsibilities include: reviewing and approving the responsibilities, objectives and performance of the Executive Director, the responsibilities and objectives of the Chair, monitoring and reviewing conflict of interest guidelines, SCC advisory committee structure and terms of reference, the performance of Council and committees, and reviewing the methods by which the Council fulfills its duties and responsibilities. Members also ensure that the organization stays attuned to emerging governance issues requiring consideration by Council. The Committee consists of five Council members, including the Chairman.

In FY 2004-2005, the Council's Corporate Governance Committee met quarterly, carried out the following activities, and reported on such matters to Council:

- Monitored progress and pursued succession plans with the Industry Minister's Office on nominations to Council and on the proposed re-appointment of the Executive Director;
- Implemented governmental priorities in the area of merit-based appointments by amending the governance committee's terms of

reference to enable it to assume the role of "Nominating Committee", in order to identify future candidates for the positions of CEO and Chair;

- Monitored government reports prepared in the area of corporate governance and participation by SCC's Executive Director in working groups providing input to the government on governance issues within Crown corporations;
- Monitored SCC orientation sessions and training provided by SCC and the Privy Council Office (PCO) to new Council members;
- Reviewed performance, membership status, and duties and responsibilities of SCC advisory committee members;
- Developed Council performance assessment survey, reviewed results and recommended actions to enhance certain areas of performance;
- Reviewed progress in implementation of action items contained in the Corporate Governance Committee annual workplan;
- Reviewed matters relating to the role of Council in voting on SCC accreditation programs;
- Enhanced communication with Audit Committee members by holding annual joint meeting to consider issues of mutual interest and avoid areas of potential duplication;
- Reviewed outcomes of SCC internal Quality Management Systems (QMS) audits, summary results of SCC internal audits and SCC's Special Examination Report; and
- Reviewed the annual objectives and performance of the SCC, as well as the job description and performance of the Executive Director and the Chairman.

Audit Committee

The Audit Committee oversees the financial management of the organization. Duties and responsibilities include: reviewing and providing recommendations on the financial components of the Corporate Plan (5-year operational plan) and Annual Report (audited financial statements), annual expenditure and capital budget and the quarterly financial statements. Members are also responsible for assessing and making recommendations on the effectiveness of internal controls and areas of potential risk or exposure, for reviewing and providing advice to Council on any internal audits or special examinations, and for monitoring any management responses to these plans or reports.

Membership on the Audit Committee remained constant in FY 2004-2005. In keeping with "Treasury Board's Guidelines for Audit Committees in Crown Corporations and Other Public Enterprises", membership on this Committee includes a mix of Council members with significant financial, accounting and business expertise, including two Chartered Accountants.

In FY 2004-2005, the Council's Audit Committee carried out the following activities and reported on such matters to Council:

- Reviewed and recommended Council approval of SCC's annual budget, five-year operational plan (financial component to the Corporate Plan) and audited financial statements;
- Reviewed the quarterly financial statements, including financial information on cost-recovery levels within each of the conformity assessment programs;
- Monitored progress and reviewed results of SCC's quinquennial (5-year) Special Examination conducted by the Office of the Auditor General; and reviewed action plan to implement suggested enhancements and recommended disclosure of the results on the SCC's Web site;
- Reviewed quarterly travel and hospitality expenses of senior officials within the organization, attestation of conformance of expenses to financial guidelines set by the Clerk of the Privy Council for Governor-in-Council appointees, and recommended Council approval of proactive disclosure practices of such information through the SCC Web site;
- Reviewed results of two internal audits conducted, and monitored progress against internal audit recommendations;
- Reviewed and noted progress and final outcomes of SCC's Key Performance Indicators; and
- Reviewed more general budgetary plans including those relating to government's expenditure re-allocation initiative.

Appointments Committee

The Appointments Committee of Council meets as required to review and recommend nominations for membership to SCC advisory committees, which are active in the area of standards policy (including domestic and international), trade, conformity assessment, and consumer and public interest. Its mandate is to ensure that suitable membership on these committees is maintained, in order to enable committees to operate in an efficient and effective manner. Membership on the Appointments Committee includes a mix of Council members and SCC staff to bring a balance of views and interests on prospective nominees to the table.

In keeping with Council's succession planning practices within all ranks of the organization, ensuring continued availability of competent stakeholder representatives on all SCC advisory committees is a priority. Given the role of SCC advisory committees in providing advice to Council, it is crucial that their recommendations on SCC policies and practices represent a balance of Canadian interest while supporting the public interest.

Staff

The strategies and policies established by Council are implemented by a staff of some 87 people, based in the corporate offices in Ottawa.

Executive Director: *Peter Clark*

Administration Branch
Treasurer and Director, Administration: *Rick Parsons*
Administration Branch provides administrative and management services to the Standards Council. Its functions include finance, administration, human resources, information systems and translation.

Conformity Assessment Branch
Director: *Pat Paladino*
Conformity Assessment Branch operates the Standards Council's accreditation programs for conformity assessment, including testing and calibration laboratories, product and personnel certification bodies, quality and environmental management systems registration, inspection bodies, and auditor course providers.

Corporate Services Branch
Director: *Sandra Watson*
Corporate Services Branch provides secretariat and governance policy support to Council and its standing committees. It also coordinates the corporate planning and reporting processes, and provides marketing and communications services for the organization.

Intergovernmental Affairs and Trade Branch
Director: *Elva Nilsen*
Intergovernmental Affairs and Trade Branch offers policy services, and operates the Information and Research Service, Technical Document Centre and WTO/NAFTA Enquiry Point. It promotes the use of standards systems by governments and regulators, conducts standardization research and coordinates the SCC's activities in support of international trade.

Standards Branch
Director: *Michel Bourassa*
Standards Branch manages Canada's participation in ISO, IEC and regional standards bodies, and manages the member program. It also approves National Standards of Canada and manages the accreditation program for Canadian standards development organizations.

Activities

The Standards Council's work falls into three principal areas.

Standards

The Standards Council accredits organizations that develop standards in Canada. (The Standards Council's accreditation programs are based on internationally recognized guides and standards.)

Accredited standards developers may submit their standards for approval as National Standards of Canada. This designation indicates that a standard is the official Canadian standard on a particular subject. It also shows that the development process met certain specified criteria. National Standards of Canada may be developed in Canada or adopted, with or without changes, from international standards.

Internationally, the Standards Council manages Canada's participation in the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC), two of the world's most

important voluntary standardization bodies, and in regional standards organizations. It also encourages the adoption and application of international standards in Canada.

Conformity assessment

Conformity assessment is the practice of determining whether a product, service or system meets the requirements of a particular standard. The Standards Council accredits six types of conformity assessment organizations:

- testing and calibration laboratories
- management systems registration bodies
- personnel certification bodies
- product certification bodies
- inspection bodies
- auditor course providers

Additionally, the SCC operates a recognition program for Good Laboratory Practice of pesticide testing laboratories.

The Standards Council is also a member of a number of organizations that are developing agreements to ensure the international acceptance of conformity assessment results including the International Accreditation Forum (IAF), the International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), and the Worldwide System for Conformity Testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE).

Intergovernmental Affairs and Trade

The Standards Council advises federal, provincial and territorial governments, industry organizations and non-governmental bodies on standards and conformity assessment related aspects of trade and regulatory policy. A major focus is to encourage governments and industries to make greater use of the National Standards System in regulatory activities and trade agreements.

The Standards Council offers Canadians the latest and most comprehensive information on standards, technical regulations and conformity assessment in Canada and around the world through its Web site, Information and Research service and Technical Document Centre. The Standards Council also serves as Canada's World Trade Organization and North America Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point.

FY 2004-2005 Milestones

Information Technology Standards

"Canada's leading role in the work of Special Working Group on Accessibility ISO/IEC Joint Technical Committee on Information Technology (JTC 1) reflects our strong commitment to this important and pervasive aspect of our world," says Alice Sturgeon, chair of the Canadian Advisory Committee to JTC 1. The international Special Working Group is chaired by a Canadian, Jim Carter, and has a strong Canadian contingent of accessibility experts from public, private and academic sectors. Its work is focused on assistive technologies, human-computer interactions, alternative formats, data transmission and presentation mechanisms to improve accessibility of information technologies for people with disabilities.

The SCC administers the work of Canadian Advisory Committees to international technical committees and subcommittees and, provides support to committee members.

Operating Environment and Context

For more than three decades, the Standards Council of Canada has been helping Canadians traverse the expansive standardization landscape – both within national borders and around the world.

In order to provide its clients with effective programs and services, the SCC must survey and track changes and new developments in these environments and adjust its operations accordingly. Globalization, evolving standards alternatives, public policy trends, demographics, emerging information technologies, and environmental concerns, are just some of the variables affecting the terrain within which the SCC must navigate.

Since 2000, the Canadian Standards Strategy (CSS) has been the primary navigational tool for the National Standards System and the SCC's activities in support of the NSS. The process of updating the CSS was an opportunity to hear directly from the many individuals and organizations involved in the system about the direction in which they feel standardization work should be moving, and the opportunities and challenges they anticipate as they embark on that course.

Charting a National Course

In recent years, the SCC has devoted significant effort to improving its profile internationally and as a result, it is well known within the global standardization community. Developing the same level of national awareness of the SCC and its role in voluntary standards and conformity assessment activities is vital. Shaping a message that clearly and concisely conveys the benefits of standardization to a diverse Canadian audience has been recognized as fundamental to enhancing the SCC's visibility and sustaining the National Standards System in the future.

Identifying standards-related solutions for addressing public policy objectives is essential to maintaining strong relationships with governments at all levels in Canada. This is even more pertinent as new products and services, innovative certification and testing procedures, environmental considerations and changing regulatory requirements challenge all levels of government.

Despite a shifting political balance in Ottawa, the Government of Canada continues to emphasize the importance of building "a prosperous and sustainable 21st century economy". This focus was reinforced in the September 2004 Speech from the Throne and with the February 2005 Budget, which highlighted the need to increase Canada's competitiveness. This was echoed in the federal government's initial response to the final report of the External Advisory Committee on Smart Regulation.

For its part, the SCC is pleased that its contributions were reflected in several of the key recommendations in the committee's final report, where standards and conformity assessment are highlighted as important tools for modernizing the regulatory framework. However, it recognizes that this is only a first step. The SCC understands the importance of continuing to work with the various departments involved in Smart Regulation to provide ongoing guidance and support as the recommendations are implemented.

Similarly, the SCC is working with provincial and territorial governments to increase the integration of standards into their regulatory and trade policies. In addition to increasing the involvement of regulators in the National Standards System, it is demonstrating how standardization can help in the harmonization of regulations between different jurisdictions. The SCC is already working in collaboration with many of the regulatory bodies responsible for these areas and it is continuing to build on these relationships. Likewise, the SCC supports the ongoing implementation of the voluntary Agreement on Internal Trade (AIT) through regular monitoring of the agreement by both the Provincial Territorial Advisory Committee (PTAC) and the Advisory Committee on Trade (ACT).

Collaboration is integral to the success of the SCC's standards development and conformity assessment accreditation programs. The SCC actively pursues new partnerships where they are viable. Healthcare, environmental protection and sustainable development, public security and personnel certification, are just some examples of areas where the SCC sees potential for cooperation with other organizations. At the same time - as was demonstrated following the decision not to renew the

environmental laboratory accreditation partnership agreement between the SCC and the Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) – the SCC is capable of adjusting its path to address changing business conditions.

Raising awareness about the work of the NSS through the SCC's Member Program and other corporate initiatives is crucial to encouraging the participation of individuals and organizations in standards work. In addition to drawing on the support of industries and sectors in Canada who have traditionally been involved in the National Standards System, the SCC is also endeavouring to broaden the base from which it recruits members for technical and advisory committees. This is especially important as many of Canada's current committee members approach retirement age. In support of the voluntary contributions of members, the SCC must be responsive to requests for information, training and financial resources that facilitate and enhance participation in standards-related activities.

Ensuring the competency and contentment of its staff is integral to ensuring that the SCC can effectively support the National Standards System. While the SCC has a relatively low staff turnover rate, thanks in part to efforts to create a supportive and fulfilling work environment, the technical nature of standards work can make it challenging to find personnel who possess the necessary skills, qualifications and experience. In addition to continuing to document processes and procedures through its quality management system, the SCC must ensure access to ongoing training and support services that encourage both employee retention and knowledge transfer.

Charting a global course

While recognizing the need for an increased focus on national issues, the SCC realizes the importance of keeping Canada's influence in international standardization activities on course.

Standardization is becoming more global in scope and is extending its reach in new areas, especially the regulatory and development assistance environment. Opening new international trading markets and eliminating barriers to the import and export of goods and services is central to international standardization efforts. The SCC continues to promote the harmonization of Canada's standards and conformity assessment practices with its international partners, while at the same time ensuring that Canadian interests are being reflected. The SCC's activities in the development, signing and maintenance of agreements with regional and international standardization bodies are resulting in improved trade opportunities for Canadian goods and services.

The emergence and growth over the last decade of regional trade blocs, such as the European Union (EU) and the Asia-Pacific Economic

Hosted in Canada

In FY 2004-2005, the SCC was host to the following:

April 2004:	ISO/IEC Joint Technical Committee and Sub-Committee on Automatic ID and Data Capture Techniques (JTC 1/SC 31), Toronto
	ISO Technical Committee on Elevating Work Platforms (ISO/TC 214), Montreal
May 2004:	Pacific Area Standards Congress (PASC), Vancouver
	ISO Technical Committee and Sub-Committee on Design Life (TC59/SC14), Toronto
	ISO Technical Committee on Intelligent Transport Systems (ISO/TC 204), Vancouver
June 2004:	ISO Technical Committee and Sub-Committee on Manually Portable Forest Machinery (ISO/TC 23/SC 17), Guelph
July 2004:	InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC) Executive Committee and Workshop, Ottawa
	ISO/IEC Joint Technical Committee and Sub-Committee on Coded Character Sets (JTC 1/SC 2), Toronto
November 2004:	National Standards System (NSS) Conference, Calgary

Future events to be hosted by SCC, include:

FY 2005-2006:	Meetings of approximately 12 international technical committees will be held at various locations across Canada.
May 2005:	ISO Consumer Policy Committee (COPOLCO), Toronto
October 2005:	World Standards Day and SCC's 35th anniversary celebration
November 2005:	ISO, IEC and JTC 1 Canadian Leadership Forum, Ottawa
September 2006:	ISO General Assembly, Ottawa

Cooperation (APEC), has changed the global landscape. Given these developments, participation in regional standardization bodies (e.g., Pan American Standards Commission – COPANT, Pacific Area Standards Congress – PASC and the Asia-Pacific Laboratory Accreditation Cooperation – APLAC) is an increasingly important means of influencing international standardization activities. Canada continues to seek to influence the growth and governance in these organizations for the mutual benefit of all member countries and to advance its own strategic interests.

The SCC understands the merit of helping less developed nations to build an effective domestic standards system and to increase their ability to participate in international standards work. Successful exports often hinge on properly manufactured and tested products and internationally recognized standardization infrastructure. Many countries, at varying stages of development, do not possess the necessary resources or expertise to meet the international standards and conformity assessment requirements for access to foreign markets. The SCC has been working with developing countries, both on an individual basis and in association with international and regional organizations, to address this challenge and it will continue to support emerging economies through activities such as training seminars, twinning, and capacity building to ensure that developing countries have the tools they need to become active contributors to international standards and conformity assessment activities.

FY 2004-2005 Milestones

Drinking Water Standards

"Contributions by the Canadian delegations were significant in bridging the differences of views between the major European delegations and those from the rest of the world. Essentially, by being willing to speak up on behalf of other delegations that seemed reluctant to do so in the meetings although they expressed their view privately to the Canadian group," recounts Thomas D. Ellison, Chair of the Canadian Advisory Committee to ISO Technical Committee 224 (Service activities relating to drinking water supply systems and wastewater systems – Quality criteria of the service and performance indicators).

The SCC administers the work of Canadian Advisory Committees of international technical committees and subcommittees and, provides support to committee members.

Financial Highlights

Revenues

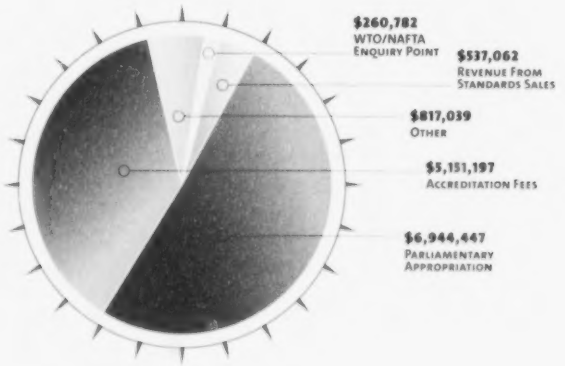

Expenditures

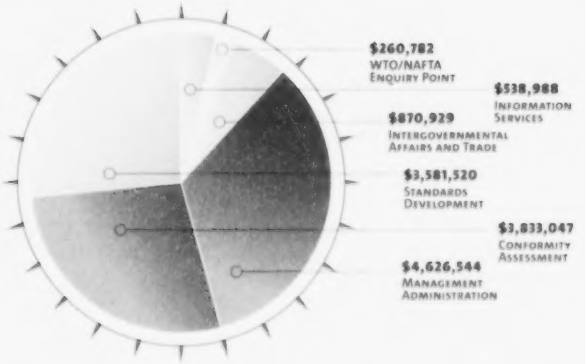

Corporate Operations and Reports by Business lines

In order to focus on strategic direction-setting activities in FY 2004-2005, the SCC moved forward with efforts to streamline its planning documents. The objective of these activities is to improve efficiency and enhance coordination of planning and reporting procedures.

In the past the SCC used several planning documents, including a 3-5 year Strategic Plan, an annual Corporate Plan and the Canadian Standards Strategy (CSS). During FY 2004-2005, the SCC capitalized on the fact that each of these plans was nearing completion to reduce the number of plans it will maintain in the future by incorporating the strategic plan into the FY 2005-06 to 2009-10 Corporate Plan. SCC developed the CSS Update at the same time as the Corporate Plan to ensure consistency of approach.

Based on feedback from strategic planning activities, efforts in FY 2005-2006 will focus on promoting the value of participation in the National Standards System to government, industry and consumers, and increasing the SCC's effectiveness in its integral role as the coordinator and overseer of voluntary standardization activities in Canada.

Corporate Operations

Fiscal year 2004-2005 was a busy one for Standards Council of Canada staff. In addition to contributing to the operation of a diverse range of programs and services, SCC employees were involved in a number of events and projects designed to promote the work of the National Standards System, both within Canada and around the world.

These efforts were noted by the more than 175 participants from across Canada who took part in the second National Standards System Conference. More than two years of planning and preparation went into the event, including the development of an engaging program designed to address the diverse interests of delegates with varying knowledge of voluntary standardization and the National Standards System. The overall indication from the conference evaluation, which was completed

Canadian Standards Strategy – Update 2005-2008

Goals & Objectives

International

1. Influence the formation, evolution and operation of standardization bodies that are important to Canada.

1.1 Enhance the strategic coordination and oversight capacities of the Canadian National Committees: CNC/ISO and CNC/IEC.

1.2 Facilitate consumer input into national, regional and international standardization fora.

2. Improve access to existing and new markets for Canadian goods and services.

2.1 Continue to strengthen global accreditation networks.

2.2 Support the reduction of standardization-related trade barriers.

3. Build competitive advantage through technology and information transfer and global market intelligence.

3.1 Continue to engage developing countries in international standardization.

Domestic

4. Meet the needs of an evolving regulatory and policy environment.

4.1 Pursue strategic standardization partnerships, projects, and processes that support social policy objectives (including health, safety and the environment).

4.2 Support inter-jurisdictional standardization-based cooperation.

4.3 Engage regulatory and public policy officials regarding the applicability of standardization approaches.

4.4 Research and analyze new and ongoing standardization issues.

5. Represent fully the broadening range of standardization stakeholders.

5.1 Support the further development of the SCC Member Program.

5.2 Employ innovative and sustainable funding mechanisms to support future activities.

6. Communicate effectively the role and benefits of standardization and conformity assessment practices.

6.1 Promote the use of the National Standards System (NSS).

Performance Indicator
Customer Satisfaction

In FY 2004-2005, the SCC successfully completed customer satisfaction surveys of four of the five scheduled programs and services. The Management Systems Registration Bodies program survey was not completed as of March 31, 2005, therefore results will be included in FY 2005-2006 reports. The SCC's trade and policy clients were surveyed for the first time in FY 2004-2005.

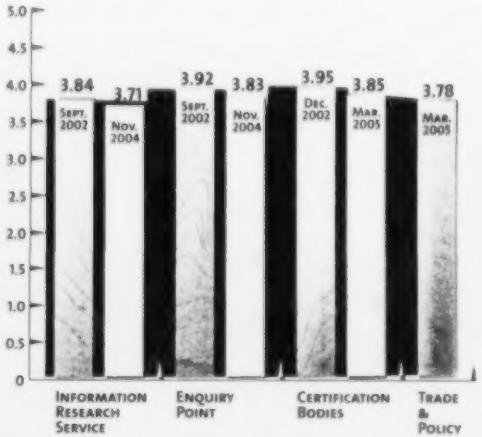

The graph above illustrates the results of surveys completed in FY 2004-2005. Depicted below are the last survey scores and targets for those SCC programs and services that will be surveyed in FY 2005-2006 including Management Systems.

Satisfaction is measured on a scale of 0 to 5, with 0 representing not satisfied and 5 indicating very satisfied.

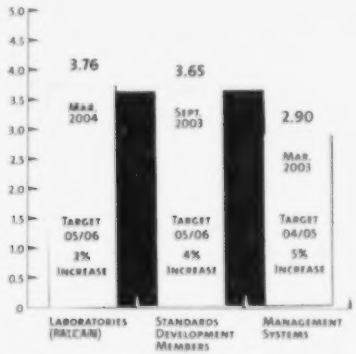

Source: Phase 5 Customer Satisfaction Survey Findings Report

by 44 per cent of delegates, was that most participants felt they had benefited from the experience (see chart on Page 22).

Participants gave high marks for the range of topics covered during the five concurrent workshop sessions, the choice of speakers, and the quality and relevance of their presentations. In addition to increasing their knowledge, participants noted the many opportunities at the conference to network and strengthen partnerships. Ninety-seven per cent of attendees surveyed said they would attend a future NSS Conference.

Significant corporate resources were also allocated to international events in FY 2004-2005. In addition to hosting the Pacific Area Standards Congress meeting and the InterAmerican Accreditation Cooperation Executive Committee meeting, the SCC was also planning for future events. Preliminary preparations for the International Organization for Standardization's (ISO) General Assembly in 2006 and arrangements for the SCC-hosted ISO Committee on Consumer Policy (COPOLCO) plenary meeting and workshop for consumers from the Americas, which takes place in May 2005, were priorities.

Like most organizations, the SCC increasingly relies on the Internet as an important tool for interacting with clients, stakeholders and the public. The launch in January 2005 of www.standardsstore.ca was part of efforts to ensure that the SCC's Web products are meeting the needs of it users. The co-branded Web store, which provides users with a single point of purchase for industry standards and related publications, is a cooperative effort between the SCC and IHS Canada. The partnership agreement between the SCC and IHS was once again renewed in FY 2004-2005, giving IHS exclusive rights to sell ISO and IEC standards and related publications on the SCC's behalf.

Identifying electronic and web-based solutions for communication with stakeholders, promoting products and services and providing feedback mechanisms to Canadians remained priorities for the SCC in FY 2004-2005. In addition to soliciting feedback from staff and to monitoring comments from users, the SCC completed a comprehensive survey of Web site users in June 2004. Survey results indicated that customer satisfaction has remained constant from the last survey in 2000 at 3.3 out of five.

The SCC's commitment to monitoring client satisfaction also extends to its other major programs and services. Since 2000, surveys have been

Performance Indicator
Web Site Traffic

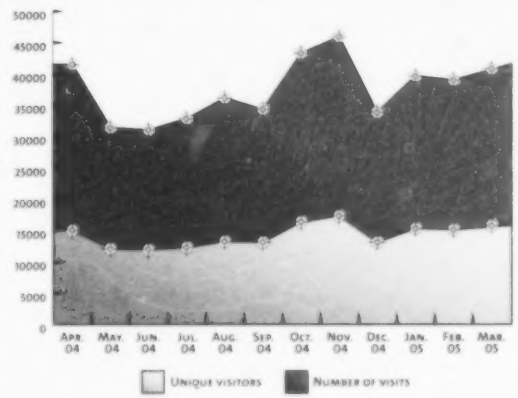

Visits to Web site
The SCC Web site is one of its most important communication tools. In order to monitor and sustain its effectiveness, the SCC captures and analyzes a range of statistical data from its server logs.

The monthly average of visits (new and return) was 23,214, with the number of unique visitors ranging from 12,000 to 16,000.

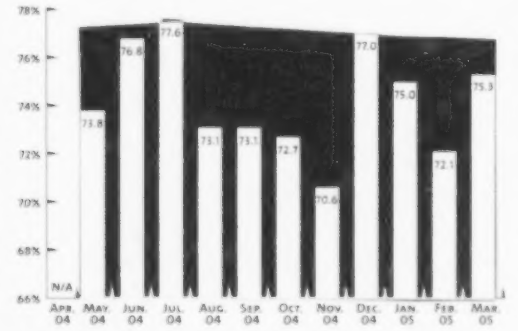

Access
Approximately 70% of monthly access to the SCC web site is attributable to bookmarks and direct links, the remaining traffic is from external hyperlinks and search engines.

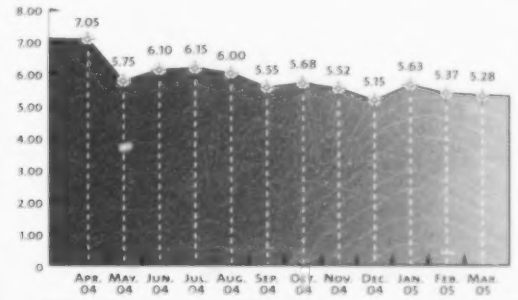

Duration of visits
Throughout FY 2004-2005, the average amount of time users spent on the site was 5.77 minutes.

Source: SCC Log of Web Activity – Corporate Services Division

FY 2004-2005 Milestones
Quality Management Systems Standards

"The Canadian Advisory Committee is a very active group and we are lucky to have such great contributors in the international arena. ISO 9001 and 9004 have just commenced the next revision cycle and we had good representation on the drafting teams for the design specifications. It took constant prodding by the Canadian team to ensure that the design specifications met the intent of the original TC 176 resolutions, which initiated the revision process," said Gary Hilton, Chair of the Canadian Advisory Committee to ISO Technical Committee 176, Quality Management and Quality Assurance.

The SCC administers the work of Canadian Advisory Committees of international technical committees and subcommittees and, provides support to committee members.

conducted on a rotating schedule of two to three years. During FY 2004-2005, surveying was completed for customers of: the product certification accreditation program, the Information and Research Service, the Technical Document Centre, the Enquiry Point, and the Trade and Policy division. The management systems accreditation program survey was still in progress at the end of the fiscal year.

As part of its commitment to principles of quality management, the SCC undertook 17 quality audits of its major program and service areas in FY 2004-2005. Feedback generated from these audits was supplemented by the Office of the Auditor General's (OAG) Special Examination of the SCC, a requirement of all Crown corporations every five years in accordance with the Financial Administration Act. SCC staff who participated in the Special Examination were commended by the OAG for their cooperation and professionalism during the process, which began in January 2004.

Staff dedication was also acknowledged during a special ceremony in January 2005. Twenty-six employees were presented with service awards. In addition to marking the milestones of 10, 15 or 20 years with the SCC, a new recognition level was added for employees with five or more years of service.

Another path to support and encourage professional growth amongst employees that is being explored by the SCC is peer mentoring. Staff in the Intergovernmental Affairs and Trade branch and the Conformity

Performance Indicator
National Standards System Conference

The success of the second National Standards System Conference was measured by the level of participation and feedback received from delegates who took part in the event which was held in Calgary from November 15 to 17, 2004.

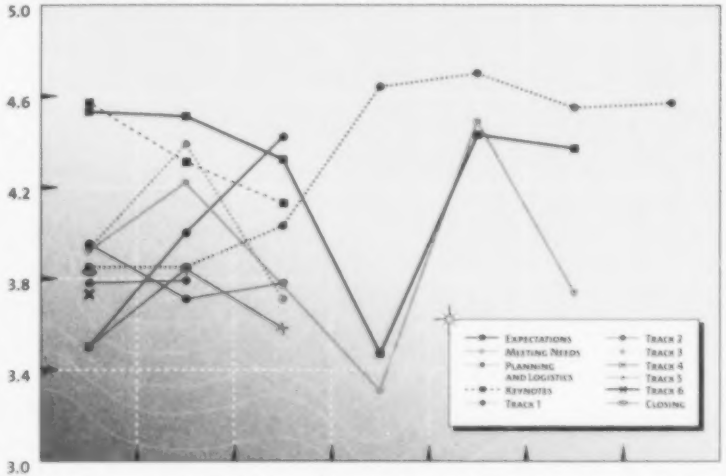

Of the 175 participants who attended the conference, 44% responded to the conference evaluation, which asked them to rate various aspects of the conference on a scale of 0 to 5 based on established criteria. The overall experience of the conference received a mean score of 4.3 out of 5.0.

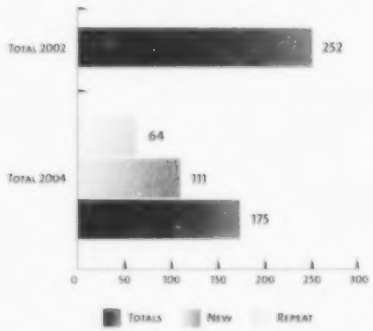

While the overall number of participants was down from the first NSS Conference held in 2002, the number of newcomers who attended the event was significant given that attracting new individuals was a key objective of the conference.

Source: Evaluation Results, 2004 NSS Conference – Corporate Services Division

Assessment branch are participating in a voluntary mentoring program piloted in FY 2004-2005. The program will be expanded to other branches within the SCC in FY 2005-2006.

Standards

The SCC's standards activities in FY 2004-2005 focused on supporting Canadians involved in the development of standards, promoting an expanded role for standardization, and strengthening Canada's position at international and regional standards organizations. As the SCC worked to develop a cohesive plan for the future direction of its activities, identifying and prioritizing possible new areas for standards development and engaging Canadians in the work of the National Standards System was vitally important.

The Standards Council's broad mandate and the diversity of stakeholders in the National Standards System presents an ongoing challenge for the SCC in the execution of its work. In order to effectively balance and address the vast array of possibilities for future consideration with finite resources (human and financial), through the SCC's advisory committees, momentum has been gained over the last few years towards the development of a council-wide process for setting standardization priorities in the areas of health, safety, the environment and other social issues.

The SCC's Consumer Public Interest Committee (CPIC) led the way with its framework for evaluating new issues, which it began using in FY 2004-2005 to prioritize its work plan. The process sets out clear steps for submitting new issues for consideration, analyzing whether there is merit in pursuing them further, and assigning any new initiatives a priority. Based on initial positive feedback, some of the SCC's other advisory committees are also looking at adopting a similar process.

Seeking out new areas for standards development in collaboration with federal, provincial and territorial governments and pursuing innovative linkages in emerging sectors that can benefit from and contribute to the National Standards System was the overarching goal of numerous presentations, information sessions, and meetings hosted or attended by SCC staff in FY 2004-2005.

Efforts by the SCC to support the commercialization and implementation of hydrogen fuel technologies in Canada are one example of this

"innovation". Improving communication between industry, standards developers and regulators was the goal of a workshop co-hosted by the SCC, Industry Canada and Natural Resources Canada. The role of standards in this emerging sector was discussed by industry, standards developers and regulators. An important conclusion drawn from the session was the urgent need for uniform regulations across Canada to facilitate the introduction of hydrogen technologies for both stationary power production and transportation.

Following the workshop, the SCC approached the National Public Safety Advisory Committee (NPSAC) – whose members include provincial and territorial representatives responsible for fuel and other safety regulations - to discuss the facilitation of common provincial regulations for hydrogen and fuel cell technologies. As a result, NPSAC is currently developing a pilot project model for provincial and territorial regulation of hydrogen technologies. As an associate member of NPSAC, the SCC will monitor this initiative as it moves forward.

In addition to cooperation on hydrogen fuel policy, there was discussion of other possible areas where greater collaboration should be pursued during a joint meeting between the SCC's Provincial-Territorial Advisory Committee and NPSAC, which was held in Calgary in conjunction with the second National Standards System Conference. As part of efforts to sustain this dialogue, members agreed to work together to host standardization information sessions with regulators in jurisdictions across Canada. The first of the full day sessions, which will include presentations on the SCC, the NSS and the CSS Update 2005-2008, are to take place in Alberta and Nova Scotia in Spring 2005.

This was just one of several important positive outcomes from the NSS Conference. The gathering was also an opportunity to promote the benefits of involvement in standards development activities, to highlight the important role that standards are playing in key areas of the Canadian economy such as the oil and gas sectors, and to broaden awareness about the role of standards in emerging areas such as functional safety and alternative energies.

Many new and longtime NSS participants also took advantage of opportunities prior to the conference to update their skills and knowledge-base at training workshops offered by the SCC Member Program.

Performance Indicator

Canadian Use of International Standards

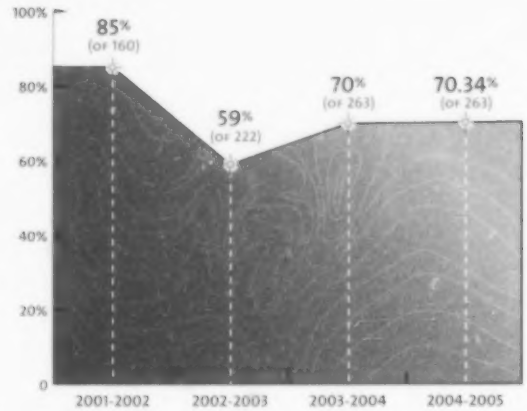

Both the number of National Standards of Canada (NSCs) approved by the SCC in FY 2004-2005, and the proportion of standards that were directly adopted or adapted from international standards remained steady. Use of international standards helps ensure that Canadian goods and services will be accepted in foreign markets. The percentages are based on the total number of standards adopted as NSCs in a given fiscal year.

Source: International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC) and the National Standards of Canada Approval Log

Developed by the SCC - and also offered at various other locations across Canada in FY 2004-2005 – topics included:

- an introduction to the SCC,
- an orientation to committee work at ISO or the IEC,
- a hands-on tutorial on Sitescape (SCC's online technology for administrating standards committee work within the NSS), and
- a seminar on working in groups.

This emphasis on training and knowledge-building initiatives will be reiterated when the SCC hosts the Canadian Leadership Forum in November 2005.

The SCC Awards Reception and Dinner held during the NSS conference provided an opportunity to recognize the many unique contributions that NSS members make to standardization.

Other efforts during FY 2004-2005 to recognize Canadians involved in the important work of the NSS included the presentation of 23 Certificates of Service to committee members and 21 Certificates of Appreciation to organizations who contributed vital financial or human resources to standardization activities. The SCC also honours retiring technical and advisory committee members as "Featured Members" on its website.

The SCC website is also being used as a tool for promoting new committee member opportunities. Although personal recommendations are the primary vehicle for filling vacancies on technical committees, 13 of the 18 calls for membership posted online in FY 2004-2005 resulted in a vacancy being filled. There are plans to increase the number of postings for positions in 2005-2006 as part of efforts to encourage new individuals to become involved in the NSS.

Also ongoing in FY 2004-2005 were efforts by the SCC to identify sustainable sources of funding for Canadian standards development activities. Following an extensive review of the situation, the Advisory Committee on Standards' Task Force on Innovative Funding Solutions (TFUNS) issued its final report to the SCC's Governing Council in June 2004. In presenting its findings, the task force emphasized the need to develop a long-term strategy for funding that will be nurtured, supported, readjusted and consistently monitored.

Building on the work of TFUNS, a Future Vision Task Force was established and began developing plans to implement the innovative funding mechanisms aimed to support national standardization efforts. The task force's first action item was the development of a "value proposition", which will be presented to the governing Council for approval early in 2005-2006. This will be an important tool for the SCC as it attempts to increase recognition of the value and importance of standards among the public, governments and industry.

The SCC took steps in FY 2004-2005 to improve delivery of another important service in its role as Canada's national standardization body, with the launch of the Accelerated Publications Program (APP). The pilot project to expedite the approval of certain standards as National Standards of Canada reflects SCC's commitment to making the standards development process more efficient. The SCC also made progress in transitioning the administration of National Standards of Canada to an electronic system, with three of the four accredited Standards Development Organizations now using SCC's interactive forum.

FY 2004-2005 Milestones
Nuclear Power Standards

Efforts by the Canadian Sub-Committee of IEC Subcommittee 45A, Instrumentation and control of nuclear facilities, to ensure that revisions to IEC 61226 (Nuclear power plants – instrumentation and control systems important to safety – Classification) did not result in significant difficulties for the Canadian nuclear energy sector, are just one example of how active participation in international standards work is benefiting Canada.

"We raised the issue to the working group chairman and through a negotiation between several countries (Canada, United Kingdom, Germany, France and the United States) we arrived at a mutually acceptable wording," recounts Norm Ichiyen, chair of CSC/IEC/SC45. He says that the ability to come to a consensus on the issue resulted in significant cost savings for Canadians and "a stronger, better standard" for everyone.

The SCC administers the work of Canadian Advisory Committees of international technical committees and subcommittees and, provides support to committee members.

Canada's reputation as a global leader in standardization activities remained strong in FY 2004-2005 thanks to the SCC's involvement in international standards development activities. Hosting international and regional meetings in Canada is an ideal opportunity to bolster the SCC's reputation as a leader in international standards activities and to demonstrate its commitment to global standardization efforts.

This was the case last May when the SCC welcomed delegates to Vancouver for the 27th meeting of the Pacific Area Standards Congress. For the third time in 30 years, representatives from Pacific Rim countries gathered in British Columbia to discuss standardization from a regional perspective. The SCC was pivotal in organizing the slate of workshops where harmonization of stakeholder relations was a key topic for discussion. The strengthening of relationships between developed and

developing countries, consumers, regulators and standards bodies was also noted as essential to opening doors in the future.

Events such as the PASC meeting, the upcoming ISO COPOLCO plenary, and the ISO General Assembly are an opportunity to expand on the relationships Canada has built with its trading partners from around the world through cooperation in the area of standardization while at the same time continuing to meet its membership obligations in these organizations.

Canadians were important contributors at numerous meetings held throughout the world in FY 2004-2005. The SCC not only played a leading role in shaping the strategic direction of Canada's standardization activities, it was also instrumental in planning initiatives undertaken by the international and regional standards bodies in which it participates. Canada's influence was evident in the ISO's 2005-2010 strategic plan, which was approved during the ISO General Assembly in September 2004. The SCC's presence was further strengthened by the its election to the ISO Technical Management Board for a three-year term effective January 1, 2005.

Canada's mark is also visible on another of ISO's most significant undertakings during FY 2004-2005, the launch of work on the development of an international standard for Social Responsibility. SCC Vice Chairman Dan Gagnier chaired the ISO Advisory Group on Social Responsibility whose final report was the impetus to move forward on the issue. Canada was present at the inaugural meetings for development of the standard and will be working with its counterparts at ISO as work progresses in 2005-2006. Canadian leaders also influenced other key ISO

2004 SCC Award Recipients

Jean P. Carrière Award	Presented for distinguished service to Canadian standardization	Dr. D.J. Laurie Kennedy
Roy A. Phillips Award	Presented for outstanding contributions to international standardization	George R.A. Weiss
Corporate Commitment Award	Presented to a corporation, organization, or consumer group	Hydro-Québec
Leadership Award	Presented to the chair or convenor of an advisory or technical committee	Richard Morris
Award of Excellence	Presented to a committee member	David Goodyear
Distinguished Service Award	Presented to the secretary of an advisory or technical committee	Keith Rodel
McMahon Dedicated Service Award	Presented to a Standards Council of Canada employee	Michel Bourassa
Special Achievement Award	Presented to a Committee	Information technology for learning, education and training (CAC JTC 1/SC 36)

Shannon O'Neill (photo, centre) receives a special presentation for the renaming of the SCC Dedicated Service Award to the McMahon Dedicated Service Award seen here with Peter Clark, Executive Director of SCC (far left), Darryl Kingston, Senior Program Officer, SCC (left) and Hugh Krentz, Chairman of SCC (right).

Performance Indicator
Canadian Impact on International Standards

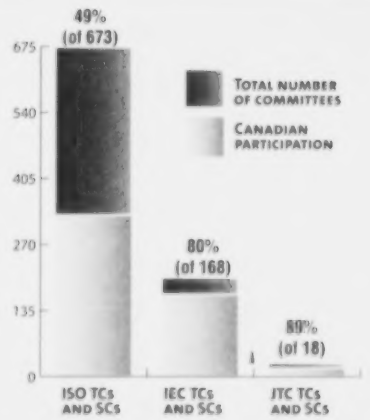

This graph illustrates the percentage of Canadian participation in the technical committees (TCs) and subcommittees (SCs) of: the International Organization for Standardization (ISO), the International Electrotechnical Commission (IEC), and ISO and IEC Joint Technical Committee (JTC). These committees develop new standards and update existing international standards for thousands of products, systems and services.

In addition to Canada's participation in international technical standards work, it is also a significant contributor to important policy and management decisions that are undertaken at ISO and IEC. The Standards Council of Canada currently sits on the IEC Council Board and the ISO Technical Management Board.

Source: International Organization for Standardization and the International Electrotechnical Commission

initiatives in 2004, including work in the areas of global security and management system standards.

Providing input and guidance was an important aspect of Canada's work with the IEC in FY 2004-2005, as it too dedicated time to the updating of its main strategy document – the IEC Masterplan. SCC Executive Director Peter Clark was instrumental in initiating a new strategic planning process for the IEC that emphasizes active participation of Council Board members and invited experts.

As it strives to promote Canadian candidates for international governance positions, the SCC is working on campaigns to elect Ed Tymofichuk (current chair of the Canadian National Committee of the IEC), to the IEC Standardization Management Board in 2005, and to prepare Canadian Jacques Régis to run for IEC President in 2006.

Recognizing the importance of strengthening ties with its counterparts in the Americas, the SCC was pivotal in organizing the first multinational meeting of IEC member bodies from across the region. Held in Argentina and chaired by Canada, the autumn meeting was an extension of the long-standing tri-national group (Canada, Mexico and the United States), which meets annually to discuss regional priorities in advance of the IEC Annual General Meeting. Based on the positive feedback from participants, Brazil has offered to host the group in 2005 and the meeting will likely become an annual event.

Canada's presence at the Pan American Standards Commission (COPANT) remained strong in FY 2004-2005 with SCC's reappointment to the Technical Management Commission (TMC). This is in addition to its participation on the Board of Directors, a position it anticipates retaining in FY 2005-2006. In this capacity, the SCC not only contributed to a review of COPANT's strategic plan, but also initiated the process. Its contributions to the TMC in FY 2004-2005 included the drafting of a policy for the harmonization of COPANT positions.

Performance Indicator
Canadian Impact on Regional Standards

The SCC was unable to effectively measure the Canadian impact on and participation in regional standards efforts.

This performance indicator will not be employed again by the SCC in future reports.

Conformity Assessment

The Standards Council's conformity assessment-related activities over the past year evolved in step with changes to the standardization landscape in Canada and around the world, reflecting the SCC's organizational focus on charting a course that will lead Canadian standardization work into the future.

FY 2004-2005 can be best characterized as a period of transition for the SCC's conformity assessment programs as the organization adapted to a changing business environment and evolving conformity assessment needs.

The Program for the Accreditation of Laboratories/Canada (PALCAN) underwent significant changes. Among these were the updating of program documentation and improvements to its quality system to ensure compliance with new international requirements.

Restructuring of the environmental testing laboratory accreditation program was also necessary following the decision of the Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) to not renew its partnership with the SCC. Under the terms of the former agreement, which was put in place in 1994, CAEAL was responsible for the assessment, re-assessment and proficiency testing of environmental laboratories. The SCC's role was to provide formal approval of accreditation to laboratories who met the requirements of the international standards based on CAEAL's assessment report.

On January 1, 2005, the SCC began operating a separate accreditation program for environmental testing laboratories. In preparation for this change, the SCC hired several new auditors with environmental experience and made the necessary modifications to its procedural documentation and laboratory working groups. Also updated was the tripartite agreement between the Ontario Ministry of the Environment, CAEAL and SCC for the evaluation and accreditation of drinking water laboratories – as set out in the Ontario Safe Drinking Water Act.

Throughout the transition, the SCC took steps to minimize disruption and inconvenience to the affected laboratories, while keeping them informed about the changing situation. All environmental laboratories were individually contacted to ensure that they understood their choices and to reiterate the benefits of retaining their SCC accreditation. Of the 150 laboratories accredited under the former partnership agreement, a total of 101 labs (55 drinking water laboratories and 46 others) stayed with SCC. Of this group, some laboratories have decided to carry both accreditations.

Expansion of the SCC's accreditation program for environmental management systems in FY 2004-2005 reflected increased recognition by governments, industry and consumers of the value of certification to these standards. In December 2004, the SCC launched a program to qualify

Performance Indicator
Cost Recovery

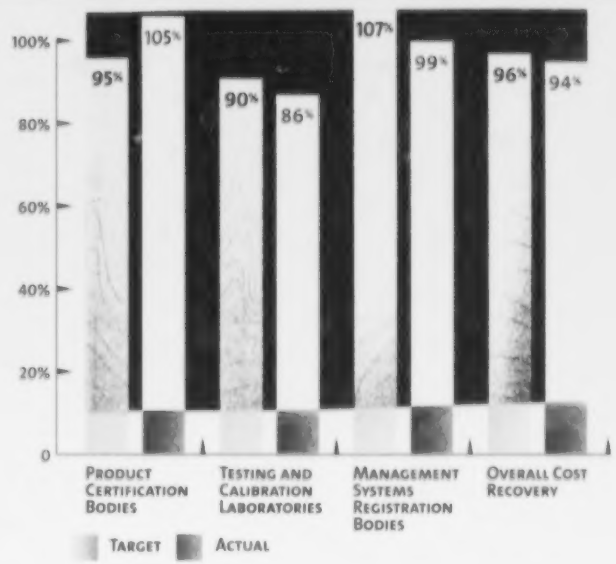

At 94%, overall cost recovery for the SCC's conformity assessment accreditation and recognition programs fell slightly below the 99% target for FY 2004-2005. Slightly lower than expected cost recovery in the Laboratories and Management Systems programs were balanced by better than anticipated cost recovery for the SCC's Certification Bodies programs. The cost recovery calculation for Certification Bodies includes the SCC's two newest accreditation programs, Personnel Certification and, Inspection Body Certification.

Source: SCC Accreditation Revenues and Expenses – SCC Finance Division

accredited environmental management system registration bodies (certification bodies) bodies to certify hog farming operations to a new National Standard of Canada, which was developed by the Canadian Standards Association (CSA) in collaboration with hog producers. The SCC is currently in the process of accrediting its first client to this sector-specific program.

Commitment to environmental management practices was likewise at the core of the SCC's collaboration with the Ontario Ministry of Natural Resources (OMNR) in the area of sustainable forestry practices. In support of the cooperation agreement it signed with the Ministry in 2002, the SCC co-authored a guidance document with the OMNR and CSA that compares existing Ontario regulatory requirements and voluntary standards for sustainable forest practices. The document will help organizations implementing voluntary environmental management standards to identify what additional steps are necessary to also meet the province's regulatory requirements.

As part of its Environmental Management Systems Accreditation Program, the SCC qualifies accredited registration bodies (certification bodies) to certify forest companies to these standards. Ontario has announced that it will require all Sustainable Forest Licence holders in the province to be certified to an accepted performance standard by the end of 2007.

Over the next year, the SCC will also be working with its accredited environmental management systems registration bodies (certification bodies) to facilitate a smooth transition to ISO 14001:2004, the updated international environmental management standard that was published last November. As an International Accreditation Forum (IAF) signatory, the SCC will promote the transition plan developed by ISO and the International Accreditation Forum (IAF), under which SCC accredited EMS registration bodies (certification bodies) will have until May 2006 to make the necessary changes to comply to the new standard. After that date, certification to the old standard will be invalid. The main differences between the revised standard and its predecessor are simplified language and increased compatibility with the ISO 9001:2000 quality management systems standard.

The SCC's conformity assessment activities in FY 2004-2005 also offered solutions to address concerns about food safety and healthcare. Building on an existing partnership with the Canadian Food Inspection Agency

Performance Indicator
Rationalizing Participation in Conformity Assessment Organizations

In FY 2004-2005 the SCC reviewed its level of participation in a number of regional and international laboratory accreditation groups. As a result of this review, the SCC has expressed its intention to withdraw from the following arrangements:

- National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA) Bilateral Recognition Agreement
- European Cooperation for Accreditation of Laboratories (EAL) Contract of Cooperation
- Pan American Health Organization (PAHO)/Standards Council of Canada (SCC)/ Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) Framework Arrangement

Source: Paper to SCC Governing Council, entitled: "Rationalization of Accreditation Agreements/Arrangements" – prepared by Intergovernmental Affairs and Trade Division

SIGNED BY SCC IN FY 2004-2005

Organization	Type of Agreement	Date of Signing
Pacific Accreditation Cooperation (PAC)	Product Certification Multilateral Recognition Arrangement (MLA)	July 2004
American National Standards Institute (ANSI)	Annex to existing memorandum of understanding (MOU) for product certification, outlining closer cooperation, acceptance of audit results and exchange of information	August 2004
International Accreditation Forum (IAF)	Environmental Management Systems Multilateral Recognition Arrangement (MLA)	October 2004
International Accreditation Forum (IAF)	Product Certification Multilateral Recognition Arrangement (MLA)	October 2004
American National Accreditation Board (ANAB), Japan Accreditation Board for Conformity Assessment (JAB), and the Joint Accreditation System of Australia and New Zealand (JAS-ANZ)	Multilateral Cooperative Accreditation Arrangement (MCAA)	January 2005

(CFIA) that allows SCC accredited agriculture and food laboratories to undertake food testing for the agency, the SCC contributed to technical information on good auditing practices, international requirements and best practices in accreditation programs as part of the development of guidelines for CFIA's National On-Farm Food Safety Recognition Program. The guidelines will be used to measure the effectiveness of on-farm food safety programs being implemented by 250,000 agricultural producers across Canada.

Partnerships with Canada's healthcare sector were pursued on several fronts by the SCC in FY 2004-2005. In the area of conformity assessment, the SCC maintained a dialogue with organizations in both Ontario and Quebec about the possibility of working together on a new program for the accreditation of medical testing laboratories. The SCC also initiated discussions about potential cooperation with the Canadian Council of Health Services Accreditation (CCHSA) which resulted in the signing of a memorandum of understanding. The agreement outlines a commitment to work towards accreditation of CCHSA as a Standards Development Organization and to develop an agreement with regards to the accreditation of health services facilities.

One of two programs launched in FY 2003-2004, the Inspection Bodies Accreditation Program received a total of nine applications in FY 2004-2005, three of which were completed before the end of the fiscal year. In the future, some provincial regulators will require organizations conducting field evaluations of electrical equipment to be accredited by the SCC. Because of the resources necessary to process these applications, the SCC was unable to move forward as planned with an expansion of the program into other areas such as medical gas piping systems. Work on this initiative is expected to proceed in 2006 when the program is assigned new resources.

Implementation of the Personnel Certification Accreditation Program, which was also launched in FY 2003-2004, was somewhat slower than anticipated with only one organization applying for accreditation in FY 2004-2005. The SCC plans to assign additional resources in FY 2005-2006 to further develop and promote the program.

An important milestone for the SCC's accreditation programs in FY 2004-2005 was the development of a re-designed accreditation mark for conformity assessment bodies and the finalization of the related trademark license and sub-license agreements in March 2005.

FY 2004-2005 Milestones
Medical Devices Standards

"Canada has been instrumental in the revision of ISO 14971 (Application of Risk Management for Medical Devices) which is slated for publication in late 2005," reports Alf Dolan, Chair of the Canadian Advisory Committee to ISO Technical Committee 210, Quality management and corresponding general aspects for medical devices. Dolan says he expects the new edition of the standard to be just as widely accepted as the last, which was unanimously approved by IEC, ISO, CEN and CENELEC and, which is being used by regulators around the world to ensure the safety of medical devices.

The SCC administers the work of Canadian Advisory Committees of international technical committees and subcommittees and provides support to committee members.

As Canada's national accreditation body, the SCC participates in a number of international, regional and bilateral activities. Canada's visibility in international and regional conformity assessment forums remained strong in FY 2004-2005. At the International Accreditation Forum (IAF), Elva Nilsen, Director, Intergovernmental Affairs, was re-elected as Vice-Chair. She also retained that same position at the Pacific Accreditation Cooperation (PAC). Additionally, SCC Quality Manager Joan Brough-Kerrebyn was elected as the chair of PAC's technical committee and Vice-Chair of IAF's technical committee. Canada's leadership standing was further enhanced with the election of Pat Paladino, Director, Conformity Assessment, as the Vice-Chair of the InterAmerican Accreditation Forum during the organization's meeting in Trinidad and Tobago in October 2004.

Actively pursuing new arrangements aimed at strengthening the recognition of SCC accreditation in markets around the world was a key element of the participation in these forums. The SCC signed a number of new arrangements (see chart on page 28) in FY 2004-2005 that will help Canadian businesses that have products or environmental management systems certified by an SCC accredited organization to have this certification recognized in other markets without having to repeat the process. This translates into significant savings for Canadian exporters and also increases the value of SCC accreditation.

The SCC also made an important contribution to the implementation of the IAF Cross-Frontier Accreditation initiative with the signing in January 2004 of the Multilateral Cooperative Accreditation Arrangement with counterparts in the USA, Japan, Australia and New Zealand. Cross-Frontier Accreditation is an international initiative aimed at facilitating cooperation among accreditation bodies in auditing critical locations and enhancing the networking capabilities of accreditation bodies worldwide.

Support was ongoing for conformity assessment-related activities at both the IEC and ISO. The SCC coordinated Canadian participation in the development of several international conformity assessment standards guides published by ISO's Committee on Conformity Assessment that provide guidance for national and international standards bodies on topics, including: accreditation, codes of good practice, suppliers declaration of conformity and peer assessment. Also of note was the hosting by the Canadian National Committee of IEC's conformity assessment scheme (IECEE) tri-national meeting with the US and Mexico in preparation for the international meeting of the IECEE management board.

HOT OFF THE PRESS: SCC PUBLICATIONS

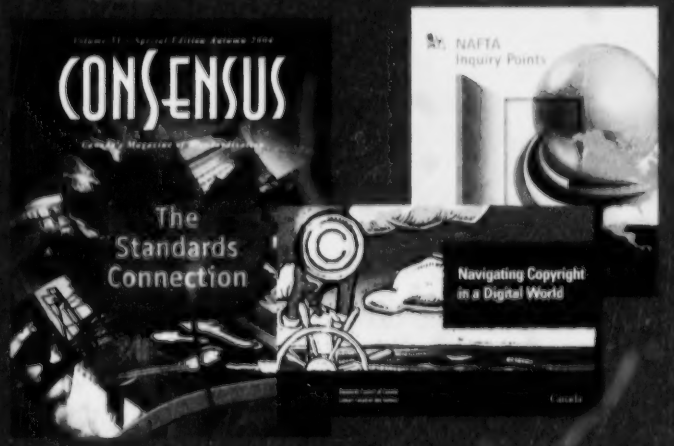

Information/promotional materials published by the SCC in FY 2004-2005, include:

- NAFTA Inquiry Point Brochure
- Copyright Brochure
- Consensus Magazine

Intergovernmental Affairs and Trade

The Standards Council's work in the area of policy development and its programs and services aimed at improving knowledge and understanding about the important linkages between standards, conformity assessment and trade were vital to efforts during FY 2004-2005 to chart a course for the work of the SCC over the next several years.

Although there are numerous examples of how policy development activities contributed to organization-wide efforts to renew strategic direction, the work undertaken by SCC staff to coordinate the updating of the Canadian Standards Strategy is especially noteworthy. The CSS Update 2005-2008 outlines a number of streamlined and measurable objectives for continuing to work towards the six overarching Canadian standardization goals identified in the original strategy document.

The strategy update, which was initiated at the request of SCC's governing Council in November 2003, involved a series of facilitated consultations with SCC's Advisory Committees, governing Council and staff, as well as consideration of submissions from stakeholders (including the federal and provincial governments), and input from individual Canadians through the SCC's Web site. This information was then brought together and used to develop a draft document, which was the focus of further discussion by participants at the National Standards System Conference in November 2004.

In addition to providing a forum to discuss the direction of Canadian standardization efforts over coming years, the NSS Conference was also an occasion to examine in more detail, and from different perspectives, the role for standards development and conformity assessment in varied public policy areas. A session on regulatory reform (one of the best-

attended workshops of the conference) provided a forum to discuss the results of the External Advisory Committee on Smart Regulation's Final Report, which was presented to the federal government in September 2004. The Standards Council was part of a diverse range of organizations, including industry, non-governmental organizations, citizens and government departments that contributed to the committee's work.

A number of the SCC's standards-related recommendations featured prominently in the final report, including implementation of international standards and conformity assessment practices as a means to facilitate common regulatory approaches with other countries (particularly the USA), and the increased use of standards as part of a more modern approach to developing new regulations. Since the release of the report, the SCC has been working in cooperation with the federal government on the development of an implementation plan and has committed to advising various departments on related issues.

Healthcare is another significant public policy area where the SCC is building a foundation for increased involvement. The development in FY 2004-2005 of a discussion paper entitled: "Towards a Wider Application of Standardization in Canadian Healthcare" was an important step in identifying the potential for voluntary standardization to address national health care concerns, including reducing administrative costs, improving quality of care and patient safety. Following its presentation to the SCC's governing council in September 2004, staff were asked to prepare a more comprehensive plan to guide future work in this area outlining: roles for the SCC, the NSS and its partners, expected outcomes, resource implications and priorities. Healthcare objectives are likewise set out in the CSS Update.

The SCC's interest in supporting health care reform in Canada was also reflected in its ongoing contributions to Health Canada's Legislative Renewal project. Some of the SCC's comments and suggested language have been incorporated into the draft legislation, most notably with respect to the establishment of a General Safety Requirement for all products.

While continuing to identify opportunities for increased integration of voluntary standardization in Canada, the SCC remains committed to supporting developing countries to make similar progress.

Performance Indicator
Alert Services

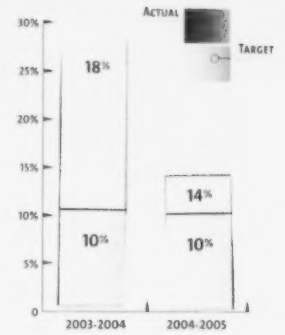

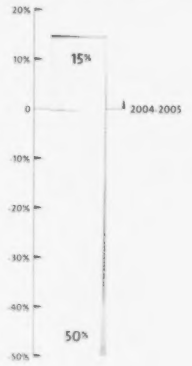

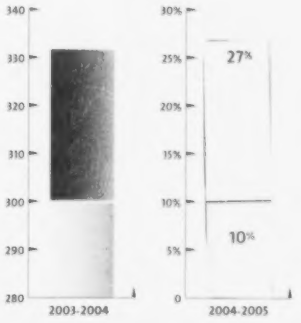

Export Alert!

The SCC's electronic notification service for exporters continued to increase its subscriber base during its fifth year of service. It again surpassed its target of increasing users by 10%.

Source: SCC's Web database of ExportAlert! subscribers

RegWatch

Use of the SCC's RegWatch service was measured as a performance indicator for the first time in FY 2004-2005. The number of users of the service, which is housed within the SCC Web site decreased by 50% when compared to the number logged by the server in FY 2003-2004. It should be noted that due to technical problems, the figure represents only the period from mid May 2004 to March 31, 2005. RegWatch is a searchable database that can be used to determine which voluntary standards are referenced in Canadian federal regulations. It is not a subscriber-based notification service.

Source: SCC Log of Web Activity – Intergovernmental Affairs and Trade Division

Standards Alert!

Standards Alert! increased its subscriber-base significantly as the service continued to gain momentum since its launch in FY 2003-2004. The complimentary service provides e-mail notification on new and revised Canadian and international standards. To more effectively use this indicator in FY 2004-2005, the target was changed from a specific number of new subscribers to a percentage-based target.

Source: SCC's Web database of Standards Alert! subscribers

Performance Indicator
Client Service

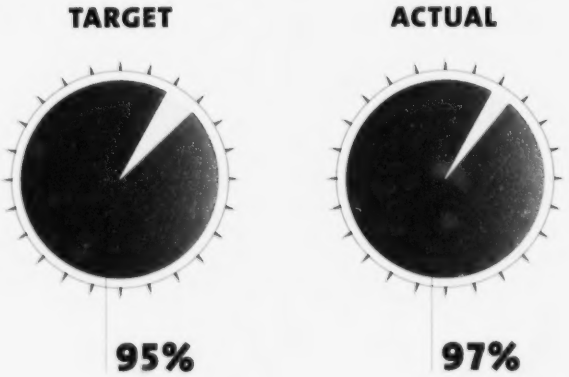

The SCC's Information and Research Service continued to surpass its target for meeting the needs of clients. In FY 2004-2005, the SCC exceeded its target by 2%. The target is based on being able to provide comprehensive information within 24 hours and in the official language requested on a diverse range of standards, conformity assessment and trade-related topics.

Source: SCC's Client Enquiry Database

As in previous years, the SCC was involved in numerous initiatives aimed at improving the standardization infrastructure of developing countries and to increase their ability to fully participate in international standards work. In FY 2004-2005, the SCC opened its Ottawa offices to peers from the Malaysian Trade Commissioners Office to provide information and training on the SCC's Information and Research Service and Technical Document Centre. It also hosted several delegations from China's General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine. They were briefed on the SCC's notification and enquiry handling activities in its capacity as Canada's Enquiry Point.

Export Alert!, Canada's electronic tool for providing up-to-date information about standards and trade-related issues affecting international trade, was also of interest to developing countries. In addition to finalizing an understanding with Bolivia for the implementation of a Spanish language version of the online tool, the SCC signed an arrangement concerning the implementation of Export Alert! in Malaysia.

A number of other projects took SCC staff to locales in the Americas and Europe to provide training and assistance. The SCC made a trade-related presentation in Antigua, and also conducted a needs assessment in Ukraine as part of a larger project to assist it in establishing the World Trade Organization Technical Barriers to Trade (WTO/TBT) Agreement and the Sanitary and Phytosanitary Agreement Notification Authorities and Enquiry Points, which are required as a condition of its membership in the WTO. In December 2004, a training workshop on the WTO/TBT Agreement for member states of the Caribbean Community and Common Market (CARICOM) was delivered in Barbados at the request of the Centre for Trade Policy and Law at Carleton University. Conformity assessment training included consultations on medical lab accreditation in Mexico, guidance on quality systems and measurement and traceability issues in Cuba and, instruction on accreditation systems in Costa Rica.

The SCC conducted an assessment of Costa Rica's national quality system to determine what kind of trade-related capacity building assistance Canada might be able provide. Following the visit, the SCC submitted three project concept papers to the Canadian International Development Agency (CIDA). The proposals are still under consideration, but if accepted they will involve the transfer of Canadian technical experience in the areas of good regulatory practice, conformity assessment and standards development.

The SCC also remained involved in several developing country initiatives undertaken by international and regional bodies. In addition to sponsoring delegates from developing countries to participate in a number of ISO technical committees in FY 2004-2005, the SCC demonstrated its commitment to increasing executive level involvement of developing countries through its twinning arrangements with the Trinidad and Tobago Bureau of Standards on the ISO COPOLCO Working Group.

As Canada's central point of contact for information on standards, technical regulations and conformity assessment procedures, the SCC's Information and Research Service fielded nearly 4,000 enquiries in FY 2004-2005. The most common requests from Canadians over this period included information about:

- Laboratories, product certification bodies, and management system certification bodies accredited by the SCC;
- Construction, fire and electrical codes used in Canada;
- Canadian packaging and labelling requirements for various products;
- Requirement for the licensing of medical devices in Canada;
- Electronic equipment and radio apparatus standards; and
- Safety requirements for consumer products.

Based on feedback received through a customer survey of clients who use the SCC's information service and on-site Technical Document Centre, a number of improvements were made to further enhance service delivery, including the implementation of a new tracking tool for information inquiries received via e-mail.

Performance Indicator

Net Income/Loss Versus Overall Budget

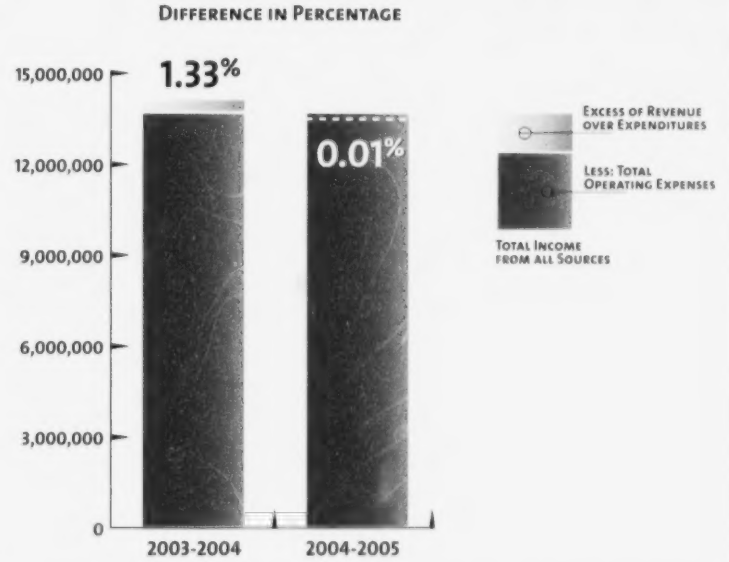

The SCC continued to meet its target of remaining within 1.5% of its budget. The net financial result for FY 2004-2005 was a deficit of $1,283.

Source: SCC Finance Division

Management Discussion and Analysis

Identifying opportunities, challenges and threats in the near and long-term was an integral part of efforts by the SCC to chart a course for the future. As it strives to fulfill its corporate goals and objectives the following initiatives represent some of the areas that continue to challenge the SCC (both in terms of the amount of time and level of effort as well as the degree of risk involved):

- **Implementing the Canadian Standards Strategy (CSS) Update** – In FY 2004-2005, the update to Canadian Standards Strategy required organization-wide efforts and considerable resources. This is expected to continue as the SCC moves forward with implementation. However based on the positive impact of the original CSS, the Updated Strategy is expected to yield even greater outcomes for the organization, serving to further strengthen the National Standards System (NSS), increase awareness about the benefits of becoming involving in the NSS, and to enhance the SCC's recognition within Canada.

- **Increasing regulator involvement in the National Standards System** - The Federal Government's commitment to implement the recommendations made by the External Advisory Committee on Smart Regulation is an ideal and low risk opportunity for the SCC to advocate the benefits of standards and conformity assessment to a receptive audience. The SCC will continue to share its message with provincial and territorial regulators, highlighting standardization as a means of increasing efficiencies and minimizing barriers to trade within Canada and encouraging them to use the National Standards System.

- **Broadening industry engagement** – Efforts to broaden the scope of industry involvement in Canadian standards activity has been an ongoing challenge to the SCC. By articulating the value of involvement in standards work, an important step was taken this year towards addressing one of the key obstacles to attracting industry stakeholders. Under the guidance of the Future Vision Task Force, an advisory group of the SCC's governing Council, development of a business case and value proposition for engagement in the National Standards System is well underway. Building the momentum necessary to promote this message to appropriate audiences is among the recognized next steps.

- **Making inroads into healthcare** – The Canadian healthcare system has been identified as an area where there is potential for increased integration of standards and conformity assessment. While recent reports commissioned at both the federal and provincial/territorial levels advocate the importance of considering tools such as standards and conformity assessment to address ongoing problems in the healthcare system, the complexity of the system may pose significant challenges to the timely integration of standards solutions. Given the level of risk involved in investing in this highly regulated and politically sensitive area, the SCC must continue to carefully consider the impact of each opportunity, in particular with respect to cost implications.

- **Expanding accreditation programs** – While continuing to identify areas for potential expansion of its accreditation programs, the SCC must also examine the effects of human and financial resource requirements on its ability to deliver programs and services while maintaining cost recovery levels.

- **Evolving global accreditation schemes** - The SCC remains a strong supporter of efforts to increase global recognition of accreditation and conformity assessment results. Throughout the year, an increase in the number of non-Canadian organizations accredited by the SCC has had a positive impact on the SCC's revenues. As global accreditation gains recognition and acceptance, the SCC must monitor the situation to determine the impact on its client base over the long term, with particular respect to pricing pressure and competition.

- **Rationalizing global linkages** - The SCC is currently re-evaluating its global linkages with organizations, arrangements and agreements, to determine whether these associations remain relevant to its corporate goals and objectives and to identify any overlap or redundancy. While it has already identified some linkages that no longer provide significant

value to the organization, it must also consider whether there are others that it would be beneficial to pursue.

- **Sustaining human resources** – Like most organizations, succession planning poses an ongoing challenge to the SCC, especially given the small size of the organization. In order to retain a competent core group of full time employees and contractors it must have the necessary resources in place. At the same time, the SCC must continue to recruit and sustain the thousands of individuals who participate in standards work on a voluntary basis. Among the various factors affecting participation in the SCC Member Program are an ageing population, the technical nature of many of the paid and voluntary positions, and the cost associated with providing ongoing training and support.

Finance

Total revenue (other than parliamentary appropriation) of $6.8 million is only marginally higher than the $6.7 million recorded in FY 2003-2004. Continued growth in revenues from *Conformity Assessment Accreditation Fees* was offset by declines in Royalties from Sales of Standards and Sponsorship/Partnership Funding.

Conformity Assessment Accreditation Fees grew by eight per cent year-over-year, rising from $4.8 million to $5.2 million. While increases continue to exceed the rate of inflation, indicating real program growth, the past few years of single-digit increases continues to indicate a levelling off of this revenue stream as programs reach maturity. This is particularly true for the PALCAN and Management Systems programs where revenues grew by less than two per cent each. On the other hand, the Certification program grew by 43 per cent and exceeded its full cost recovery target. Two new

Financial overview, 2000-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005 (Budget)	**2004-2005 (Actual)**	2005-2006 (Budget)
Revenue							
Accreditation fees	$ 3,164,349	$ 4,025,468	$ 4,540,427	$ 4,762,328	$ 5,046,200	**$ 5,151,197**	$ 5,907,200
Revenue from standards sales	556,012	656,034	717,097	709,504	510,000	**537,062**	500,000
WTO/NAFTA Enquiry Point	309,050	299,824	245,838	251,525	260,500	**260,782**	260,950
Parliamentary appropriation	5,121,954	6,736,724	6,573,984	7,101,179	7,005,900	**6,944,447**	7,015,700
Other	357,731	436,464	799,027	1,021,608	894,900	**817,039**	838,650
	$ 9,509,096	$ 12,154,514	$ 12,876,373	$13,846,144	$13,717,500	**$13,710,527**	$14,522,500
Expenses							
Conformity Assessment	2,497,893	2,833,835	3,311,400	3,401,876	3,674,500	**3,833,047**	4,243,600
Information Services	375,411	389,762	436,348	476,346	537,400	**538,988**	477,600
WTO/NAFTA Enquiry Point	309,050	299,824	245,838	251,525	260,500	**260,782**	260,950
Standards Development	2,481,359	3,187,459	3,661,278	4,251,742	3,507,200	**3,581,520**	3,887,900
Intergovernmental Affairs and Trade	538,060	759,658	903,215	956,200	1,067,300	**870,929**	1,147,600
Management and administration	3,317,982	4,282,158	4,146,832	4,363,469	4,670,600	**4,626,544**	4,504,850
	$ 9,519,755	$ 11,752,696	$ 12,704,911	$13,701,158	$13,717,500	**$13,711,810**	$14,522,500
Net income (loss)	$ (10,659)	$ 401,818	$ 171,462	$144,986	0	**($1,283)**	0

accreditation programs, Inspection Bodies and Personnel Certification Bodies, were launched late last fiscal year and have provided some of the impetus for growth in Certification revenues. Other increases, where recorded, are attributable to a growing client base as well as increased levels of activity within the existing client base. However, increased overhead costs, resulting from higher program staff levels, caused a decline in cost recovery overall for the Conformity Assessment family of programs to 94 per cent from the previous year's level of 96 per cent.

Royalties from sales of standards at $537,000, are down significantly from the previous year's level of $710,000. Royalties from our exclusive Canadian sales agent, IHS Inc., fell substantially as a new contract that took effect in August 2004 is more reflective of market realities. Increased competition from international sellers continues to cut into market share that was formerly protected by territorial restrictions. Other factors contributing to the downward trend in the standards sales market include the growth of electronic commerce, the subsequent increase in sales outlets, copyright abuse, and generally declining standards sales worldwide. These will continue to translate into rather flat revenue growth for the medium term. SCC launched a web store (www.standardsstore.ca) in late January 2005, in conjunction with IHS, which holds some promise of recapturing lost market share. Both the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC) web stores also service Canadian clients and pay royalties to SCC accordingly. Revenue from these outlets though, has levelled off following previous significant increases subsequent to their introduction a few years ago.

The decrease in *Sponsorship/Partnership Funding* relates to a return to more normal levels as SCC had hosted the International Electrotechnical Commission Annual General Meeting (IEC AGM) in the previous fiscal year. This reduction was partially replaced by sponsorships for the hosting of the National Standards System Conference. In future years, this revenue stream is likely to see further decline as the current round of hosting international meetings comes to a conclusion with the ISO General Assembly in 2006. As well, the dissolution of the partnership with the Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) will also have a negative impact on this category of revenue (but on the other hand, will likely mean increased revenues overall as clients formerly accredited by CAEAL become SCC clients).

Parliamentary Appropriation of $6.9 million is slightly less than the previous year's $7.1 million as additional funding had been received in FY 2003-2004 to support the net costs of hosting the !EC AGM. On a cash basis, SCC utilized, or drew down, its entire voted appropriation of $6,929,000. Parliamentary Appropriation supported 50 per cent of SCC's operating and capital expenditures, virtually the same as FY 2003-2004 (51%).

In total, expenses for FY 2004-2005 were $13.7 million, virtually identical to the previous year's result. Operating costs increased significantly for both the *Conformity Assessment* group and *Management and Administrative Services*. The Conformity Assessment increase is related to overall program growth, and more specifically, higher employment-related costs and professional fees. Management and Administrative Services overall costs were higher due to the hosting of the National Standards System Conference. Total costs for the conference were $257,000. These increases were offset by a reduction in *Standards Development* hostings in FY 2004-2005.

On a functional basis, *Salaries and Employee Benefits* increased due to an economic pay increase and higher employment levels as previously vacant positions were staffed. *Travel* increased by almost 12 per cent or $219,000 due to higher volumes of assessment-related travel as well as increased participation at the international level. *Meetings* expenses declined significantly, again related to the hosting of the IEC AGM in the previous fiscal year. *Office Accommodation* expenses declined as a result of lower operating costs. *Memberships in International Organizations* decreased slightly due to the relative strength of the Canadian dollar versus the Swiss franc and American dollar, though offset by increases to the actual fees in their denominated currencies.

Total expenditures exceeded revenues and funding, including *Parliamentary Appropriation*, by $1,283, compared to the previous year's surplus of $144,986. As is the normal practice, SCC had budgeted on a breakeven basis. It ended the fiscal year within .01 per cent of its target.

Financial statements

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL STATEMENTS

The accompanying financial statements and all information in the Annual Report are the responsibility of the Council and its officers. The financial statements were prepared by management in conformity with Canadian generally accepted accounting principles appropriate to Council's operations. Financial information presented throughout the Annual Report is consistent with the financial statements. The non-financial information provided in the Annual Report has been selected on the basis of its relevance to Council's objectives.

Council maintains a system of financial and management controls and procedures designed to provide reasonable assurance that the transactions undertaken by the Council are appropriately authorized, that assets are safeguarded and that financial records are properly maintained to provide reliable financial statements. These controls and procedures are also designed to provide reasonable assurance that transactions are in accordance with the Council's objectives and within its mandate as stated in the *Standards Council of Canada Act*.

The Auditor General annually provides an independent, objective review of the financial records to determine if the financial statements present fairly the operating results and financial position of the Council in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Council, through its Audit Committee, is responsible for reviewing management's financial and reporting practices in order to satisfy itself that these responsibilities are properly discharged by management. The Audit Committee, comprised solely of Council members, meets with management and the Auditor General representatives to review the annual financial statements and reports on them to the Council.

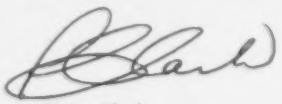

Peter Clark
Executive Director

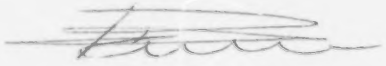

Rick Parsons
Treasurer and Director of Administration

Ottawa, Canada
May 27, 2005

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Industry

I have audited the balance sheet of the Standards Council of Canada as at March 31, 2005 and the statements of operations and equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at March 31, 2005 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Council that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Standards Council of Canada Act* and the by-laws of the Council.

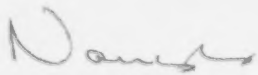

Nancy Cheng, FCA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 27, 2005

Financial statements

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL STATEMENTS

The accompanying financial statements and all information in the Annual Report are the responsibility of the Council and its officers. The financial statements were prepared by management in conformity with Canadian generally accepted accounting principles appropriate to Council's operations. Financial information presented throughout the Annual Report is consistent with the financial statements. The non-financial information provided in the Annual Report has been selected on the basis of its relevance to Council's objectives.

Council maintains a system of financial and management controls and procedures designed to provide reasonable assurance that the transactions undertaken by the Council are appropriately authorized, that assets are safeguarded and that financial records are properly maintained to provide reliable financial statements. These controls and procedures are also designed to provide reasonable assurance that transactions are in accordance with the Council's objectives and within its mandate as stated in the *Standards Council of Canada Act*.

The Auditor General annually provides an independent, objective review of the financial records to determine if the financial statements present fairly the operating results and financial position of the Council in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Council, through its Audit Committee, is responsible for reviewing management's financial and reporting practices in order to satisfy itself that these responsibilities are properly discharged by management. The Audit Committee, comprised solely of Council members, meets with management and the Auditor General representatives to review the annual financial statements and reports on them to the Council.

Peter Clark
Executive Director

Rick Parsons
Treasurer and Director of Administration

Ottawa, Canada
May 27, 2005

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Industry

I have audited the balance sheet of the Standards Council of Canada as at March 31, 2005 and the statements of operations and equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at March 31, 2005 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Council that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Standards Council of Canada Act* and the by-laws of the Council.

Nancy Cheng, FCA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 27, 2005

BALANCE SHEET

As at March 31	2005	2004
ASSETS		
Current		
Cash	$ 2,103,253	$ 1,687,593
Accounts receivable:		
Federal government departments and agencies	217,304	197,484
Other	1,297,930	1,161,066
Parliamentary appropriation receivable	907,000	682,200
Prepaid expenses	959,739	926,507
	5,485,226	4,654,850
Capital assets (Note 3)	1,033,902	1,075,633
	$ 6,519,128	$ 5,730,483
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 1,426,371	$ 804,866
Deferred accreditation fees	1,714,908	1,504,754
	3,141,279	2,309,620
Long term		
Deferred government funding (Note 4)	755,482	770,929
Deferred revenue - Tenant improvement allowance (Note 5)	278,420	304,704
	1,033,902	1,075,633
	4,175,181	3,385,253
EQUITY OF CANADA		
Equity of Canada	2,343,947	2,345,230
	$ 6,519,128	$ 5,730,483

Commitments (Note 9)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Approved by the Council

Chairman

Executive Director

Statement of Operations and Equity of Canada

For the year ended March 31	2005	2004
Revenue		
Conformity Assessment accreditation fees	$ 5,151,197	$ 4,762,328
Royalties from sales of standards (Note 7)	537,062	709,504
Sponsorship/Partnership Funding	338,392	655,179
WTO/NAFTA Enquiry Point	260,782	251,525
Other	478,647	366,429
	6,766,080	6,744,965
Expenses (Note 8)		
Conformity Assessment	3,833,047	3,401,876
Information Services	538,988	476,346
Standards Development	3,581,520	4,251,742
WTO/NAFTA Enquiry Point	260,782	251,525
Intergovernmental Affairs and Trade	870,929	956,200
Management and Administrative Services	4,626,544	4,363,469
	13,711,810	13,701,158
Net loss before government funding	(6,945,730)	(6,956,193)
Government funding		
Parliamentary appropriation for operating expenses	6,654,491	6,813,950
Amortization of deferred government funding	289,956	287,229
	6,944,447	7,101,179
Net (Loss) Income	(1,283)	144,986
Equity of Canada at the beginning of the year	2,345,230	2,200,244
Equity of Canada at the end of the year	$ 2,343,947	$ 2,345,230

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

BALANCE SHEET

As at March 31	2005	2004
ASSETS		
Current		
Cash	**$ 2,103,253**	$ 1,687,593
Accounts receivable:		
Federal government departments and agencies	**217,304**	197,484
Other	**1,297,930**	1,161,066
Parliamentary appropriation receivable	**907,000**	682,200
Prepaid expenses	**959,739**	926,507
	5,485,226	4,654,850
Capital assets (Note 3)	**1,033,902**	1,075,633
	$ 6,519,128	$ 5,730,483
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	**$ 1,426,371**	$ 804,866
Deferred accreditation fees	**1,714,908**	1,504,754
	3,141,279	2,309,620
Long term		
Deferred government funding (Note 4)	**755,482**	770,929
Deferred revenue - Tenant improvement allowance (Note 5)	**278,420**	304,704
	1,033,902	1,075,633
	4,175,181	3,385,253
EQUITY OF CANADA		
Equity of Canada	**2,343,947**	2,345,230
	$ 6,519,128	$ 5,730,483

Commitments (Note 9)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Approved by the Council

Chairman

Executive Director

Statement of Operations and Equity of Canada

For the year ended March 31	2005	2004
Revenue		
Conformity Assessment accreditation fees	$ 5,151,197	$ 4,762,328
Royalties from sales of standards (Note 7)	537,062	709,504
Sponsorship/Partnership Funding	338,392	655,179
WTO/NAFTA Enquiry Point	260,782	251,525
Other	478,647	366,429
	6,766,080	6,744,965
Expenses (Note 8)		
Conformity Assessment	3,833,047	3,401,876
Information Services	538,988	476,346
Standards Development	3,581,520	4,251,742
WTO/NAFTA Enquiry Point	260,782	251,525
Intergovernmental Affairs and Trade	870,929	956,200
Management and Administrative Services	4,626,544	4,363,469
	13,711,810	13,701,158
Net loss before government funding	(6,945,730)	(6,956,193)
Government funding		
Parliamentary appropriation for operating expenses	6,654,491	6,813,950
Amortization of deferred government funding	289,956	287,229
	6,944,447	7,101,179
Net (Loss) Income	(1,283)	144,986
Equity of Canada at the beginning of the year	2,345,230	2,200,244
Equity of Canada at the end of the year	$ 2,343,947	$ 2,345,230

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Statement of Cash Flows

For the year ended March 31	2005	2004
Operating activities		
Net (Loss) Income	**$ (1,283)**	$ 144,986
Adjustment for non-cash items		
Amortization of capital assets	**316,240**	313,512
Amortization of deferred government funding	**(289,956)**	(287,229)
Amortization of tenant improvement allowance	**(26,284)**	(26,283)
	(1,283)	144,986
Changes in current liabilities and current assets other than cash	**416,943**	269,845
Cash flows provided by operating activities	**415,660**	414,831
Investing activities		
Additions to capital assets	**(274,509)**	(227,249)
Financing activities		
Funding for acquisition of capital assets		
Parliamentary appropriation	**274,509**	227,249
Increase in cash during the year	**415,660**	414,831
Cash at the beginning of the year	**1,687,593**	1,272,762
Cash at the end of the year	**$ 2,103,253**	$ 1,687,593

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Notes to Financial statements, March 31, 2005

1. AUTHORITY, OBJECTS, AND PROGRAMS

The Standards Council of Canada was created by Parliament as a corporation under the *Standards Council of Canada Act* in 1970 (revised, 1996) to be the national coordinating body for voluntary standardization. The Council is a Crown corporation named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act* and, for the purposes of the *Income Tax Act*, is deemed to be a registered charity.

The mandate of the Council is to promote voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law, in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

In carrying out its mandate, the SCC performs the following activities:

- Accrediting organizations engaged in standards development and conformity assessment;
- representing Canada's interests regionally and internationally through membership in the International Organization for Standardization (ISO), the International Electrotechnical Commission (IEC), the Pacific Area Standards Congress, the Pan American Standards Commission, the International Laboratory Accreditation Cooperation, the Pacific Accreditation Cooperation, the Inter-American Accreditation Cooperation and the International Accreditation Forum;
- overseeing and coordinating Canada's participation in international standardization work;
- approving National Standards of Canada;
- providing advice and assistance to the Government of Canada in the negotiation of standardization-related aspects of international trade and mutual recognition agreements;
- working with international and foreign standards bodies to develop standardization agreements that facilitate trade;
- fostering and promoting an understanding of the benefits and usage of standards and conformity assessment;
- collecting and distributing information on standards activities; and
- operating Canada's North American Free Trade Agreement and World Trade Organization enquiry points on behalf of the federal government.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The significant accounting policies are:

(a) Capital assets

Capital assets are recorded at cost and amortized on a straight line basis over the estimated useful life of the assets as follows:

Furniture	5 years
Equipment	4 years
Leasehold improvements	term of the lease

(b) Revenues

Revenues from accreditation fees and royalties from sales of standards are recorded on an accrual basis in the year in which they are earned.

Funds received or receivable in respect of the annual portion of accreditation fees are recorded as deferred accreditation fees and are recognized as revenues in the year in which they are earned.

Recoveries of expenses in respect of an agreement for the operation of the World Trade Organization/North American Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

Contributions received for the hosting of international meetings or conferences are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

(c) Parliamentary appropriations

The Government of Canada provides funding to the Council. The portion of the parliamentary appropriation used to purchase depreciable capital assets is recorded as deferred government funding and amortized on the same basis and over the same periods as the related capital assets. The portion of the appropriation related to operations is recorded in the statement of operations in the year for which it was approved.

(d) Pension plan

All eligible employees participate in the Public Service Pension Plan administered by the Government of Canada. The Council's contributions to the plan reflect the full cost as employer. This amount is currently based on a multiple of the employee's required contributions, and may change over time depending on the experience of the Plan. These contributions represent the total pension obligations of the Council and are charged to operations on a current basis. The Council is not currently required to make contributions with respect to any actuarial deficiencies of the Public Service Pension Plan.

3. CAPITAL ASSETS

	2005			2004
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Furniture	$ 267,882	$ 227,185	$ 40,697	$ 78,310
Equipment	1,791,097	1,243,390	547,707	530,958
Leasehold improvements	625,913	180,415	445,498	466,365
	$ 2,684,892	$ 1,650,990	$ 1,033,902	$ 1,075,633

Statement of Cash Flows

For the year ended March 31	2005	2004
Operating activities		
Net (Loss) Income	**$ (1,283)**	$ 144,986
Adjustment for non-cash items		
Amortization of capital assets	**316,240**	313,512
Amortization of deferred government funding	**(289,956)**	(287,229)
Amortization of tenant improvement allowance	**(26,284)**	(26,283)
	(1,283)	144,986
Changes in current liabilities and current assets other than cash	**416,943**	269,845
Cash flows provided by operating activities	**415,660**	414,831
Investing activities		
Additions to capital assets	**(274,509)**	(227,249)
Financing activities		
Funding for acquisition of capital assets		
Parliamentary appropriation	**274,509**	227,249
Increase in cash during the year	**415,660**	414,831
Cash at the beginning of the year	**1,687,593**	1,272,762
Cash at the end of the year	**$ 2,103,253**	$ 1,687,593

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Notes to Financial statements, March 31, 2005

1. AUTHORITY, OBJECTS, AND PROGRAMS

The Standards Council of Canada was created by Parliament as a corporation under the *Standards Council of Canada Act* in 1970 (revised, 1996) to be the national coordinating body for voluntary standardization. The Council is a Crown corporation named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act* and, for the purposes of the *Income Tax Act*, is deemed to be a registered charity.

The mandate of the Council is to promote voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law, in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

In carrying out its mandate, the SCC performs the following activities:

- Accrediting organizations engaged in standards development and conformity assessment;
- representing Canada's interests regionally and internationally through membership in the International Organization for Standardization (ISO), the International Electrotechnical Commission (IEC), the Pacific Area Standards Congress, the Pan American Standards Commission, the International Laboratory Accreditation Cooperation, the Pacific Accreditation Cooperation, the Inter-American Accreditation Cooperation and the International Accreditation Forum;
- overseeing and coordinating Canada's participation in international standardization work;
- approving National Standards of Canada;
- providing advice and assistance to the Government of Canada in the negotiation of standardization-related aspects of international trade and mutual recognition agreements;
- working with international and foreign standards bodies to develop standardization agreements that facilitate trade;
- fostering and promoting an understanding of the benefits and usage of standards and conformity assessment;
- collecting and distributing information on standards activities; and
- operating Canada's North American Free Trade Agreement and World Trade Organization enquiry points on behalf of the federal government.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The significant accounting policies are:

(a) Capital assets

Capital assets are recorded at cost and amortized on a straight line basis over the estimated useful life of the assets as follows:

Furniture	5 years
Equipment	4 years
Leasehold improvements	term of the lease

(b) Revenues

Revenues from accreditation fees and royalties from sales of standards are recorded on an accrual basis in the year in which they are earned.

Funds received or receivable in respect of the annual portion of accreditation fees are recorded as deferred accreditation fees and are recognized as revenues in the year in which they are earned.

Recoveries of expenses in respect of an agreement for the operation of the World Trade Organization/North American Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

Contributions received for the hosting of international meetings or conferences are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

(c) Parliamentary appropriations

The Government of Canada provides funding to the Council. The portion of the parliamentary appropriation used to purchase depreciable capital assets is recorded as deferred government funding and amortized on the same basis and over the same periods as the related capital assets. The portion of the appropriation related to operations is recorded in the statement of operations in the year for which it was approved.

(d) Pension plan

All eligible employees participate in the Public Service Pension Plan administered by the Government of Canada. The Council's contributions to the plan reflect the full cost as employer. This amount is currently based on a multiple of the employee's required contributions, and may change over time depending on the experience of the Plan. These contributions represent the total pension obligations of the Council and are charged to operations on a current basis. The Council is not currently required to make contributions with respect to any actuarial deficiencies of the Public Service Pension Plan.

3. CAPITAL ASSETS

	2005			2004
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Furniture	$ 267,882	$ 227,185	$ 40,697	$ 78,310
Equipment	1,791,097	1,243,390	547,707	530,958
Leasehold improvements	625,913	180,415	445,498	466,365
	$ 2,684,892	$ 1,650,990	$ 1,033,902	$ 1,075,633

4. DEFERRED GOVERNMENT FUNDING

Deferred government funding represents the unamortized portion of parliamentary appropriation used to purchase depreciable capital assets.

Changes in the deferred government funding balance are as follows:

	2005	2004
Balance at beginning of year	$ 770,929	$ 830,909
Add appropriation used to acquire depreciable capital assets	274,509	227,249
Less amortization	289,956	287,229
Balance at end of year	$ 755,482	$ 770,929

5. DEFERRED REVENUE – TENANT IMPROVEMENT ALLOWANCE

The Council has received funds from the landlord to pay the cost of tenant improvements made to the office space it leases. These funds have been recorded as deferred revenue and are being amortized to income over the duration of the lease.

Changes made to the balance of this account are as follows:

	2005	2004
Balance at beginning of year	$ 304,704	$ 330,987
Less amortization	26,284	26,283
Balance at end of year	$ 278,420	$ 304,704

6. FINANCIAL INSTRUMENTS

Accounts receivable and accounts payable are incurred in the normal course of business. All are due on demand and are non-interest bearing. The carrying amounts of each approximate fair values because of their short maturity. There are no concentrations of accounts receivable with any one customer and, accordingly, no significant credit risk exists.

7. ROYALTIES FROM SALES OF STANDARDS

As of April 1, 1998 the Council has outsourced the operation of the Standards Sales Service to an independent agent. The agreement requires the payment of royalties to the Council based on a revenue sharing of net sales.

8. EXPENSES

	2005	2004
Salaries and employee benefits	$ 6,617,794	$ 6,259,968
Travel	1,998,352	1,779,211
Professional and special services	1,697,486	1,705,893
Memberships in International Organizations	1,101,365	1,128,715
Office accommodation	627,979	716,556
Amortization of capital assets	316,240	313,512
Publications and printing	283,058	300,842
Meetings	278,564	725,248
Office supplies	173,686	162,692
Telecommunications and postage	157,822	153,292
Public relations	131,796	169,267
Rental of office equipment	61,754	51,656
Other	265,914	234,286
	$ 13,711,810	$ 13,701,158

The Council and all eligible employees contribute to the Public Service Pension Plan. The plan provides benefits based on years of service and average earnings at retirement. The benefits are fully indexed to the increase in the Consumer Price Index. The Council's and employees' contributions to the Public Service Pension Plan for the year were as follows:

	2005	2004
Council's contributions	$ 596,649	$ 629,148
Employees' contributions	$ 266,016	$ 248,527

9. COMMITMENTS

The Council has entered into an agreement to lease office space for a fifteen-year term which commenced in July 2000. The future minimum annual rental payments under this agreement, exclusive of operating expense and property tax, are as follows:

Starting in:	July 2003	$309,723
	July 2005	$328,769
	June 2008	$331,799
	July 2010	$350,845

10. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Council is a component of the Government of Canada reporting entity and is therefore related to all federal departments, agencies, and Crown corporations. The Council enters into transactions with these entities in the normal course of business, under the same terms and conditions that apply to unrelated parties.

11. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 2004 comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

4. DEFERRED GOVERNMENT FUNDING

Deferred government funding represents the unamortized portion of parliamentary appropriation used to purchase depreciable capital assets.

Changes in the deferred government funding balance are as follows:

	2005	2004
Balance at beginning of year	$ 770,929	$ 830,909
Add appropriation used to acquire depreciable capital assets	274,509	227,249
Less amortization	289,956	287,229
Balance at end of year	$ 755,482	$ 770,929

5. DEFERRED REVENUE – TENANT IMPROVEMENT ALLOWANCE

The Council has received funds from the landlord to pay the cost of tenant improvements made to the office space it leases. These funds have been recorded as deferred revenue and are being amortized to income over the duration of the lease.

Changes made to the balance of this account are as follows:

	2005	2004
Balance at beginning of year	$ 304,704	$ 330,987
Less amortization	26,284	26,283
Balance at end of year	$ 278,420	$ 304,704

6. FINANCIAL INSTRUMENTS

Accounts receivable and accounts payable are incurred in the normal course of business. All are due on demand and are non-interest bearing. The carrying amounts of each approximate fair values because of their short maturity. There are no concentrations of accounts receivable with any one customer and, accordingly, no significant credit risk exists.

7. ROYALTIES FROM SALES OF STANDARDS

As of April 1, 1998 the Council has outsourced the operation of the Standards Sales Service to an independent agent. The agreement requires the payment of royalties to the Council based on a revenue sharing of net sales.

8. EXPENSES

	2005	2004
Salaries and employee benefits	$ 6,617,794	$ 6,259,988
Travel	1,998,352	1,779,211
Professional and special services	1,697,486	1,705,893
Memberships in International Organizations	1,101,365	1,128,715
Office accommodation	627,979	716,556
Amortization of capital assets	316,240	313,512
Publications and printing	283,058	300,842
Meetings	278,564	725,248
Office supplies	173,686	162,692
Telecommunications and postage	157,822	153,292
Public relations	131,796	169,267
Rental of office equipment	61,754	51,656
Other	265,914	234,286
	$ 13,711,810	$ 13,701,158

The Council and all eligible employees contribute to the Public Service Pension Plan. The plan provides benefits based on years of service and average earnings at retirement. The benefits are fully indexed to the increase in the Consumer Price Index. The Council's and employees' contributions to the Public Service Pension Plan for the year were as follows:

	2005	2004
Council's contributions	$ 596,649	$ 629,148
Employees' contributions	$ 266,016	$ 248,527

9. COMMITMENTS

The Council has entered into an agreement to lease office space for a fifteen-year term which commenced in July 2000. The future minimum annual rental payments under this agreement, exclusive of operating expense and property tax, are as follows:

Starting in:	July 2003	$309,723
	July 2005	$328,769
	June 2008	$331,799
	July 2010	$350,845

10. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Council is a component of the Government of Canada reporting entity and is therefore related to all federal departments, agencies, and Crown corporations. The Council enters into transactions with these entities in the normal course of business, under the same terms and conditions that apply to unrelated parties.

11. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 2004 comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

système national de **normes**

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

TRACER L'ITINÉRAIRE

RAPPORT ANNUEL 2004 | 2005

Established in 1970 – 35 years
Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes
Créé en 1970 – 35 ans

Canada

Mission : Nous nous proposons de diriger et de faciliter l'élaboration des normes nationales et internationales et des services d'accréditation et leur recours, pour parvenir à améliorer la compétitivité et le bien-être du Canada

Vision : Être reconnu au pays comme étant le premier organisme responsable du Système national de normes du Canada

Pour nous joindre

Adresse : Conseil canadien des normes
270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Téléc. : (613) 569-7808
Courriel : info@scc.ca
Site Web : http://www.ccn.ca

ISBN 0-920360-54-8
Ottawa, juin 2005

Imprimé au Canada sur papier recyclé et recyclable

Table des matières

Mot du Président 2
Mot du Directeur général 3
Survol de l'année 5
Profil de la société 7
Cadre d'exploitation et contexte 16
Fonctionnement de la société par secteur d'activité 19
Rapport de gestion 34
États financiers 37

Les chiffres en relief

Les membres du Conseil en place au cours de l'AF 2004-2005 8
Structure du CCN, Conseil et comités compris 10
Accueil des pays du monde 17
États financiers – Les grandes lignes 18
Mise à jour de la Stratégie canadienne de normalisation 19
Satisfaction de la clientèle 20
Trafic sur le Site Web 21
Conférence du Système national de normes 22
Recours aux normes internationales au Canada 23
Récipiendaires des prix du CCN 25
Influence du Canada sur l'élaboration des normes internationales 26
Influence du Canada sur l'élaboration des normes régionales 26
Recouvrement des coûts 27
Accords signés par le CCN au cours de l'année 28
Participation aux activités des Organismes d'évaluation de la conformité 28
Les dernières parutions du CCN 30
Services *Alerte!* 31
Service à la clientèle 32
Résultat et perte nets par rapport à l'ensemble du budget 33
Aperçu financier de 2000 à 2005 35

Mot du président – Hugh A. Krentz

« Un bon plan de travail est comparable à une carte routière : il indique la destination finale et, le plus souvent, le meilleur itinéraire à suivre pour l'atteindre. »
– H. Stanley Judd

Au moment où les Canadiens ont amorcé la deuxième moitié de la présente décennie, la première d'un nouveau millénaire, ils n'étaient pas les seuls à réfléchir sur les transformations qu'a connues notre monde et, qui plus est, sur ce que nous réserve le XXIe siècle. Au cours de l'année écoulée, le Conseil canadien des normes (CCN) s'est penché en particulier sur l'incidence de cette évolution sur la normalisation volontaire et sur son rôle dans l'orientation des activités de normalisation du Canada.

Bien que les principaux objectifs fixés en 2000 dans la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) demeurent encore pertinents aujourd'hui, les priorités changeantes et les réalités mondiales nous obligent à revoir, pour l'adapter, la carte routière que nous utilisons pour atteindre ces objectifs. La mise à jour de la SCN, achevée en février 2005, a constitué un élément fondamental de ces efforts. Il s'agissait également de veiller à ce que la stratégie générale du CCN demeure en harmonie avec les priorités du Canada tout en renforçant le cadre dont nous nous servons pour affiner nos objectifs à court terme, et ce, pour être à même de composer avec ces besoins changeants.

Durant la deuxième Conférence du Système national de normes (SNN), tenue en novembre 2004, on a bouclé la boucle en achevant le processus de mise à jour de la SCN entamé en 2003 par l'instance dirigeante du CCN. Des parties intéressées de partout au Canada ont été invitées à Calgary, en Alberta, à tracer avec le CCN un itinéraire qui permettra aux activités de normalisation de contribuer réellement à bâtir un avenir concurrentiel, prospère et durable pour l'ensemble des Canadiens. Les ateliers, les exposés et les discours-programmes de la Conférence ont fait écho à bon nombre des enjeux et thèmes clés qui étaient au cours de l'AF 2004-2005 au cœur des travaux du CCN : la réglementation intelligente, le développement durable, la responsabilité sociale et les soins de santé. La Conférence a également permis de souligner les nombreuses contributions des membres du SNN, parmi lesquels les personnes, les organismes et les comités sélectionnés à titre de récipiendaires 2004 des prix décernés par le CCN.

Compte tenu des efforts exceptionnels réalisés par le personnel du CCN, les membres des Comités consultatifs et les intéressés, qui ont tous travaillé sans relâche à assurer le succès de ces initiatives tournées vers l'avenir, je suis persuadé que nous continuerons à travailler ensemble dans la réussite.

Mérite également d'être soulignée la contribution de mes 14 collègues du Conseil du CCN qui prennent leur rôle très au sérieux, c'est-à-dire assurer le leadership du CCN et en définir l'orientation stratégique. À une époque où les Canadiens se préoccupent de plus en plus de la transparence et de la responsabilisation des organismes des secteurs public et privé, non seulement le CCN respecte les exigences en matière de régie de la société imposées par le gouvernement fédéral aux sociétés d'État, mais encore il adopte des mesures préventives pour demeurer transparent dans ses initiatives et activités. Le rapport final de l'Examen spécial du Bureau du vérificateur général, réalisé en 2004, en fait d'ailleurs état. Les conclusions de cet examen témoignent des résultats positifs obtenus grâce aux efforts déployés ces cinq dernières années à l'échelle de l'organisation afin d'améliorer et de tirer parti du solide cadre de gouvernance établi par le CCN.

À travers un leadership exercé dans les travaux d'élaboration d'une norme de responsabilité sociale de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), le CCN a manifesté à nouveau son soutien pour les activités de normalisation en tant qu'outil favorisant une meilleure responsabilisation à l'échelle mondiale. Signalons en particulier la contribution de Daniel Gagnier, vice-président du CCN, qui a dirigé le groupe de travail international ayant recommandé l'élaboration de cette norme à l'Assemblée générale de l'ISO. Sa contribution est symbolique du rôle de premier plan joué par le CCN, au cours de l'AF 2004-2005, dans les activités de normalisation internationale.

Tout en recherchant de nouvelles possibilités de normalisation susceptibles d'améliorer la compétitivité du Canada au sein du marché mondial, nous avons également fait face à un enjeu permanent : maintenir les ressources humaines et financières nécessaires pour stimuler le Système national de normes en dépit des tendances qui se dessinent en matière de démographie et des réalités économiques changeantes.

Une recommandation est revenue souvent au cours des séances stratégiques organisées à l'intention des membres du Conseil du CCN, de ses Comités consultatifs et de son personnel, ainsi que des intéressés, c'est-à-dire qu'il importe d'exprimer clairement et succinctement la valeur de la normalisation et les avantages qu'il y a à participer aux divers aspects des travaux qui s'y rattachent. Ce message était également au cœur du rapport final du Groupe d'études du CCN sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes, qui a été présenté au Conseil l'an dernier. Compte tenu de ces commentaires, l'élaboration à l'intention de tous les Canadiens de messages clairs et tangibles conçus pour illustrer l'importance des normes et le rôle du CCN dans les travaux de normalisation constitueront une priorité au cours de l'AF 2005-2006.

Examinant l'itinéraire qui a été tracé, je constate qu'il reste encore beaucoup à faire. J'ai bon espoir cependant que cette nouvelle orientation stratégique aura pour effet de renforcer la capacité du Conseil canadien des normes d'évoluer dans des contextes nationaux et mondiaux, et qu'en retour ces outils permettront de renforcer notre Système national de normes.

Mot du Directeur général – Peter Clark

Nous avons de quoi célébrer en 2005 alors que le Conseil canadien des normes (CCN) entame sa 35e année d'existence! Face à un paysage social, économique et politique en constante évolution au Canada et partout dans le monde, l'Organisme a, ces 35 dernières années, accompli beaucoup et subi de nombreux changements. Nous n'avons pas cessé pendant tout ce temps de regarder droit devant nous et de maintenir le cap. À l'heure où nous poursuivons notre voyage, nos buts sont clairement définis grâce aux efforts déployés récemment pour déterminer les activités qui répondront aux besoins changeants des Canadiens en matière de normalisation.

Les activités de partage de l'information, de réseautage et de concertation ont continué au cours de l'année de stimuler la normalisation, et les membres du personnel du CCN ont tenu le gouvernail à titre d'organisateurs et de participants d'un certain nombre de réunions, de conférences et autres rencontres nationales, régionales et internationales. Nous avons continué d'honorer les obligations internationales du Canada en accueillant un certain nombre d'événements, dont l'assemblée annuelle du Pacific Area Standards Congress et la réunion du Comité exécutif de l'InterAmerican Accreditation Cooperation. Des efforts exceptionnels ont été déployés par le personnel qui a travaillé en collaboration avec nos partenaires à la planification et à l'accueil réussis de la Conférence du Système national de normes (SNN).

Le resserrement des liens établis par le CCN à l'échelle nationale, tel était le but de la Conférence du SNN, qui a rassemblé en novembre 2004, à Calgary, des participants venus de tous les coins du pays. Les délégués ont été invités à examiner le rôle changeant de la normalisation dans bon nombre des secteurs qui revêtent actuellement le plus d'importance pour les Canadiens, notamment la santé et la sécurité, la sécurité publique, les énergies de remplacement et le développement durable. On leur a également demandé d'envisager le rôle de la normalisation dans les politiques publiques dans un contexte où tous les paliers de gouvernement examinent et mettent à jour leurs pratiques réglementaires, tout en cherchant à les harmoniser davantage avec celles de leurs homologues nationaux et internationaux.

Le recours aux normes et à l'évaluation de la conformité en tant que moyen susceptible d'accroître la compétitivité du Canada n'a pas seulement figuré parmi les sujets de discussion de la Conférence, mais il a aussi fait l'objet des nombreuses recommandations adressées au gouvernement fédéral dans le rapport final de septembre 2004 du Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente. Ce n'est là que l'un des nombreux signes encourageants que nous arrivons à faire entendre notre message – l'utilisation de la normalisation en tant qu'outil de politique publique comporte de nombreux avantages – et que les gouvernements sont désireux d'appliquer ce concept. Autre indicateur des progrès accomplis : la participation accrue aux activités du Système national de normes des Organismes provinciaux et territoriaux de réglementation et des comités.

L'idée de « Tracer l'itinéraire », élément fondamental de la Conférence, exprime également l'orientation stratégique globale prise par le CCN au cours

de l'AF 2004-2005. En plus de diriger le processus ayant mené au lancement en février 2005 de la version actualisée de la Stratégie canadienne de normalisation, le CCN a également réalisé tout au long de l'année de grands progrès dans la rationalisation de ses propres pratiques de planification stratégique et l'établissement, à l'échelle de l'organisation, d'objectifs clairs et mesurables pour l'avenir. Grâce aux contacts établis quotidiennement avec les collègues et les clients de la communauté nationale et internationale de normalisation, le personnel a apporté une contribution extrêmement précieuse, permettant de répondre aux besoins actuels et futurs en matière de produits et services liés aux normes.

Le CCN comprend la nécessité d'adapter aux besoins changeants des Canadiens ses programmes d'accréditation des organismes tiers d'évaluation de la conformité et des organismes chargés d'élaborer les normes nationales. C'est ainsi qu'il apporté au cours de l'année des modifications majeures à son Programme d'accréditation des laboratoires, suivant la fin d'une entente de partenariat établie dans le domaine de l'accréditation avec l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE). Tout en prenant les mesures nécessaires pour offrir des programmes d'accréditation distincts, le CCN et l'ACLAE en sont également arrivés à un accord concernant l'accréditation des laboratoires ontariens d'analyse de l'eau potable.

L'objectif consistant à assurer la santé et la sécurité des Canadiens et à réduire l'impact des activités agricoles sur l'environnement a contribué à l'expansion des programmes d'accréditation des systèmes de management du CCN. Afin de répondre aux défis écologiques uniques de ce secteur, le CCN a lancé, en décembre 2004, un programme de qualification des Organismes de certification des systèmes de management environnemental accrédités par ses soins, qui enregistrent les exploitations porcines selon une norme canadienne fondée sur la série ISO 14000. Soulignons également les efforts déployés actuellement pour soutenir le secteur des aliments biologiques du Canada de sorte que nos produits certifiés biologiques soient acceptés sur les marchés étrangers.

Par ailleurs, les soins de santé, et les solutions que sont susceptibles d'apporter les normes à certains des défis les plus persistants que doit relever le Canada en matière de prestation de services de santé, figuraient parmi les priorités de l'AF 2004-2005. Je suis heureux d'annoncer que le CCN a signé un protocole d'entente avec le Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS) en vue de l'accréditation de ce dernier comme Organisme d'élaboration de normes et d'une collaboration dans le domaine de l'accréditation de certains établissements de santé. Nous travaillons en outre avec plusieurs autres partenaires à des projets de normalisation liés aux soins de santé, parmi lesquels l'élaboration de normes pour certaines technologies de l'information qui contribuent à améliorer la prestation des services de santé dans l'ensemble du pays.

Comme tant d'autres secteurs, l'industrie des normes fait face à une demande accrue de services offerts sur Internet. Dans le cadre des efforts déployés constamment pour répondre aux besoins commerciaux changeants des Canadiens, le CCN a décidé d'ouvrir sa propre boutique de normes électronique. Créée en partenariat avec IHS Canada, le StandardsStore s'inscrit dans le cadre d'une entente renouvelée en 2004 entre le CCN et IHS pour la vente de normes à l'intérieur du Canada.

Si, au cours de l'AF 2004-2005, les efforts du CCN ont porté principalement sur les événements nationaux, ce dernier n'en a pas moins continué à jouir, au nom du Canada, d'une grande visibilité dans les travaux techniques et d'élaboration des politiques réalisés au sein des organismes internationaux d'élaboration de normes, des organismes internationaux qui travaillent dans le sens de l'établissement d'un système mondial d'accréditation pour l'évaluation de la conformité, et des organismes régionaux de normalisation. Non seulement le CCN a-t-il continué à chercher à assumer des rôles de leader au sein de ces organisations, et à s'en voir confier de nouveaux, mais il a également partagé son expertise avec les pays en développement dans l'espoir que cette aide leur permettra de devenir au cours des années à venir tout aussi actifs dans les activités mondiales de normalisation.

Au moment où le CCN s'engage dans la voie tracée devant lui, c'est avec optimisme que j'envisage l'aventure qui nous attend. De plus, je suis impatient de travailler avec nos partenaires et le Conseil du CCN pour continuer les travaux entrepris en vue de la réalisation de nos objectifs. Je suis tout aussi persuadé que nous allons établir et maintenir de nouvelles relations au fur et à mesure que nous ferons des percées, ici au Canada et partout dans le monde.

Survol de l'année

Au cours de l'AF 2004-2005, le CCN s'est consacré à de nombreuses activités d'intérêt. Voici une liste non exhaustive des événements marquants de la dernière année.

En 2004

23-28 mai – Le CCN accueille à Vancouver une réunion du Pacific Area Standards Congress et y présente des ateliers sur les sujets suivants : jumelage et mentorat dans les pays en développement, et bonnes pratiques réglementaires.

29-31 mai – Il parraine à Toronto la Conférence annuelle 2004 du Forum pour la formation en commerce international, à laquelle il participe.

14 juin – Il dévoile le nom des récipiendaires des Prix 2004 du Conseil canadien des normes, qui sont remis en reconnaissance des contributions exceptionnelles de personnes et d'organismes aux activités de normalisation volontaire.

5-10 juillet – Il signe l'Accord de reconnaissance multilatérale (AML) de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC) sur la certification des produits, au cours de la Réunion plénière de l'Organisme, tenue à Séoul, en Corée. Joan Brough-Kerrebyn, responsable des Systèmes de management de la qualité du CCN, est élue au cours de cette réunion à la présidence du Comité technique de la PAC.

22 et 23 juillet – Il accueille une réunion du Comité exécutif de l'InterAmerican Accreditation Cooperation et une séance de formation de deux jours sur l'incertitude de mesure et les essais d'aptitude.

16 et 17 août – Le Vice-président du Conseil du CCN, Daniel Gagnier, prononce un discours sur le développement durable au cours du Congrès annuel de la Standards Engineering Society, tenu à Ottawa.

15 et 16 septembre – Le Président du Conseil, Hugh Krentz, le Directeur général, Peter Clark et le personnel du CCN assistent à Genève, en Suisse, à l'Assemblée générale de l'ISO. M. Krentz participe à un débat d'experts sur le thème : la normalisation internationale – diffuser le message en amont (trad. libre de : International Standardization – Bringing the Message to the Top). Au cours de cette réunion, le Canada se propose pour accueillir en 2006 l'Assemblée générale de l'ISO.

21 septembre – Quatre membres du Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI), à savoir Chandra Krishnayya, Serge Breault, David Kiang et Walter G. Booth, se voient remettre le prestigieux Prix 1906 en reconnaissance de leurs contributions exceptionnelles aux travaux de la CEI.

22 septembre – Dans son rapport final d'Examen spécial du CCN, le Bureau du vérificateur général du Canada ne signale aucune lacune importante.

30 septembre – Le CCN signe avec le Conseil canadien d'agrément des services de santé un Protocole d'entente concernant l'accréditation éventuelle de ce dernier comme Organisme d'élaboration de normes et leur coopération dans le domaine de l'accréditation des établissements de soins de santé.

9 octobre – Il signe les Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) de l'International Accreditation Forum (IAF) sur les Systèmes de management environnemental et la certification des produits, lors de la 18e Réunion générale annuelle de l'IAF, tenue à Cape Town, en Afrique du Sud. Au cours de cette réunion, Elva Nilsen, Directrice du Commerce et des affaires intergouvernementales du CCN, est réélue à la vice-présidence de l'Organisation.

14 octobre – Il souligne la Journée mondiale de la normalisation en publiant sa revue annuelle, *Consensus*, sous le thème *Les normes, un point de contact!* Il y est question du rôle important joué par la normalisation comme facteur reliant les Canadiens les uns aux autres.

23-29 octobre – Peter Clark, Directeur général du CCN, assiste à Port of Spain, à Trinité-et-Tobago, à l'Assemblée générale de l'InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC) et à la réunion de son Comité exécutif. Au cours de cette réunion, Pat Paladino, Directeur de l'Évaluation de la conformité du CCN, est élu vice-président de l'IAAC.

15-17 novembre – Le CCN accueille à Calgary la deuxième Conférence du Système national de normes, événement qui réunit des personnes issues des quatre coins du Canada pour « Tracer l'itinéraire » des travaux de normalisation. Il rend hommage aux récipiendaires des Prix 2004 du CCN au cours d'un repas de gala et d'une cérémonie, tenus le 16 novembre.

24 novembre – Il signe avec la Bolivie une entente administrative concernant la mise en œuvre d'une version espagnole du service *Export Alerte!*

29 et 30 novembre – Son personnel assiste à Santiago, au Chili, à la réunion du Conseil d'administration de la Pan American Standards Commission (COPANT), au cours de laquelle le Canada voit son mandat renouvelé pour deux ans au Bureau de gestion technique , renouvellement entrant en vigueur en avril 2005.

1er décembre – Le CCN célèbre le 5e anniversaire de son service *Export Alerte!*, qui avertit par courrier électronique les exportateurs canadiens des modifications proposées aux règlements et aux exigences techniques susceptibles d'avoir une incidence sur leurs activités commerciales.

12 décembre – Il lance son Programme sectoriel de l'industrie porcine – Systèmes de management environnemental (PSIP-SME).

21 décembre – Le ministre de l'Industrie, David L. Emerson, nomme David Fransen, Sous-ministre adjoint du secteur de la politique à Industrie Canada, pour siéger comme représentant fédéral au Conseil du CCN. M. Fransen remplace Andrei Sulzenko qui a pris sa retraite le 30 avril 2004.

En 2005

1er janvier – Le partenariat du CCN et de l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE) concernant l'accréditation des laboratoires d'analyse environnementale prend fin.

10 janvier – En tant que membre de l'International Accreditation Forum (IAF), le CCN adopte un plan de transition vers la version actualisée de la norme sur les Systèmes de management environnemental, ISO 14001:2004, annoncée par l'IAF et l'ISO.

27 janvier – Le CCN et IHS Canada ouvrent une nouvelle boutique électronique à double enseigne, le www.standardsstore.ca, qui procure aux utilisateurs un guichet unique pour l'achat de normes industrielles et de publications connexes.

9 février – Le CCN dévoile la Mise à jour 2005-2008 de la Stratégie canadienne de normalisation.

23 mars – Il signe avec le ministère de la gestion des normes de la Malaisie un accord d'hébergement en vue de la mise en œuvre d'un service *Export Alerte!*

31 mars – Le ministre de l'Industrie, David L. Emerson, propose le renouvellement du mandat de Peter Clark, Directeur général du CCN, en attendant l'examen de cette question par le Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie.

Profil de la société

Société d'État fédérale, le Conseil canadien des normes (CCN) gère le Système national de normes (SNN) du Canada.

Les normes sont des publications qui fixent les pratiques, les exigences techniques et la terminologie adoptées pour les produits, les services et les systèmes. La normalisation consiste en l'élaboration et l'application des normes et en l'évaluation de leur respect. L'accréditation est la pratique qui consiste à vérifier si une organisation possède les compétences nécessaires pour se livrer à une tâche particulière. Les normes et l'évaluation de la conformité permettent d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des méthodes et des produits, et constituent un élément essentiel de la technologie, de l'innovation et du commerce.

Le CCN assume diverses fonctions visant à assurer l'efficacité et le fonctionnement coordonné de la normalisation au Canada. Il représente en outre les intérêts du pays pour les questions liées aux normes tant à l'étranger qu'au sein des forums internationaux.

Sa mission

Le Conseil canadien des normes est une société d'État fédérale investie, en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, de la mission suivante :

En vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation, le Conseil a pour mission d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :

a) d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;

b) d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;

c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes, et de voir à la bonne marche de leurs activités;

d) d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;

e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Paragraphe 4.(1), *Loi sur le Conseil canadien des normes*, S.R.C. 1970, ch. 41 (1er suppl.), modifiée en 1996, ch. 24

Son parcours

En 1964, le gouvernement fédéral procédait à un examen complet des activités de normalisation du Canada. Cette étude a révélé l'existence d'un certain nombre de carences dans la façon dont le pays considérait la normalisation en termes de coordination, de planification à long terme, de soutien apporté par l'industrie et le gouvernement et de participation du Canada aux activités de normalisation internationale. La réaction du gouvernement a été de créer le Conseil canadien des normes en adoptant la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, qui recevait en 1970 la sanction royale.

En 1973, le Conseil canadien des normes (CCN) accréditait quatre Organismes d'élaboration de normes, dont trois sont toujours membres actifs du Système national de normes (SNN). C'est en 1980 qu'était accrédité le premier Organisme de certification, accréditation suivie un an plus tard de celle des deux premiers laboratoires. En 1993, les trois premiers Organismes registraires

de systèmes de management de la qualité obtenaient leur accréditation, suivis, les années suivantes, des premiers Organismes registraires de systèmes de management environnemental, Organismes de certification des auditeurs et prestataires de cours de formation des auditeurs et Organismes d'inspection.

Les membres du Conseil en place au cours de l'AF 2004-2005

Président :
Hugh Krentz
Président-directeur général, Institut canadien de la construction en acier; directeur général, Steel Structures Education Foundation

Vice-président :
Daniel Gagnier
Vice-président principal, Affaires générales et externes, chez Alcan Inc.

Charles Cipolla
Président, Rockwell Automation Canada Inc.

David Fardy
Directeur général, Protrans Personnel Services Inc.

Philippe Fontaine
Vice-président, Comité consultatif des provinces et territoires
Consultant dans les domaines de la normalisation et de la certification

David Fransen
Sous-ministre adjoint, Secteur politique, Industrie Canada

Jacques Girard
Président, Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes
Directeur de la normalisation et de la certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow
Président et chef de la direction, Association canadienne de l'électricité

Charles LaFlèche
Président-directeur général, Momentum Healthware

Danielle Laramée
Associée, directrice de la fiscalité pour l'est du Canada, Ernst & Young

Israel Lyon
Président, Comité consultatif des provinces et territoires
Directeur, Élaboration de programme, Ontario Economic Summit

David MacKinnon
Administrateur, Collège des médecins et chirurgiens et Westpark Healthcare Centre

Suzanne Morin
Avocate principale, Loi et politiques de nature règlementaire, Bell Canada

James Reichert
Vice-président, Recherche et Affaires internationales, British Columbia Institute of Technology

Yuen Pau Woo
Vice-président à la recherche et économiste en chef, Fondation Asie Pacifique du Canada

Le CCN s'est mis à l'ouvrage en s'efforçant de refléter la meilleure image possible du Canada au sein des organismes de normalisation internationaux tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI). Le Canada occupait en 1972 un siège au sein du Conseil de l'ISO et voyait, en 1988, son premier représentant élu à la présidence de l'organisation.

L'Organisme a commencé à s'occuper d'information en 1973, date à laquelle il a publié son premier livret. Après avoir entrepris en 1976 la vente des normes, il créait en 1977 ce qui allait devenir le Service d'information et de recherche.

En 1996, la *Loi sur le Conseil canadien des normes* faisait l'objet de modifications importantes à la suite d'une vaste consultation du public. Le nombre des membres de l'instance dirigeante de l'Organisme passait ainsi de 57 à 15. Il aurait désormais un champ d'activité comprenant l'environnement, les technologies de l'information, les ressources naturelles et le secteur des services. Les amendements apportés à la Loi l'autorisaient en outre à signer des accords de reconnaissance avec ses homologues étrangers et à conseiller le gouvernement fédéral sur les aspects liés aux normes des accords commerciaux internationaux.

Ces amendements étaient suivis de l'élaboration de la Stratégie canadienne de normalisation. Dévoilée en mars 2000, cette stratégie constitue un outil de direction et d'orientation sur la façon de recourir à la normalisation pour améliorer le bien-être social et économique des Canadiens. Ses recommandations continuent à servir de base aux plans et stratégies de l'Organisme.

En août 2002, paraissait dans la *Gazette du Canada* un décret habilitant le CCN à accréditer les Organismes d'évaluation de la conformité des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Une version actualisée de la Stratégie canadienne de normalisation était publiée en février 2005, à l'issue de vastes consultations menées auprès de l'instance dirigeante du CCN, de ses Comités consultatifs, de la direction et du personnel de l'Organisme et de divers intéressés du Système national de normes.

Sa structure

Le Conseil du CCN

Les membres du Conseil de l'Organisme sont nommés par le gouvernement fédéral et relèvent du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie. Ce Conseil comprend un maximum de 15 membres : un président, un vice-président, un représentant du gouvernement fédéral, un représentant du Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes, deux représentants du Comité consultatif des provinces et territoires et neuf du secteur privé, parmi lesquels des Organismes non gouvernementaux.

Ses Comités consultatifs

Les Comités consultatifs du Conseil du CCN sont tels qu'ils permettent au Conseil d'avoir accès aussi bien à des conseils qu'à des renseignements et à des points de vue extrêmement divers. Afin que leur contribution reflète la diversité des intéressés canadiens, ces comités sont tous tenus d'avoir une matrice de composition équilibrée, consistant en des représentants issus des différentes régions du pays et de divers milieux professionnels.

Les membres du Conseil en place au cours de l'AF 2004-2005 : De gauche à droite, debout : David Fardy, Sondra Bruni (représentante des consommateurs), David MacKinnon, Suzanne Morin, Charles Cipolla, Sandra Watson (Secrétaire générale, Directrice des Services intégrés du CCN), Hans Konow, Israel Lyon, Philippe Fontaine, Charles LaFlèche, Danielle Laramée, Jacques Girard. De gauche à droite, assis : Hugh Krentz (Président du Conseil du CCN), Peter Clark (Directeur général du CCN). Absents au moment de la photo : Daniel Gagnier, David Fransen, James Reichert et Yuen Pau Woo.

Deux de ces comités, le Comité consultatif des provinces et territoires et le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes, ont été établis en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, les autres ayant été créés par le Conseil lui-même.

Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC)
Il fournit au Conseil conseils et soutien dans le cadre des Programmes d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité du CCN, notamment pour ce qui a trait aux guides, normes, activités et programmes nationaux et internationaux s'y rapportant. Les membres du CCEC sont issus des Organismes de réglementation, du gouvernement fédéral, de l'industrie, des Organismes d'évaluation de la conformité et du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public. Le Comité consultatif canadien du CASCO, comité de l'ISO sur l'évaluation de la conformité, relève du CCEC.

Comité consultatif sur les normes (CCNor)
Ce comité joue le rôle de conseiller en ce qui concerne les questions de politique liées à l'élaboration et à l'harmonisation des normes nationales, régionales et internationales. Il favorise une forte participation aux travaux d'élaboration des normes, incite à un recours généralisé au Système national de normes et voit au bon fonctionnement du Programme d'accréditation des organismes d'élaboration de normes du CCN. Le CCNor se compose de représentants appartenant à des Organismes d'élaboration de normes, des Organismes de réglementation, au gouvernement fédéral, à l'industrie, au Comité national du Canada de l'ISO, au Comité national du Canada de la CEI et au Comité sur les intérêts des consommateurs et du public.

Comité consultatif sur le commerce (CCCom)
Ce comité traite des questions liées au commerce interprovincial et international, dont des accords commerciaux tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les membres du CCCom sont issus des Organismes d'évaluation de la conformité, du gouvernement fédéral, de l'industrie et d'autres comités consultatifs du Conseil. Le Comité consultatif canadien du DEVCO, comité de l'ISO sur les questions relatives aux pays en développement, relève du CCCom.

Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)
Le CNC/CEI présente aux comités de régie de la CEI la contribution du Canada, représente le pays au sein de la CEI et gère les travaux des comités canadiens qui participent aux travaux techniques de la CEI. Les travaux de ce comité vont dans le sens des activités nationales à travers les caractéristiques de chacun de

Structure du CCN, Conseil et comités compris

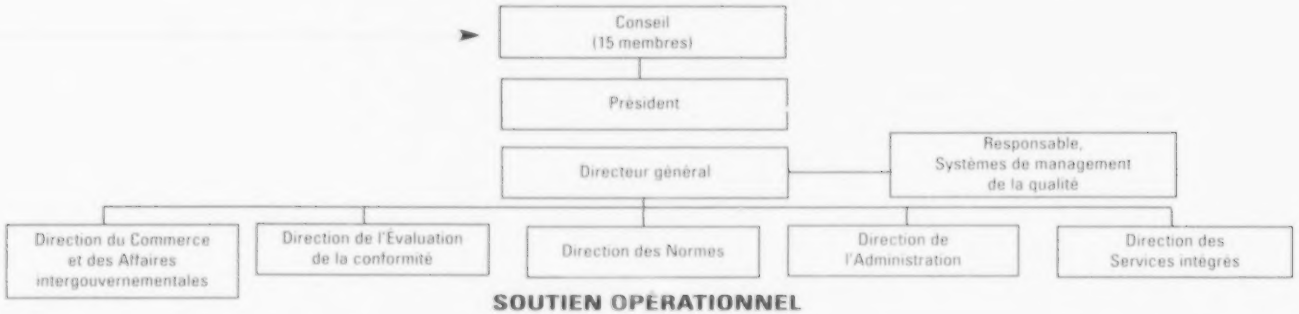

SOUTIEN OPÉRATIONNEL

- Affaires intergouvernementales
- Commerce international
- Service d'information et de recherche
- Politiques
- Point d'information OMC/ALÉNA
- Centre de documentation technique (CDT)

Programmes d'accréditation :
- Prestataires de cours de formation des auditeurs
- Organismes d'inspection
- Organismes registraires des systèmes de management (SME/SMQ)
- Organismes de certification des personnes
- Organismes de certification des produits
- Laboratoires d'essais et d'étalonnage

- Section Organisation internationale de normalisation (ISO)
- Section Commission électrotechnique internationale (CEI)
- Section Comité technique mixte ISO/CEI sur les technologies de l'information (JTC 1)
- Programme des membres
- Normes nationales du Canada
- Programme d'accréditation des organismes d'élaboration de normes

- Finances
- Ressources humaines
- Administration
- Systèmes informatiques
- Traduction

- Secrétariat du Conseil
- Communications
- Marketing
- Arts graphiques
- Planification générale
- Coordination des événements (CE)

COMITÉS CONSULTATIFS ET DES POLITIQUES

- Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT)
- Comité consultatif sur le commerce (CCCom)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CCC/CASCO)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour les questions relatives aux pays en développement (CCC/DEVCO)

Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC) :
- Sous-comité sur la réglementation
- Groupe de travail sur la certification
- Groupe de travail des laboratoires
- Groupe de travail des prestataires de cours de formation – SME
- Groupe de travail des prestataires de cours de formation – SMQ
- Groupe de travail des organismes registraires de SME
- Groupe de travail des organismes registraires de SMQ
- Groupe de travail sur la certification des personnes

- Comité consultatif sur les normes (CCNor)
- Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN)
- Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour la politique en matière de consommation (CCC/COPOLCO)
- Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO)
- Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)

- Comité de régie de la société (CRS)
- Comité de vérification (CV)
- Comité de nomination (CN)
- Comité des présidents et secrétaires (CPS)

ses membres. Les membres du CNC/CEI représentent l'industrie, les Organismes d'élaboration de normes, le gouvernement fédéral, les organismes de réglementation de la sécurité électrique, le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public et le Comité consultatif des provinces et territoires.

Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO)
Le CNC/ISO prodigue des conseils et formule des recommandations au sujet des politiques d'élaboration de normes de l'ISO. Il participe aux activités des comités de régie de l'ISO et gère les travaux des comités qui représentent le Canada au sein de comités techniques de l'ISO. Ses membres sont issus de l'industrie, des Organismes d'élaboration de normes, du gouvernement fédéral, du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public et du Comité consultatif des provinces et territoires.

Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP)
Ce comité s'occupe des questions intéressant les consommateurs et de questions sociales, notamment celles liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Ses membres représentent les consommateurs, les organismes voués à la protection de l'environnement, les syndicats, le monde de l'enseignement, les organismes de santé et de sécurité du travail, les Organismes d'élaboration de normes, l'industrie et le gouvernement fédéral. Le Comité consultatif canadien du COPOLCO, comité de l'ISO sur la politique en matière de consommation, relève du CICP.

Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT)
Ce comité examine les questions de normalisation vues sous l'angle des gouvernements provinciaux et territoriaux. Il favorise la collaboration et la communication entre les provinces, les territoires et le Conseil canadien des normes et incite les gouvernements provinciaux et territoriaux à participer aux travaux du Système national de normes. Le CCPT se compose de représentants nommés par chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN)
Ce comité examine les questions de normalisation nouvelles vues sous l'angle des Organismes d'élaboration de normes (OEN) accrédités par le CCN. Il favorise en outre la collaboration et la communication entre les OEN et le CCN. Les membres du CCOEN sont nommés par les Organismes d'élaboration de normes accrédités.

Sa Régie

L'instance dirigeante du CCN, appelée Conseil, est responsable de l'orientation stratégique de l'organisation, qui assure la réalisation de son mandat, et de celle que devront prendre les questions de régie. Cette responsabilité comprend l'accréditation des Organismes d'élaboration de normes et des Organismes d'évaluation de la conformité, l'approbation des normes proposées comme Normes nationales du Canada (NNC), l'adoption de politiques régissant les programmes et services du CCN et l'approbation des budgets et des états financiers vérifiés. Le Conseil travaille en étroite collaboration avec le Directeur général et la direction à l'élaboration des plans et stratégies de l'Organisme qui s'y rattachent.

Alors que l'instance dirigeante du Conseil était au complet l'année dernière, le siège devenu vacant à la suite du départ à la retraite d'un représentant du gouvernement fédéral a rapidement été doté. Grâce à son expérience des pratiques d'ouverture adoptées par le gouvernement dans le cadre des nominations aux conseils d'administration des sociétés d'État, le CCN a pu jouer un certain rôle dans le processus de recrutement, de nomination et de sélection des nouveaux membres. En faisant preuve de prévoyance dans l'examen des sièges sur le point de devenir vacants et en communiquant cette information au gouvernement, de même qu'en ayant recours aux critères de sélection des futurs membres du Conseil, le CCN a permis la nomination de personnes au calibre exceptionnel. Il entend poursuivre ses efforts dans ce sens lorsqu'il sera appelé en 2005-2006 à revoir le mandat de plusieurs d'entre eux.

Le Conseil a également déployé des efforts pour assurer la continuité du leadership de l'Organisme, travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement pour obtenir le renouvellement du mandat de son Directeur général. Une communication constante avec le gouvernement et la réceptivité de ce dernier aux recommandations du CCN assurent à la direction de l'organisation une assise solide reposant sur la confiance. L'Organisme estime que la compétence, la continuité et la crédibilité du leadership au sein de son Conseil, et aux postes clés occupés par son personnel, sont indispensables à la réussite de la mise en œuvre de ses orientations stratégiques.

Au cours de l'année écoulée, les membres du Conseil ont plus que jamais eu à assumer leur rôle de coordonnateur des activités de la société et se sont

consacrés à la mise à jour de la stratégie d'orientation du CCN et de celle du Système national de normes (SNN). Le Conseil s'est engagé à organiser des séances annuelles de planification stratégique, en même temps que celles organisées par le personnel, de sorte que les orientations stratégiques établies demeurent pertinentes.

Le CCN a prouvé sa détermination à respecter son engagement à l'égard des principes pour la gestion du risque en menant régulièrement des audits des Systèmes de management de la qualité (SMQ) de toutes ses directions et divisions. Il a également réalisé des audits internes selon le plan soumis par les auditeurs externes du CCN. C'est par le biais du Comité de régie de la société et du Comité de vérification du Conseil que les résultats de ces audits sont présentés et contrôlés.

Le Conseil a procédé à la première évaluation de sa performance qui a consisté, entre autres, en un examen de son rendement selon un ensemble de critères particuliers. Le Comité de régie de la société du CCN a examiné les résultats de cette évaluation, et un plan a été conçu pour traiter certaines questions. Les membres du Conseil ont l'intention de se livrer à un tel examen tous les ans afin de déterminer les aspects de leur rendement à améliorer.

Ainsi que le prévoit la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le CCN s'est soumis au cours de l'année écoulée à un Examen spécial quinquennal qui a révélé que ses systèmes et pratiques ne comportaient aucune lacune importante. Si le rapport du Bureau du vérificateur général était positif, il contenait cependant des indications sur les aspects susceptibles d'être améliorés, auxquels le CCN a donné suite en préparant et mettant en œuvre un plan d'action.

Dans l'esprit des pratiques de divulgation en vigueur à l'échelle du gouvernement, le CCN fait preuve d'initiative en rendant accessibles au public, à travers son site Web, les renseignements concernant les dépenses associées aux déplacements, à l'accueil et autres engagées par son Président et son Directeur général. Cette information est systématiquement transmise au Comité de vérification. En 2004-2005, le CCN était l'une des rares organisations à publier les résultats de son Examen spécial et son plan de mise en œuvre correspondant.

Alors que le Conseil se réjouit à l'idée de mettre en œuvre le nouveau Plan d'entreprise du CCN, le respect de son engagement à l'égard de la régie demeure pour lui une priorité de premier ordre, en particulier suite à la publication récente de différents rapports sur le rendement des sociétés d'État. Bien que le Bureau du vérificateur général l'ait rassuré quant à l'efficacité de ses systèmes et pratiques de régie, le Conseil continue de placer la barre très haut dans ce domaine. La mise en place de repères en matière de régie demeurera en 2005-2006 l'une des priorités de l'Organisme.

Les membres du Conseil qui apportent leur contribution à titre bénévole ont, cette année encore, fait preuve d'un sens de l'engagement très marqué à l'égard des travaux du CCN. Ce dévouement se traduit par une présence massive aux réunions et une participation importante aux scrutins postaux et aux travaux des Comités consultatifs du CCN. L'Organisme continue de bénéficier des compétences hautement spécialisées des membres de son instance dirigeante et du niveau élevé de direction établi par cette dernière.

Le Comité de régie de la société

Le Comité de régie de la société (CRS) gère, tout en l'améliorant, le fonctionnement du Conseil et de ses Comités consultatifs. Ses fonctions et responsabilités consistent en l'examen et l'approbation des responsabilités, des objectifs et du rendement du Directeur général, des responsabilités et des objectifs du Président; en l'examen des lignes directrices régissant les conflits d'intérêts, de la structure et des attributions des Comités consultatifs du CCN, du rendement du Conseil et de ses comités ainsi qu'en l'examen du processus suivi par le Conseil pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités. Les membres de ce Comité s'assurent en outre que l'Organisme demeure informé des questions de régie nouvelles qui doivent être considérées par le Conseil. Ce Comité est constitué de cinq membres du Conseil, parmi lesquels le président.

Au cours de l'année écoulée, le Comité de régie de la société du CCN s'est réuni tous les trois mois en vue de planifier les activités suivantes, qu'il a ensuite réalisées, activités dont il a fait rapport au Conseil.

- Il a suivi de près avec le bureau du ministre de l'Industrie les progrès réalisés en matière de planification de la relève et établi avec lui des plans dans ce sens, en particulier en ce qui a trait à la nomination des membres du Conseil et à la proposition de renouvellement du mandat du Directeur général.
- Il a respecté les priorités du gouvernement dans le domaine des nominations fondées sur le mérite, modifiant ses attributions pour lui

permettre d'assumer le rôle de « Comité des candidatures » et de choisir les futurs candidats aux postes de président et de directeur général.

- Il a pris connaissance des rapports gouvernementaux concernant la régie des sociétés, et son Directeur général a participé aux travaux des groupes de travail chargés de formuler à l'intention du gouvernement des recommandations sur les questions liées à la régie des sociétés d'État.
- Il a suivi de près les séances d'orientation du CCN et la formation donnée par le CCN et le Bureau du Conseil privé aux nouveaux membres du Conseil.
- Il a examiné le rendement, le statut des membres ainsi que les fonctions et responsabilités des membres des Comités consultatifs du CCN.
- Il a préparé le questionnaire d'évaluation du rendement du Conseil et a examiné les réponses obtenues pour recommander des mesures susceptibles d'améliorer certains aspects de ce rendement.
- Il a évalué les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures contenues dans son Plan de travail annuel.
- Il a analysé les questions liées au rôle du Conseil dans l'approbation des programmes d'accréditation du CCN.
- Il a amélioré la communication avec les membres du Comité de vérification en organisant une réunion annuelle afin de discuter des problèmes d'intérêt commun et d'éliminer les éléments faisant double emploi.
- Il a étudié les résultats des audits internes des Systèmes de management de la qualité (SMQ), les résultats sommaires de ces audits et le rapport d'Examen spécial du CCN.
- Il a examiné les objectifs annuels et le rendement de l'organisation toute entière, ainsi que la description de tâches et le rendement du Directeur général et du Président.

Le Comité de vérification

Le Comité de vérification (CV) surveille la gestion financière de l'Organisation. Son rôle et ses responsabilités consistent en ce qui suit : examiner et présenter des recommandations sur les éléments financiers du Plan d'entreprise (plan opérationnel quinquennal) et du Rapport annuel (états financiers vérifiés) et sur les dépenses annuelles, le budget des immobilisations et les états financiers trimestriels. Ses membres sont chargés d'évaluer l'efficacité des contrôles internes et les zones de risque potentiel et de présenter des recommandations à cet égard, et ce, en vue de conseiller le Conseil sur les audits internes et les examens spéciaux et de contrôler les mesures prises par la direction à la suite de l'examen de ces plans et rapports.

Au cours de l'AF 2004-2005, la composition du Comité de vérification est demeurée sensiblement la même. Ainsi que le prévoient les *Lignes directrices à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État et autres entreprises publiques* du Conseil du Trésor, ce Comité comprend une diversité de membres possédant une expertise dans le domaine des finances, de la comptabilité et l'administration des affaires, parmi lesquels deux comptables agréés.

Voici quelles ont été les activités du CV au cours de l'année, des activités sur lesquelles il a fait rapport au Conseil :

- Il a recommandé au Conseil l'approbation du budget annuel du CCN, de son plan opérationnel quinquennal (élément financier du Plan d'entreprise) et des états financiers vérifiés.
- Il a examiné les états financiers trimestriels, en particulier en ce qui a trait aux résultats en matière de recouvrement des coûts associés à chacun des programmes d'évaluation de la conformité.
- Il a suivi de près le processus d'Examen spécial quinquennal (5 ans) du CCN réalisé par le Bureau du vérificateur général et en a examiné les résultats. Il a revu le plan d'action prévu pour la mise en œuvre des améliorations proposées et a recommandé la publication des résultats dans le site Web du CCN.
- Il a examiné les dépenses trimestrielles des cadres supérieurs de l'Organisation associées aux déplacements et à l'accueil, l'attestation de conformité des dépenses aux termes des lignes directrices en matière de finances établies par le greffier du Conseil privé pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil et recommandé au Conseil d'approuver les pratiques proactives de divulgation dans le site Web du CCN de ce genre d'information.
- Il a examiné les résultats des deux audits internes qui ont été menés et comparé les progrès réalisés à ceux proposés dans les recommandations d'audit.

- Il a examiné les résultats finaux des principaux indicateurs de rendement du CCN et constaté les progrès réalisés.
- Il a examiné les plans budgétaire généraux, parmi lesquels ceux ayant trait à l'initiative gouvernementale de réaffectation des dépenses.

Le Comité de nomination

Le Comité de nomination fixe la date des réunions en fonction du calendrier prévu pour l'examen des mises en candidature et les recommandations de candidats désireux d'appartenir à un comité consultatif du CCN s'occupant de la politique relative aux normes (à l'échelon national et international), du commerce, de l'évaluation de la conformité et de l'intérêt des consommateurs et du public. Il a pour mandat d'assurer une répartition des intérêts permettant à ces comités de fonctionner de façon à la fois efficace et efficiente. Le Comité se compose de membres du Conseil et d'employés de sorte que les points de vue et intérêts soient équitablement répartis entre les personnes désignées pour siéger.

Soucieux de respecter à tous les échelons de son organisation les pratiques établies en matière de planification de la relève, le CCN s'est donné comme priorité d'assurer au sein de ses Comités consultatifs la présence permanente de représentants compétents des intéressés. Compte tenu du rôle de conseiller que sont appelés à jouer les Comités consultatifs auprès du CCN, il est essentiel que leurs recommandations sur les politiques et les pratiques de ce dernier représente un équilibre des intérêts canadiens tout en préservant l'intérêt général.

Le personnel

Les stratégies et politiques établies par le Conseil sont mises en œuvre par un effectif de 87 employés, qui travaillent à Ottawa, dans les bureaux de l'Organisme.

Directeur général : *Peter Clark*

Direction de l'Administration
Trésorier, Directeur de l'Administration : *Rick Parsons*

La Direction de l'Administration fournit au CCN des services administratifs et de gestion. Parmi ces fonctions, notons les Finances, l'Administration, les Ressources humaines, les Systèmes informatiques et la Traduction.

Direction de l'Évaluation de la conformité
Directeur : *Pat Paladino*
Par le biais des programmes d'accréditation du CCN intéressant les laboratoires d'essais et d'étalonnage, les Organismes de certification des produits et des personnes, les Organismes registraires de systèmes de management environnemental et de la qualité, les Organismes d'inspection et les Prestataires de cours de formation des auditeurs, cette Direction assure un service d'évaluation de la conformité.

Direction des Services intégrés
Directrice : *Sandra Watson*
La Direction des Services intégrés procure au Conseil et à ses Comités permanents un soutien en matière de secrétariat et de politiques de régie. Elle coordonne en outre la planification générale et le processus de présentation de rapports, et fournit à l'Organisme des services de marketing et de communication.

Direction du Commerce et des Affaires intergouvernementales
Directrice : *Elva Nilsen*
Cette Direction rédige les politiques et gère le Service d'information et de recherche, le Centre de documentation technique et le Point d'information de l'OMC/ALÉNA. Elle encourage les gouvernements et les Organismes de réglementation à recourir aux normes et coordonne les activités du CCN liées au commerce international.

Direction des Normes
Directeur : *Michel Bourassa*
Cette Direction gère la participation du Canada aux activités de l'ISO, de la CEI et des organismes régionaux de normalisation ainsi que le Programme des membres. Elle approuve les Normes nationales du Canada et gère le programme d'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes.

Ses activités

Le Conseil canadien des normes réalise ses travaux dans trois domaines principaux.

Normes

Le CCN accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. (Ses programmes d'accréditation s'appuient sur des normes et guides reconnus partout dans le monde.)

Les Organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada. Pour une norme, cette désignation indique qu'elle est devenue officiellement une norme canadienne dans un domaine particulier. Cela veut dire également que le processus d'élaboration qui est à l'origine de cette norme répond à certains critères spécifiques. Les Normes nationales du Canada peuvent avoir été élaborées au Canada ou être issues de l'adoption de normes internationales auxquelles ont été ou non apportées des modifications.

Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux activités de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI), deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application de normes internationales.

Évaluation de la conformité

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité :

- Laboratoires d'essais et d'étalonnage
- Organismes registraires de systèmes de management
- Organismes de certification des personnes
- Organismes de certification des produits
- Organismes d'inspection
- Prestataires de cours de formation des auditeurs

Il gère en outre un programme de reconnaissance du respect des principes de Bonnes pratiques de laboratoire conçu pour les laboratoires d'essais de résidus de pesticides.

Le CCN est également membre d'un certain nombre d'organisations qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité, parmi lesquelles l'International Accreditation Forum (IAF), l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) et le Worldwide System for Conformity Testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE).

Les jalons de l'AF 2004-2005

Normes sur les technologies de l'information

« Le rôle de leader joué par le Canada dans les travaux du Groupe de travail international spécial sur l'accessibilité, qui relève du Comité technique mixte ISO/CEI sur les technologies de l'information (JTC 1), témoigne de l'engagement ferme pris à l'égard de cet aspect important et omniprésent dans notre monde », de dire Alice Sturgeon, présidente du Comité consultatif canadien de l'ISO/CEI JTC 1. Présidé par un Canadien, du nom de Jim Carter, ce Groupe possède un solide contingent d'experts canadiens en accessibilité issus des secteurs public et privé et du milieu de l'enseignement. Ses travaux sont axés sur les technologies d'aide, l'interaction homme-machine, les supports de substitution, la transmission de données et les mécanismes de présentation ayant pour but d'améliorer l'accessibilité des technologies de l'information pour les personnes ayant des incapacités.

Le CCN administre les travaux des Comités consultatifs canadiens des comités et sous-comités techniques internationaux auxquels il prête son soutien.

Commerce et Affaires intergouvernementales

Le CCN informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux sur les normes et l'évaluation de la conformité liées aux aspects des politiques commerciales et réglementaires. Il a entre autres pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au SNN dans les activités réglementaires et la négociation des accords commerciaux.

Par l'intermédiaire de son site Web, de son Service d'information et de recherche et de son Centre de documentation technique, il met à la disposition des Canadiens une information, la plus complète et la plus actuelle possible, sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le CCN sert en outre de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALÉNA).

Cadre d'exploitation et contexte

Depuis plus de trois décennies, le Conseil canadien des normes (CCN) guide les Canadiens à travers le vaste paysage de la normalisation, tant à l'intérieur des frontières du pays que partout dans le monde.

Pour être à même d'offrir à ses clients des programmes et des services efficaces, le CCN doit suivre, pour les évaluer, les changements qui s'opèrent dans ces contextes et adapter ses activités en conséquence. La mondialisation, des solutions normatives en constante évolution, les tendances en matière de politiques publiques, une démographie changeante, l'apparition de nouvelles technologies de l'information et les préoccupations liées à l'environnement ne sont que quelques-unes des variables qui ont un impact sur les eaux dans lesquelles le CCN doit naviguer.

Depuis 2000, la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) est le principal outil de navigation du Système national de normes (SNN) et du CCN qui y a recours dans ses activités visant à soutenir le SNN. Le processus de mise à jour de la SCN a permis de recueillir directement auprès des nombreux organismes et personnes engagés dans les activités du Système leur opinion sur l'orientation qu'il faudrait donner aux travaux de normalisation et sur les défis et possibilités qu'ils prévoient rencontrer, au moment où ils s'engagent sur le chemin tracé.

Tracer un itinéraire national

Grâce aux efforts considérables qu'il a réalisés ces dernières années pour rehausser son profil à l'échelle internationale, le CCN est aujourd'hui bien connu au sein de la communauté mondiale de la normalisation. Il est indispensable de développer le même degré de conscience nationale à l'égard du CCN et du rôle qu'il joue dans les activités volontaires d'évaluation de la conformité et d'élaboration de normes. Pour accroître sa visibilité et assurer la viabilité du Système national de normes, le CCN reconnaît qu'il est essentiel de communiquer clairement et succinctement, à un public canadien varié, les avantages de la normalisation.

D'autre part, la recherche de solutions normatives permettant de réaliser les objectifs de politique publique est indispensable au maintien de liens solides avec tous les paliers gouvernementaux canadiens. Elle l'est d'autant plus si l'on considère que les nouveaux produits et services, les méthodes novatrices de certification et d'essai, les questions environnementales et les exigences réglementaires changeantes posent un défi pour tous les paliers de gouvernement.

En dépit de l'équilibre changeant des pouvoirs au niveau fédéral, le gouvernement du Canada continue à reconnaître l'importance qu'il y a à bâtir une « économie prospère et durable, faite pour le XXI^e siècle ». Le discours du Trône de septembre 2004 et le Budget de février 2005, qui faisaient ressortir le besoin d'accroître la compétitivité du Canada, prévoyaient la mise en œuvre de mesures dans ce sens. Cet objectif a de surcroît trouvé un écho dans la réponse initiale du gouvernement fédéral au rapport final du Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente.

Pour sa part, le CCN se réjouit de voir que ses contributions ont été prises en compte dans plusieurs recommandations clés du rapport final du Comité, où les normes et l'évaluation de la conformité sont décrites comme étant des outils importants pour la modernisation du cadre réglementaire. Il reconnaît toutefois qu'il ne s'agit là que d'un premier pas. Le CCN saisit l'importance d'une collaboration continue avec les divers ministères engagés dans le processus de réglementation intelligente, et ce, pour pouvoir les guider et les soutenir dans la mise en œuvre des recommandations.

Dans le même ordre d'idées, le CCN travaille aux côtés des gouvernements provinciaux et territoriaux pour favoriser l'intégration des normes dans les politiques commerciales et de réglementation. Non seulement le CCN encourage les Organismes de réglementation à participer en plus grand nombre aux activités du Système national de normes, mais encore il montre comment le recours à la normalisation facilite l'harmonisation des règlements de compétences territoriales différentes. Il travaille d'ailleurs déjà en collaboration avec bon nombre des Organismes de réglementation responsables de ces aspects et continue à tabler sur ces relations. Dans la même veine, le CCN appuie la mise en œuvre continue de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) volontaire à travers son Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et son Comité consultatif sur le commerce (CCCom) qui en surveillent de près l'application.

La collaboration est au cœur du succès des programmes d'accréditation des Organismes d'élaboration de normes et des Organismes d'évaluation de la conformité du CCN. Ce dernier cherche activement à établir de nouveaux partenariats là où ils sont viables. Les soins de santé, la protection de l'environnement et le développement durable, la sécurité publique et la certification des personnes ne sont que quelques exemples des domaines dans lesquels le CCN entrevoit des possibilités de coopération avec d'autres organismes. En même temps, comme en témoignent les mesures adoptées par suite de la décision de ne pas renouveler l'entente de partenariat établie dans le domaine de l'accréditation avec l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE), le CCN a montré qu'il était capable d'ajuster son itinéraire en fonction des conjonctures économiques changeantes.

Pour encourager la participation des personnes et des organismes aux activités de normalisation, il est indispensable de mieux faire connaître aux intéressés les travaux du SNN à travers le Programme des membres du CCN et autres initiatives. En plus de faire appel au soutien des industries et des secteurs canadiens qui participent traditionnellement aux travaux du Système national de normes, le CCN s'efforce aussi d'élargir la base à partir de laquelle il recrute des membres prêts à siéger aux comités techniques et consultatifs. Cette question revêt une importance particulière puisque bon nombre des membres actuels des comités canadiens approchent de la retraite. Pour soutenir ceux et celles qui apportent une contribution volontaire à ces travaux, le CCN doit, par ailleurs, être attentif aux demandes d'information, de formation et de ressources financières qui permettent de faciliter et d'améliorer la participation aux activités liées aux normes.

Il est primordial pour le CCN de veiller à la compétence ainsi qu'à la satisfaction de son personnel afin de pouvoir soutenir d'une manière efficace le Système national de normes. Bien que le mouvement des effectifs du CCN soit relativement faible, en partie grâce aux efforts réalisés afin de créer un milieu de travail positif et gratifiant, la nature technique des travaux de normalisation rend parfois difficile le recrutement de personnes possédant les compétences, les qualités et l'expérience nécessaires. L'Organisme doit non seulement continuer de consigner les méthodes et procédures au moyen de son Système de management de la qualité, il doit aussi assurer l'accès à des services permanents de formation et de soutien qui favorisent tant le maintien des effectifs en place que le transfert du savoir.

Tracer un itinéraire mondial

Tout en reconnaissant le besoin de mettre davantage l'accent sur les dossiers nationaux, le CCN est conscient de l'importance pour le Canada de continuer à exercer son influence dans le domaine de la normalisation internationale.

La normalisation se mondialise et son application s'étend à de nouveaux domaines, en particulier dans ceux de la réglementation et de l'aide au développement. Essentiellement, l'ouverture de nouveaux marchés commerciaux internationaux et l'élimination des obstacles à l'importation et à l'exportation des biens et services font partie intégrante des initiatives de normalisation internationale. Le CCN continue à encourager l'harmonisation des normes et des pratiques d'évaluation de la conformité du Canada avec

Accueil des pays du monde

En 2004-2005 :

Avril 2004 : Sous-comité du Comité technique mixte de l'ISO/CEI, Techniques d'identification et de captage automatique des données (JTC 1/SC 31), à Toronto
Comité technique de l'ISO, Plates-formes de travail élévatrices (ISO/TC 214), à Montréal

Mai 2004 : Réunion du Pacific Area Standards Congress (PASC), à Vancouver
Sous-comité du Comité technique de l'ISO, Durée de vie prévue lors de la conception (TC 59/SC 14), à Toronto
Comité technique de l'ISO, Systèmes intelligents de transport (ISO/TC 204), à Vancouver

Juin 2004 : Sous-comité du Comité technique de l'ISO, Matériel forestier portatif à main (ISO/TC 23/SC 17), à Guelph

Juillet 2004 : Atelier et réunion du Comité exécutif de l'InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC), à Ottawa
Sous-comité du Comité technique mixte de l'ISO/CEI, Jeux de caractères codés (JTC 1/SC 2), à Toronto

Novembre 2004 : Conférence du Système national de normes (SNN), à Calgary

Projets d'accueil d'événements :

AF 2005-2006 : Réunions d'une douzaine de comités techniques internationaux dans diverses villes du Canada

Mai 2005 : Réunion du Comité ISO pour la politique en matière de consommation (COPOLCO), à Toronto

Octobre 2005 : Célébration de la Journée mondiale de la normalisation et du 35e anniversaire du CCN

Novembre 2005 : Forum ISO/CEI/JTC 1 du leadership canadien, à Ottawa

Septembre 2006 : Assemblée générale de l'ISO, à Ottawa

celles de ses partenaires internationaux, tout en veillant du même coup à ce que les intérêts du pays soient pris en compte. Les activités du CCN liées à l'élaboration, la signature et la mise à jour d'ententes conclues avec des Organismes de réglementation régionaux et internationaux donnent lieu à la création de meilleurs débouchés pour les biens et les services canadiens.

L'émergence et la croissance ces dix dernières années de blocs commerciaux régionaux, tels l'Union européenne (UE) et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), ont transformé le paysage mondial. Compte tenu de ces changements, la participation aux activités des organismes régionaux de normalisation (p. ex. la Commission panaméricaine des normes techniques – COPANT, le Pacific Area Standards Congress - PASC et l'Asia-Pacific Laboratory Accreditation Cooperation - APLAC) constitue un moyen de plus en plus important d'exercer une influence sur les activités internationales de normalisation. Le Canada continue à chercher à avoir un impact sur la croissance et la régie de ces organisations dans l'intérêt de tous les pays membres en présence comme dans son propre intérêt stratégique.

Le CCN comprend le bien-fondé de l'aide apportée aux pays moins développés pour leur permettre de bâtir un système de normalisation national efficace et d'accroître leur capacité de participer aux travaux de normalisation internationale. Le succès des exportations est souvent lié à une bonne fabrication et à une mise à l'essai valable des produits, de même qu'à une infrastructure de normalisation reconnue partout dans le monde. Nombreux sont les pays qui, à divers stades de développement, ne disposent pas des ressources ni de l'expertise nécessaires pour pouvoir, afin d'accéder aux marchés étrangers, répondre aux exigences internationales en matière de normes et d'évaluation de la conformité. Le CCN travaille avec les pays en développement, soit individuellement, soit par le biais d'organisations internationales ou régionales, pour relever ce défi et il continuera à soutenir les économies naissantes au moyen d'initiatives telles que séances de formation, jumelage et établissement de capacités, pour faire en sorte que ces pays disposent des outils dont ils ont besoin pour participer activement aux activités internationales de normalisation et d'évaluation de la conformité.

Les jalons de l'AF 2004-2005

Normes sur la qualité de l'eau potable

« Les contributions des délégations canadiennes ont joué un rôle important dans le rapprochement des points de vue divergents des principales délégations européennes et de celles du reste du monde. Cela tient essentiellement au fait que les délégations canadiennes étaient disposées à prendre la parole au nom d'autres délégations qui semblaient réticentes à le faire pendant les réunions, bien que ces dernières leur aient en privé donné leur opinion », se rappelle Thomas D. Ellison, président du Comité consultatif canadien du Comité technique 224 de l'ISO *(Activités de service relatives aux systèmes d'alimentation en eau potable et aux systèmes d'assainissement – critères de qualité du service et indicateurs de performance).*

Le CCN administre les travaux des Comités consultatifs canadiens des comités et sous-comités techniques internationaux auxquels il prête son soutien.

États financiers - Les grandes lignes

Recettes

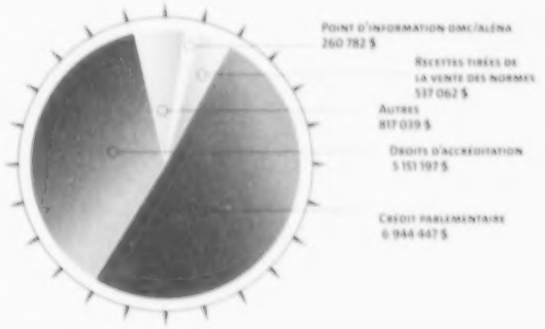

Dépenses

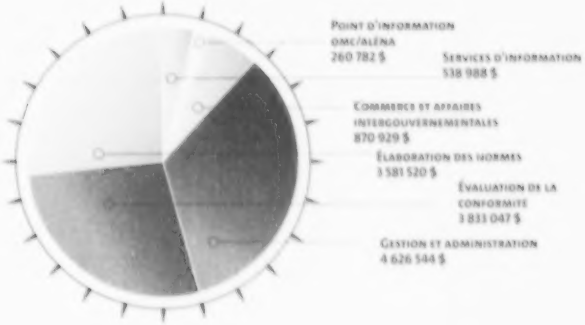

Fonctionnement de la société par secteur d'activité

Désireux de se consacrer à l'établissement d'une orientation stratégique, le CCN a, au cours de l'AF 2004-2005, poursuivi les efforts entrepris en vue de rationaliser ses documents de planification, et ce, dans le but d'améliorer l'efficacité des procédures de planification et de présentation de rapports et de mieux les coordonner.

Dans le passé, le CCN avait recours à plusieurs documents de planification, parmi lesquels un Plan stratégique triennal-quinquennal, un Plan d'entreprise annuel et la Stratégie canadienne de normalisation (SCN). Cette année, il a profité du fait que chacun de ces plans venait à échéance pour en réduire le nombre, intégrant son Plan stratégique dans son Plan d'entreprise pour la période allant de l'AF 2005-2006 à l'AF 2009-2010. Il a en outre élaboré la mise à jour de la Stratégie en même temps que son Plan d'entreprise pour assurer la compatibilité des approches proposées dans ces deux documents.

Tenant compte des commentaires reçus au sujet des activités de planification stratégique, le CCN s'emploiera principalement au cours de l'année 2005-2006 à faire connaître au gouvernement, à l'industrie et aux consommateurs les avantages qu'il y a à participer aux travaux du Système national de normes (SNN), et à jouer d'une manière plus efficace son rôle intégral de coordonnateur et de surveillant des travaux de normalisation volontaire du Canada.

Activités de la société

Les activités de l'AF 2004-2005 ont tenu le personnel du Conseil canadien des normes fort occupé. En plus de contribuer à la prestation de divers programmes et services, les employés du CCN ont pris part à un certain nombre d'événements et de projets destinés à faire connaître les travaux du SNN, tant au Canada que partout dans le monde.

Pour les 175 participants venus des quatre coins du pays assister à la deuxième Conférence du SNN, ces efforts ne sont pas passés inaperçus. Plus de deux années ont été consacrées à la planification et à la préparation de cet événement, ainsi qu'à l'élaboration d'un programme attrayant conçu pour tenir compte des intérêts variés des délégués qui possédaient divers degrés de connaissance de la normalisation volontaire et du SNN. Le questionnaire d'évaluation de la conférence, rempli par 44 p. 100 des délégués, a révélé que la plupart des participants avaient trouvé dans l'ensemble l'expérience enrichissante (voir tableau, page 22).

Stratégie canadienne de normalisation – Mise à jour 2005-2008

Buts et objectifs

À l'échelle internationale :

1. **Avoir un impact sur la formation, l'évolution et le fonctionnement des Organisations de normalisation importantes pour le Canada.**

1.1 Améliorer la coordination stratégique et les capacités de surveillance du CNC/ISO et du CNC/CEI.

1.2 Faciliter la participation des consommateurs aux forums nationaux, régionaux et internationaux de normalisation.

2. **Rendre plus accessibles les biens et services du Canada aux marchés actuels et nouveaux.**

2.1 Continuer à renforcer les réseaux mondiaux d'accréditation.

2.2 Favoriser la réduction des obstacles au commerce liés à la normalisation.

3. **Constituer un avantage concurrentiel par le biais du transfert des technologies de l'information et des renseignements stratégiques sur le marché mondial.**

3.1 Continuer à engager les pays en développement dans les travaux de normalisation internationale.

À l'échelle nationale :

4. **Répondre aux besoins d'un contexte changeant en matière de réglementation et de politiques.**

4.1 Maintenir les partenariats, les projets et les processus de normalisation stratégique qui contribuent à la réalisation des objectifs de politiques sociales (par exemple en matière de santé, de sécurité et d'environnement).

4.2 Encourager la coopération interterritoriale fondée sur la normalisation.

4.3 Engager des représentants officiels de la réglementation et des politiques publiques pour examiner l'applicabilité des approches du domaine de la normalisation.

4.4 Chercher pour les analyser les questions nouvelles et actuelles liées à la normalisation.

5. **Représenter parfaitement la diversité croissante des intéressés.**

5.1 Favoriser le développement du Programme des membres du CCN.

5.2 Recourir à des modes de financement novateurs et durables pour rendre possible la réalisation de futures activités.

6. **Exprimer clairement le rôle et les avantages de la normalisation et de l'évaluation de la conformité.**

6.1 Encourager le recours au Système national de normes (SNN).

Indicateur de rendement
Satisfaction de la clientèle

Au cours de l'AF 2004-2005, le CCN a réalisé avec succès les sondages sur la satisfaction de la clientèle prévus pour quatre de ses cinq programmes et services. Le sondage du Programme des organismes registraires de systèmes de management n'étant pas terminé le 31 mars 2005, les résultats en seront publiés dans le rapport de l'AF 2005-2006. La clientèle de la Division du Commerce et des politiques du CCN a été sondée pour la première fois cette année.

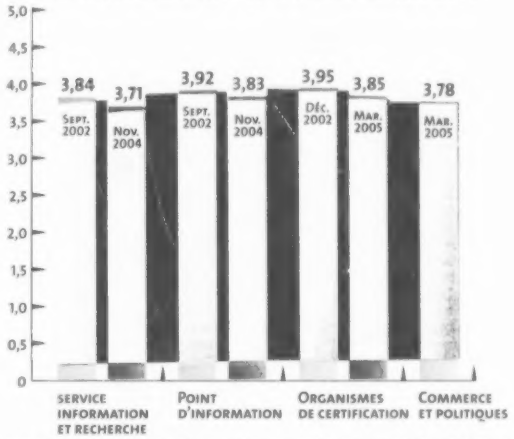

Le graphique ci-dessus montre les résultats des sondages menés au cours de l'année. Sont présentés ci-dessous les résultats des derniers sondages et les objectifs des programmes et services du CCN qui seront sondés au cours de l'AF 2005-2006, Systèmes de management compris.

Le niveau de satisfaction est exprimé sur une échelle de 0 à 5, la cote 0 correspondant à « non satisfait », la cote 5 à « très satisfait ».

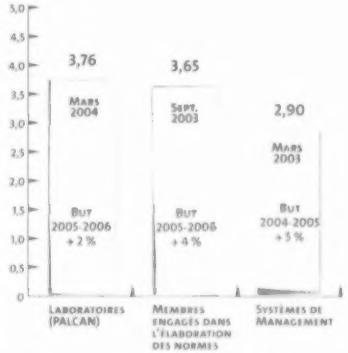

Source : Rapport des résultats des sondages sur la satisfaction de la clientèle – Phase 5

Les participants ont émis des commentaires très favorables au sujet de l'éventail de thèmes traités lors des ateliers des cinq séances parallèles, du choix des conférenciers ainsi que de la qualité et de l'à-propos de leurs exposés. Ils ont non seulement acquis de nouvelles connaissances, mais pu également saisir les nombreuses occasions de se faire de nouveaux contacts et de renforcer les partenariats déjà établis. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des personnes sondées ont déclaré être prêtes à assister à une autre conférence du SNN.

Par ailleurs, une grande partie des ressources de l'Organisme ont été affectées cette année à la tenue d'événements internationaux. En plus d'accueillir la réunion du Pacific Area Standards Congress et la réunion du Comité exécutif de l'InterAmerican Accreditation Cooperation, le CCN s'est activé à la préparation des événements à venir. Figuraient parmi les priorités, les préparatifs préliminaires de l'Assemblée générale 2006 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et les dispositions prises en vue de l'accueil de la réunion plénière et de l'atelier à l'intention des consommateurs des Amériques du Comité ISO pour la politique en matière de consommation (COPOLCO), prévus en mai 2005.

À l'instar de la plupart des organisations, le CCN dépend de plus en plus d'Internet, important outil lui permettant d'interagir avec la clientèle, les intéressés et le public. Le lancement en janvier 2005 de www.standardsstore.ca s'inscrivait dans les efforts visant à faire en sorte que les produits Web du CCN répondent aux besoins de ses utilisateurs. Cette boutique électronique à deux enseignes, qui offre aux utilisateurs un guichet unique pour l'achat des normes de l'industrie et de publications connexes, est le fruit de la collaboration du CCN et d'IHS Canada. L'entente de partenariat conclue entre les deux organismes a de nouveau été renouvelée au cours de l'AF 2004-2005, procurant à IHS les droits exclusifs de vendre au nom du CCN les normes de l'ISO et de la CEI et les publications s'y rattachant.

La recherche de solutions électroniques et Web permettant de communiquer avec les intéressés, de promouvoir les produits et services et de mettre à la disposition des Canadiens des mécanismes de rétroaction sont demeurés, cette année encore, une priorité pour le CCN. En plus de recueillir les commentaires du personnel et de se tenir à l'écoute des utilisateurs, le CCN a réalisé en juin 2004 un sondage exhaustif auprès des utilisateurs de son site Web. Les résultats obtenus ont révélé que le taux de satisfaction de la clientèle était demeuré stable par rapport au dernier sondage, mené en 2000, atteignant 3,3 sur une échelle de 5.

Indicateur de rendement
Trafic sur le site Web

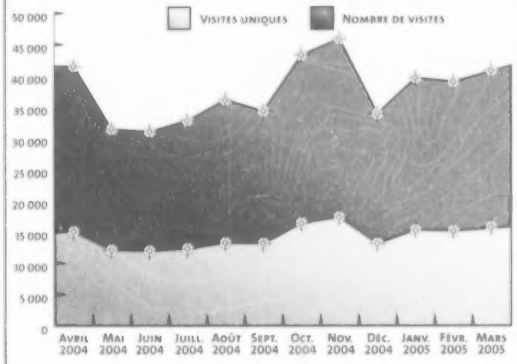

Visites

Le site Web constitue pour le CCN l'un des plus importants outils de communication. Afin d'en évaluer et d'en assurer l'efficacité, l'Organisme analyse diverses données statistiques qu'il recueille au moyen de ses journaux de serveurs.

Le nombre moyen de visites (nouvelles et répétées) s'élevait à 23 214 par mois, celui des visiteurs uniques se situait entre 12 000 et 16 000.

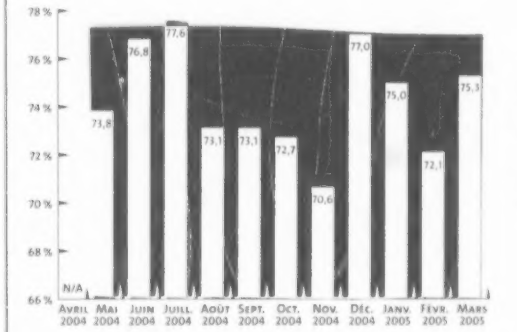

Accès

Environ 70 % des accès mensuels du site Web du CCN sont attribuables à l'utilisation de signets et de liens directs, le reste à des liens externes et des moteurs de recherche.

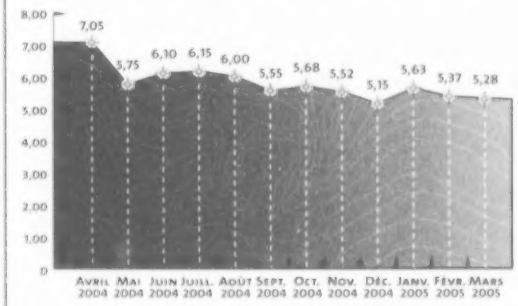

Durée en minutes

Pour l'AF 2004-2005, la durée moyenne des visites dans le site était de 5,77 minutes.

Source : Journal des activités sur le site Web du CCN – Division des Services intégrés

Les jalons de l'AF 2004-2005
Normes sur les Systèmes de management de la qualité

« Le Comité consultatif canadien est un groupe très actif, et nous avons beaucoup de chance de pouvoir, sur la scène internationale, compter sur des personnes aussi dévouées. L'ISO vient tout juste d'entamer un nouveau cycle de révision des normes ISO 9001 et 9004, et le Canada était bien représenté au sein des équipes chargées d'élaborer les spécifications en matière de conception qui s'y rattachent. C'est grâce aux efforts persévérants de l'équipe canadienne que ces spécifications respectent l'esprit des résolutions de l'ISO/TC 176 qui ont servi de point de départ au processus de révision », d'affirmer Gary Hilton, président du Comité consultatif canadien du Comité technique 176 de l'ISO, *Management et assurance de la qualité*.

Le CCN administre les travaux des Comités consultatifs canadiens des comités et sous-comités techniques internationaux auxquels il prête son soutien.

La détermination du CCN à évaluer la satisfaction de la clientèle s'étend aussi à ses principaux programmes et services. Depuis 2000, des sondages sont menés à tour de rôle, tous les deux ou trois ans. Au cours de l'année écoulée, a été sondée la clientèle du Programme d'accréditation des laboratoires, du Programme d'accréditation des organismes de certification des produits, du Service d'information et de recherche, du Centre de documentation technique, du Point d'information et de la Division du Commerce et des politiques. À la fin de l'année, le CCN en était à sonder celle du Programme d'accréditation des systèmes de management.

Dans le cadre de son engagement à l'égard des principes de management de la qualité, le CCN a mené au cours de l'année 16 audits qualité de ses principaux programmes et services. Aux commentaires découlant de ces audits sont venus s'ajouter les résultats de l'Examen spécial du CCN réalisé par le Bureau du vérificateur général (BVG), une exigence à laquelle doivent se soumettre les sociétés d'État tous les cinq ans selon les termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le personnel du CCN qui a participé à cet examen a été félicité par le BVG pour la coopération et le professionnalisme dont il a fait preuve au cours du processus, amorcé en janvier 2004.

Le dévouement du personnel a également été souligné à l'occasion d'une cérémonie spéciale tenue en janvier 2005. Des attestations d'années de service ont été remises à 26 employés. Outre les certificats correspondant à 10, 15 et 20 années de service au sein du CCN, un nouveau niveau de reconnaissance a été ajouté pour les employés ayant accumulé cinq années de service ou plus.

Indicateur de rendement
Évaluation de la Conférence du Système national de normes

Le succès de la deuxième Conférence du Système national de normes a été mesuré en fonction du degré de participation et des commentaires émis par les délégués présents à cet événement, qui s'est déroulé du 15 au 17 novembre 2004, à Calgary.

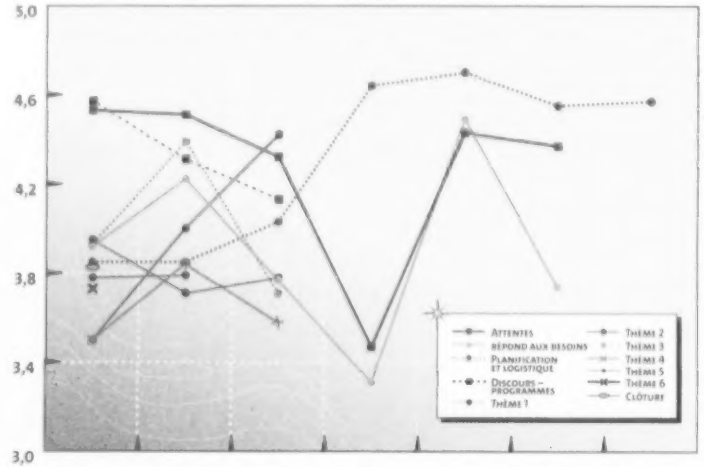

Des 175 participants, 44 % ont rempli le questionnaire d'évaluation de la Conférence, dans lequel on leur demandait d'en évaluer sur une échelle de 0 à 5 les différents aspects selon des critères établis. Dans l'ensemble, la Conférence a reçu une cote moyenne de 4,3 sur 5.

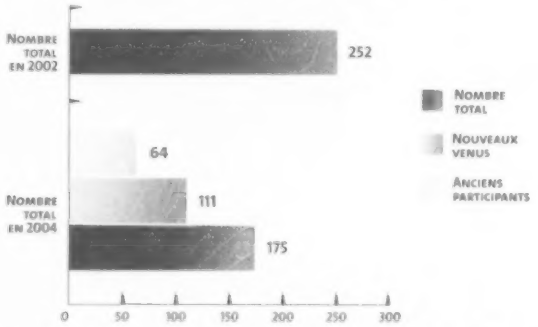

Si le nombre total de participants était inférieur aux résultats obtenus pour la première Conférence du SNN (tenue en 2002), celui des nouveaux venus était considérable étant donné que l'un des principaux objectifs était d'attirer de nouvelles personnes.

Source : Résultats de l'évaluation de la Conférence 2004 du SNN – Division des Services intégrés

Le mentorat par les pairs est un autre moyen qu'envisage actuellement le CCN pour favoriser l'épanouissement professionnel de ses employés. Les membres du personnel de la Direction du Commerce et des Affaires intergouvernementales ont été parmi les premiers à participer à un programme de mentorat volontaire mis à l'essai au cours de l'année. Ce programme sera étendu à d'autres Directions du CCN en 2005-2006.

Normes

Les activités liées aux normes ont consisté principalement cette année à soutenir les Canadiens engagés dans l'élaboration des normes, à favoriser l'extension du rôle de la normalisation et à consolider la position du Canada au sein des organismes internationaux et régionaux de normalisation. Alors que le CCN s'affairait à concevoir un plan cohérent pour l'orientation de ses activités, il était d'une importance capitale de reconnaître et prioriser les nouveaux domaines dans lesquels se livrer à des activités d'élaboration de normes et d'encourager les Canadiens à participer aux travaux du SNN.

Son vaste mandat et la diversité des intéressés du SNN posent un défi constant au CCN dans la réalisation de ces travaux. Afin d'équilibrer et d'aborder de manière efficace le large éventail de possibilités à envisager compte tenu des ressources limitées (humaines et financières), le CCN travaille depuis quelques années à l'élaboration d'un processus, applicable à l'échelle de l'organisation, d'établissement des priorités en matière de normalisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et autres questions sociales.

Son Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP) a donné le branle, mettant au point une méthode d'évaluation des nouvelles questions, qu'il a commencé à utiliser au cours de l'AF 2004-2005 pour fixer les priorités des activités prévues dans son plan de travail. Cette méthode comporte des indications expliquant clairement comment présenter de nouvelles questions à étudier, les analyser pour déterminer si elles méritent d'être approfondies et en établir l'ordre de priorité. S'appuyant sur les premières réactions positives, certains autres Comités consultatifs du CCN envisagent à leur tour d'adopter un processus similaire.

Déterminer en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux les nouveaux domaines dans lesquels élaborer des normes, et s'efforcer d'établir des liens novateurs dans les secteurs naissants susceptibles de participer aux travaux du SNN et d'en profiter, tel était le principal objectif des nombreuses présentations, séances d'information et rencontres auxquelles a assisté au cours de l'AF 2004-2005 le personnel du CCN, en tant qu'organisateur ou participant.

Les efforts déployés par le CCN pour encourager la commercialisation et la mise en œuvre au Canada de technologies basées sur l'hydrogène carburant ne sont qu'un exemple de cette « innovation ». Le CCN a organisé conjointement avec Industrie Canada et Ressources naturelles Canada un atelier ayant pour but d'améliorer la communication entre l'industrie, les rédacteurs de normes et les Organismes de réglementation, au cours duquel ces derniers ont pu discuter du rôle des normes dans ce secteur naissant. Les participants en ont tiré une conclusion importante : il est urgent d'uniformiser les règlements partout au Canada pour faciliter l'adoption des technologies de l'hydrogène pour les systèmes stationnaires de production et de transport d'énergie.

À la suite de cet atelier, le CCN a fait des démarches auprès du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP) – qui se compose de représentants provinciaux et territoriaux responsables des règlements en matière de combustible et autres règlements sur la sécurité – pour discuter de la facilitation de l'établissement de règlements provinciaux communs sur les technologies de l'hydrogène et la pile à combustible. C'est ainsi que le CCNSP s'emploie actuellement à concevoir un modèle de projet pilote pour la réglementation provinciale et territoriale des technologies de l'hydrogène. En tant que membre associé du CCNSP, le CCN suivra de près les progrès réalisés à ce chapitre.

Le CCN ne s'est pas contenté d'établir une collaboration dans le domaine des politiques relatives à l'hydrogène carburant, il a eu des discussions sur d'autres domaines dans lesquels il serait souhaitable de collaborer plus étroitement. Ces discussions ont eu lieu au cours d'une réunion conjointe de son Comité consultatif des provinces et territoires et du CCNSP, tenue à Calgary dans le cadre de la deuxième Conférence du SNN. Désireux d'entretenir le dialogue, les membres se sont entendus pour organiser avec les Organismes de réglementation compétents à travers le Canada des séances d'information sur la normalisation. La première des séances d'une journée, qui comprendra des présentations sur le CCN, le SNN et la Mise à jour 2005-2008 de la SCN, est prévue en Alberta et en Nouvelle-Écosse au printemps 2005.

Ce ne sont là que quelques-uns des principaux résultats positifs de la Conférence du SNN. Ce rassemblement a également permis d'exprimer les avantages associés à la participation aux activités d'élaboration de normes, de mettre en évidence le rôle important des normes dans certaines sphères clés de l'économie canadienne, par exemple les industries gazière et pétrolière, et de mieux faire connaître le rôle des normes dans les nouveaux domaines tels que la sûreté fonctionnelle et les énergies de remplacement.

Indicateur de rendement
Recours aux normes internationales au Canada

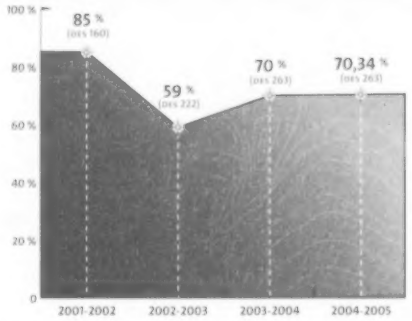

Le nombre de Normes nationales du Canada (NNC) approuvées par le CCN au cours de l'AF 2004-2005 ainsi que la proportion de ces normes qui ont été adoptées telles quelles ou adaptées à partir de normes internationales sont demeurés stables. Recourir aux normes internationales, c'est s'assurer l'acceptation sur les marchés étrangers des biens et des services du Canada. Les pourcentages apparaissant dans la courbe ci-dessus sont les pourcentages des normes adoptées comme NNC au cours d'une année financière donnée.

Source : Organisation internationale de normalisation (ISO), Commission électrotechnique internationale (CEI) et registre d'approbation des Normes nationales du Canada

Bon nombre de participants, nouveaux comme de longue date, ont saisi les occasions offertes avant la Conférence pour mettre à jour leurs compétences et leurs connaissances lors des ateliers de formation organisés par le Programme des membres du CCN. Mis au point par le CCN et offerts au cours de l'année dans diverses autres villes du Canada, ces ateliers comportaient les volets suivants :

- À la découverte du CCN,
- Aperçu des travaux des Comités de l'ISO et de la CEI,
- Formation pratique sur SiteScape (technologie en ligne utilisée par le CCN pour l'administration des travaux des comités de normalisation du SNN),
- Cours de formation sur le travail en équipe.

Le CCN continuera à mettre l'accent sur les initiatives de formation et d'acquisition de connaissances en accueillant en novembre 2005 le Forum du leadership canadien.

Le Gala et la réception de remise des prix du CCN tenus pendant la Conférence du SNN ont été l'occasion de reconnaître les nombreuses contributions exceptionnelles apportées par les membres du SNN dans le domaine de la normalisation.

Au nombre des efforts réalisés au cours de l'année pour souligner la participation des Canadiens aux importants travaux du SNN, notons la remise de 23 Certificats de service aux membres de comités et de 21 Certificats d'appréciation aux organisations ayant affecté des ressources financières ou humaines indispensables aux activités de normalisation. Le CCN rend également hommage dans son site Web, dans la section intitulée « Membres à l'honneur », aux membres de comités techniques et consultatifs.

Son site Web lui sert aussi à faire connaître les nouvelles occasions offertes aux membres. Si les recommandations personnelles constituent le principal moyen de recrutement des comités techniques, 13 des 18 appels de candidatures postés dans le site au cours de l'AF 2004-2005 ont permis de pourvoir des sièges vacants. On prévoit au cours de l'année à venir accroître le nombre de ces appels en vue d'encourager de nouveaux membres à s'engager dans les travaux du SNN.

L'Organisme a poursuivi cette année les efforts déployés en vue de trouver des sources durables de financement pour les activités canadiennes d'élaboration de normes. Au terme d'un examen approfondi de la situation, le Groupe d'études sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes (GE-MFNPEN), qui relève du Comité consultatif sur les normes (CCNor), a soumis en juin 2004 son rapport final au Conseil du CCN. Au moment de présenter ses conclusions, le Groupe d'études a souligné le besoin de mettre au point une stratégie de financement à long terme dont la mise en œuvre sera encouragée, appuyée, réajustée et constamment contrôlée.

Tablant sur les travaux réalisés par le GE-MFNPEN, le CCN a créé le Groupe de travail Vision de l'avenir qui a entrepris d'élaborer des plans pour la mise en œuvre de modes de financement novateurs visant à soutenir les initiatives nationales de normalisation. Son premier travail a été d'élaborer une « proposition de valeur », qui sera soumise à l'approbation du Conseil du CCN au début de l'AF 2005-2006. Il s'agira d'un outil important pour le CCN qui cherche à faire davantage prendre conscience au public, aux gouvernements et à l'industrie de la valeur et de l'importance des normes.

En tant qu'organisme de normalisation du Canada, le CCN a adopté durant l'année des mesures destinées à améliorer la prestation d'un autre service important : il a mis en œuvre un Programme d'accélération des publications.

Les jalons de l'AF 2004-2005
Normes sur l'énergie nucléaire

Les efforts réalisés par le Sous-comité canadien du Sous-comité 45A de la CEI, *Instrumentation et contrôle-commande des installations nucléaires*, pour faire en sorte que les modifications à la norme 61226 de la CEI (*Centrales nucléaires – Systèmes d'instrumentation et de contrôle-commande importants pour la sûreté – Classification*) n'entraînent pas de trop grandes difficultés pour le secteur canadien de l'énergie nucléaire, constituent un bel exemple des bienfaits pour le Canada d'une participation active aux travaux de normalisation internationale.

« Nous avons soulevé ce point auprès du président du groupe de travail et lors de négociations mettant en présence plusieurs pays (à savoir le Canada, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les États-Unis) et en sommes arrivés à un libellé mutuellement acceptable », se rappelle Norm Ichiyen, président du CSC/CEI/SC 45. Selon lui, la capacité à obtenir un consensus sur la question a permis aux Canadiens de réaliser des économies importantes et donné lieu à la publication d'une « norme meilleure et plus solide » pour tous.

Le CCN administre les travaux des Comités consultatifs canadiens des comités et sous-comités techniques internationaux auxquels il prête son soutien.

Ce projet pilote, qui vise à accélérer l'approbation de certaines normes comme Normes nationales du Canada (NNC), témoigne de la détermination du CCN à améliorer l'efficacité du processus d'élaboration de normes. Le CCN a également réalisé des progrès dans la mise en œuvre d'un système électronique d'administration des Normes nationales du Canada, trois des quatre Organismes d'élaboration de normes accrédités ayant à présent recours à son forum interactif.

Grâce à la participation du CCN aux activités internationales d'élaboration de normes, le Canada a continué à jouir de la solide réputation de chef de file mondial qu'il s'est forgée dans le domaine de la normalisation. L'accueil au Canada de réunions internationales et régionales est l'occasion idéale de rehausser la réputation de leader des activités internationales de normalisation dont jouit le CCN et de prouver son engagement à l'égard des efforts mondiaux de normalisation.

Une telle occasion s'est présentée en mai dernier lorsque le CCN a accueilli à Vancouver la 27e réunion du Pacific Area Standards Congress (PASC). C'était la troisième fois en trente ans que se réunissaient en Colombie-Britannique les représentants des pays côtiers du Pacifique pour discuter de la normalisation, vue sous l'angle de la région. Le CCN a joué un rôle déterminant dans l'organisation de la série d'ateliers où l'harmonisation des relations entre

intéressés constituait un thème clé des discussions. On y a souligné le fait qu'il était indispensable de resserrer les liens entre pays développés et pays en développement, consommateurs, Organismes de réglementation et Organismes d'élaboration de normes si l'on souhaitait ouvrir des portes pour construire l'avenir.

Les événements tels que la réunion du PASC, l'imminente assemblée plénière du COPOLCO de l'ISO et l'Assemblée générale de l'ISO permettent au Canada d'étendre les liens qu'il a établis avec ses partenaires commerciaux de partout dans le monde grâce à la coopération dans le domaine de la normalisation, tout en continuant à honorer les obligations qui sont les siennes en tant que membre de ces organisations.

Les Canadiens n'ont pas manqué au cours de l'AF 2004-2005 d'apporter une contribution importante à de nombreuses réunions tenues partout dans le monde. Le CCN n'a pas seulement joué un rôle de leader dans l'établissement de l'orientation stratégique des activités de normalisation du Canada, il y a été pour beaucoup également dans la planification des initiatives entreprises par les organismes internationaux et régionaux de normalisation aux activités desquelles il participe. Le Canada a exercé une influence évidente sur l'élaboration du Plan stratégique 2005-2010 de l'ISO, qui été approuvé à l'Assemblée générale de l'Organisation, en septembre 2004. La présence du CCN a été renforcée par son élection comme membre du Bureau de gestion technique de l'ISO pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 2005.

Au cours de l'AF 2004-2005, le Canada a marqué de son empreinte une autre des entreprises majeures de l'ISO, à savoir le commencement des activités d'élaboration d'une norme internationale sur la responsabilité sociale. Le vice-président du Conseil du CCN, Daniel Gagnier, a présidé le groupe consultatif de l'ISO sur la responsabilité sociale, dont le rapport final a donné l'élan

Récipiendaires 2004 des prix du CCN

Prix Jean P. Carrière	Décerné en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle dans le domaine de la normalisation nationale	D.J. Laurie Kennedy
Prix Roy A. Phillips	Décerné en reconnaissance d'une contribution remarquable dans le domaine de la normalisation internationale	George R.A. Weiss
Prix de dévouement décerné aux entreprises	Décerné à une entreprise, un organisme ou un groupe de consommateurs	Hydro-Québec
Prix de leadership	Décerné au président ou à l'animateur d'un Comité consultatif ou technique	Richard Morris
Prix d'excellence	Décerné à un membre de comité	David Goodyear
Prix décerné pour services remarquables	Décerné au secrétaire d'un Comité consultatif ou technique	Keith Rodel
Prix McMahon décerné pour services dévoués	Décerné à un membre du personnel du CCN	Michel Bourassa
Prix décerné pour réalisations exceptionnelles	Décerné à un Comité	CCC/JTC 1/SC 36, Comité consultatif canadien sur les Technologies pour l'éducation, la formation et l'apprentissage

Shannon O'Neill (au centre) reçoit un prix spécial officialisant le nouveau nom du prix du CCN pour services dévoués qui a été rebaptisé Prix McMahon pour services dévoués. À ses côtés, Peter Clark, Directeur général du CCN (à l'extrême gauche), Darryl Kingston, Agent principal de programme du CCN (à gauche) et Hugh Krentz, Président du Conseil du CCN (à droite).

Indicateur de rendement
Influence du Canada sur l'élaboration des normes internationales

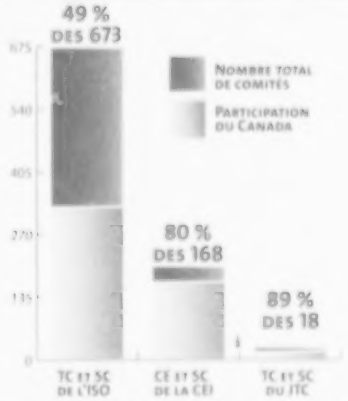

Ce graphique illustre la participation du Canada, mesurée en pourcentage, aux activités des Comités techniques et d'études et Sous-comités de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), de la Commission électrotechnique internationale (CEI) et du Comité technique mixte (JTC) de l'ISO et de la CEI. Ces comités élaborent des normes et mettent à jour les normes internationales existantes pour des milliers de produits, systèmes et services.

Le Canada ne se contente pas de participer aux travaux techniques de normalisation internationale, il apporte également au sein de l'ISO et de la CEI une contribution appréciable à la prise des décisions importantes en matière de politiques et de gestion. Le CCN siège actuellement au Conseil de direction de la CEI et au Bureau de gestion technique de l'ISO.

Source : Organisation internationale de normalisation et Commission électrotechnique internationale

nécessaire qui a permis d'en poursuivre les travaux. Le Canada a participé aux rencontres inaugurales sur l'élaboration de la norme et il travaillera en collaboration avec ses homologues de l'ISO en 2005-2006 pour faire avancer ces travaux. Les leaders canadiens ont également au cours de l'année exercé leur influence sur d'autres initiatives clés, parmi lesquelles les travaux menés dans les domaines de la sécurité mondiale et des normes de système de management.

Un aspect important des travaux du Canada réalisés au sein de la CEI a consisté au cours de l'année à émettre des commentaires et à conseiller l'Organisation qui se consacrait, elle aussi, à la mise à jour de son principal document stratégique – son Plan directeur. Le Directeur général du CCN, Peter Clark, a joué un rôle important dans l'instauration d'un nouveau processus de planification stratégique pour la CEI, qui met l'accent sur la participation active des membres du conseil d'administration et des experts invités.

Tout en cherchant à appuyer à l'échelle internationale la candidature de Canadiens à des postes de régie, le CCN travaille à des campagnes visant à faire élire en 2005, au Bureau de gestion de la normalisation de la CEI, Ed Tymofichuk (actuel président du Comité national du Canada de la CEI) et prépare la candidature en 2006 du Canadien Jacques Régis à la présidence de la CEI.

Reconnaissant l'importance de resserrer les liens avec ses homologues des Amériques, le CCN a joué un rôle clé dans l'organisation de la première rencontre multinationale des organismes membres de la CEI de la région. Tenue en Argentine et présidée par le Canada, la réunion d'automne est venue se greffer aux rencontres du groupe trinational de longue date (Canada, Mexique et États-Unis), qui se réunit tous les ans pour discuter des priorités régionales avant la Réunion générale de la CEI. Encouragé par les commentaires positifs des participants, le Brésil s'est proposé pour accueillir la réunion de 2005. Cette rencontre est susceptible de devenir un événement annuel.

La présence du Canada à la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT) est demeurée solide en 2004-2005, le mandat du CCN à la Commission de gestion technique (TMC) de l'Organisation ayant été renouvelé. Le tout vient s'ajouter à sa participation aux activités du Conseil d'administration, siège qu'il prévoit conserver en 2005-2006. À ce titre, le CCN n'a pas seulement contribué au processus d'examen du plan stratégique de la COPANT, il en a été l'instigateur. Signalons au nombre des contributions apportées au TMC au cours de l'année la rédaction de l'ébauche d'une politique sur l'harmonisation des positions de la COPANT.

Indicateur de rendement
Influence du Canada sur l'élaboration des normes régionales

Le CCN n'a pas pu mesurer véritablement l'influence du Canada sur l'élaboration des normes régionales ni sa participation à ces travaux.

Cet indicateur de rendement ne sera dorénavant plus utilisé dans les rapports du CCN.

ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

Au cours de l'année, les activités du CCN liées à l'évaluation de la conformité ont évolué au diapason des changements qui se sont opérés dans le paysage de la normalisation au Canada et ailleurs dans le monde, reflétant le but que s'est donné l'Organisme de tracer au Canada l'itinéraire des travaux de normalisation de demain.

Pour les Programmes d'évaluation de la conformité du CCN, l'AF 2004-2005 pourrait très facilement être qualifiée de période de transition, puisque l'Organisme s'est adapté à un contexte commercial changeant et à des besoins en matière d'évaluation de la conformité en constante évolution.

Le Programme d'accréditation des laboratoires - Canada (PALCAN) a connu des changements importants. Notons, entre autres, la mise à jour de sa documentation et l'amélioration de son système qualité pour en assurer la conformité aux nouvelles exigences internationales.

Suite à la décision de l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE) de ne pas renouveler l'entente de partenariat qui la liait au CCN, il a fallu restructurer le programme d'accréditation des laboratoires d'analyse environnementale. En vertu de cette entente, conclue en 1994, l'ACLAE était responsable de l'évaluation, de la réévaluation et des essais d'aptitude de ces laboratoires, tandis que le CCN avait pour rôle d'approuver officiellement, en fonction des résultats de l'évaluation de l'ACLAE, l'accréditation de ceux respectant les exigences des normes internationales.

Le CCN a commencé, le 1er janvier 2005, à gérer un programme d'accréditation distinct pour les laboratoires d'analyse environnementale. Pour se préparer à ce changement, il a embauché plusieurs nouveaux auditeurs possédant une expérience dans le domaine de l'environnement et apporté les modifications nécessaires à ses documents de procédure et au sein de ses groupes de travail sur les laboratoires. A également été mise à jour l'entente tripartite conclue entre le ministère de l'Environnement de l'Ontario, l'ACLAE et le CCN concernant l'évaluation et l'accréditation des laboratoires d'analyse de l'eau potable, prévues par la *Loi sur la salubrité de l'eau potable de l'Ontario.*

Tout au long de la période de transition, le CCN a fait le nécessaire pour réduire au minimum les perturbations et les inconvénients pour les laboratoires d'analyse environnementale touchés, les informant de tout changement. Il a communiqué avec chacun d'eux pour s'assurer qu'ils comprenaient bien les options qui leur étaient offertes et leur rappeler les avantages associés à l'accréditation du CCN. En fin de compte, des

Indicateur de rendement
Recouvrement des coûts

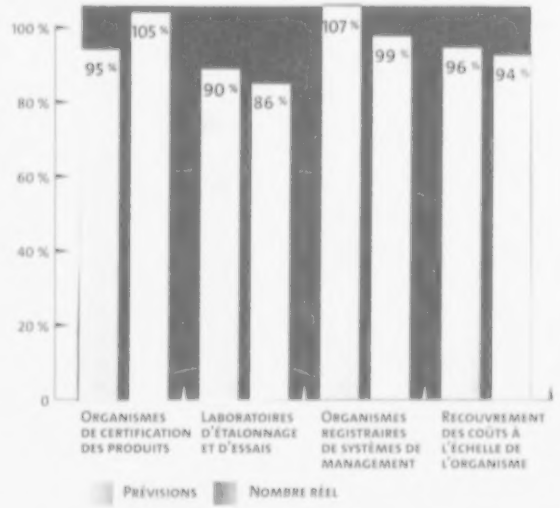

S'étant fixé comme but pour l'AF 2004-2005 de recouvrer 99 % des coûts pour l'ensemble de ses programmes de reconnaissance et d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, le CCN a presque atteint cet objectif, obtenant à ce chapitre 94 %. Les programmes des organismes de certification ont dépassé les prévisions, ce qui a permis de compenser les résultats légèrement inférieurs enregistrés pour les programmes des Laboratoires et des Systèmes de management. Dans les chiffres présentés pour les Organismes de certification sont considérés les deux nouveaux programmes d'accréditation du CCN, à savoir le Programme de certification des personnes et le Programme des organismes d'inspection.

Source : Recettes et dépenses liées aux Programmes d'accréditation du CCN – Division des Finances du CCN

150 laboratoires accrédités dans le cadre de l'ancienne entente de partenariat, 101 (à savoir, 55 laboratoires d'analyse de l'eau potable et 46 autres) ont opté pour le maintien de l'accréditation du CCN. Certains d'entre eux ont décidé de conserver les deux accréditations.

Les gouvernements, l'industrie et les consommateurs reconnaissent de plus en plus la valeur de la certification selon les normes de Systèmes de management environnemental (SME), ce qui a amené le CCN à élargir au cours de l'année le champ d'application de son programme d'accréditation des

SME. C'est ainsi qu'il a lancé en décembre 2004 un programme dans le cadre duquel il accorde aux organismes registraires (de certification) de SME accrédités une qualification leur permettant de certifier les exploitations porcines selon une nouvelle Norme nationale du Canada, élaborée par l'Association canadienne de normalisation (CSA) de concert avec les éleveurs de porcs. Le CCN est en voie d'accréditer son tout premier client selon les exigences de ce programme sectoriel.

Par ailleurs, c'est sur cet engagement à l'égard des pratiques de management environnemental que repose la collaboration entre le CCN et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO) dans le domaine de l'aménagement forestier durable (AFD). À l'appui de l'entente de coopération qu'il a conclue en 2002 avec le Ministère, le CCN a rédigé conjointement avec ce dernier et la CSA un document d'orientation qui compare entre elles les exigences réglementaires de l'Ontario et les normes volontaires relatives aux pratiques d'AFD. Grâce à ce document, les organisations qui mettent en œuvre des normes volontaires de management environnemental pourront déterminer quelles autres mesures elles doivent prendre pour pouvoir se conformer également aux exigences réglementaires de la province.

Dans le cadre de son Programme d'accréditation des systèmes de management environnemental, le CCN qualifie les organismes registraires accrédités (organismes de certification) capables de certifier selon ces normes les exploitations forestières. La province de l'Ontario a annoncé qu'elle exigera de tous les titulaires de permis d'AFD qu'ils se fassent certifier selon une norme de rendement acceptée, et ce, d'ici la fin de 2007.

Au cours de la prochaine année, le CCN a l'intention de collaborer avec les Organismes de certification de SME qu'il a accrédités en vue de faciliter la transition vers ISO 14001:2004, version actualisée, parue en novembre dernier, de la norme internationale de management environnemental. En tant que signataire de l'International Accreditation Forum (IAF), il encouragera la mise en œuvre du plan de transition mis au point par l'ISO et l'IAF, suivant lequel les Organismes de certification de SME accrédités par ses soins auront jusqu'à mai 2006 pour apporter les changements qui leur permettront de se conformer à la nouvelle norme. Après cette date, la certification selon l'ancienne norme ne sera plus valable. La norme révisée se distingue principalement de celle qui l'a précédée par la simplicité du langage utilisé et

Accords signés par le CCN au cours de l'année

Organisme	Type d'accord	Date de signature
Pacific Accreditation Cooperation (PAC)	Accord de reconnaissance multilatérale (AML) sur la certification des produits	juillet 2004
American National Standards Institute (ANSI)	Annexe du Protocole d'entente établi sur la certification des produits, prévoyant une plus grande coopération, l'acceptation des résultats d'audit et le partage de l'information	août 2004
International Accreditation Forum (IAF)	Accord de reconnaissance multilatérale (AML) sur les Systèmes de management environnemental	octobre 2004
International Accreditation Forum (IAF)	Accord de reconnaissance multilatérale (AML) sur la certification des produits	octobre 2004
American National Accreditation Board (ANAB), Japan Accreditation Board for Conformity Assessment (JAB) et Joint Accreditation System of Australia and New Zealand (JAS-ANZ)	Accord d'accréditation coopérative multilatéral (AACM)	janvier 2005

Indicateur de rendement

Rationaliser la participation aux activités des Organismes d'évaluation de la conformité

Au cours de l'AF 2004-2005, le CCN a examiné sa participation aux activités d'un certain nombre de groupes régionaux et internationaux d'accréditation des laboratoires. À la suite de cet examen, il a annoncé son intention de se retirer des accords ci-dessous :

- l'Accord de reconnaissance bilatérale de la National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA)
- l'Entente de coopération de la European Cooperation for Accreditation of Laboratories (EAL)
- l'Entente cadre établie entre le Conseil canadien des normes, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE)

Source : Document présenté par la Direction du Commerce et des Affaires intergouvernementales au Conseil du CCN, intitulé « Rationalisation des ententes et accords sur l'accréditation »

par une plus grande compatibilité avec la norme de système de management de la qualité ISO 9001:2000.

Les activités d'évaluation de la conformité menées par le CCN en 2004-2005 comportaient également des solutions permettant d'aborder les préoccupations en matière de salubrité des aliments et de soins de santé. Tablant sur le partenariat établi avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui permet aux laboratoires d'analyse des produits agricoles et alimentaires accrédités par le CCN de réaliser pour cette dernière des analyses alimentaires, le CCN a contribué à l'élaboration des lignes directrices de l'ACIA pour le Programme (national) de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme, fournissant des renseignements techniques sur les bonnes pratiques d'audit, les exigences internationales et les meilleures pratiques associées aux programmes d'accréditation. Ces lignes directrices serviront à mesurer l'efficacité des programmes de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme que mettent actuellement sur pied 250 000 producteurs agricoles partout au Canada.

Le CCN a cherché au cours de l'année à établir dans le secteur des soins de santé du Canada des partenariats sur plusieurs fronts. Dans le domaine de l'évaluation de la conformité, il a entretenu un dialogue avec des organisations de l'Ontario et du Québec au sujet d'une collaboration possible dans l'établissement d'un nouveau programme d'accréditation des laboratoires d'essais médicaux. Il a d'autre part entamé des discussions en vue d'une éventuelle coopération avec le Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS), qui ont abouti à la signature d'un protocole d'entente en vertu duquel les deux organismes se sont engagés à travailler ensemble à l'accréditation du CCASS comme Organisme d'élaboration de normes et à la rédaction d'une entente sur l'accréditation des établissements de soins de santé.

L'un des deux programmes lancés au cours de l'AF 2003-2004, le Programme d'accréditation des organismes d'inspection, a reçu cette année un total de neuf demandes d'accréditation, dont trois ont été traitées avant la fin de l'exercice. À l'avenir, certains Organismes de réglementation provinciaux exigeront des organismes chargés de l'évaluation sur le terrain de matériel électrique qu'ils se fassent accréditer par le CCN. Compte tenu des ressources exigées pour traiter ces demandes, le CCN n'a pas été en mesure de procéder comme prévu à l'extension de son programme à d'autres domaines, par exemple les systèmes de canalisation de gaz médical. Il est censé entreprendre des travaux dans ce sens en 2006, où seront consacrées à ce programme de nouvelles ressources.

Les jalons de l'AF 2004-2005
Normes sur les dispositifs médicaux

« La contribution du Canada aux travaux de révision de la norme ISO 14971 (*Application de la gestion des risques aux dispositifs médicaux*), dont la publication est prévue vers la fin de 2005, a été déterminante », de déclarer Alf Dolan, président du Comité consultatif canadien du Comité technique 210 de l'ISO, *Management de la qualité et aspects généraux correspondants des dispositifs médicaux*. Monsieur Dolan dit s'attendre à ce que la nouvelle version de la norme soit tout aussi largement acceptée que la dernière, qui avait été approuvée à l'unanimité par la CEI, l'ISO, le CEN et le CENELEC et est utilisée par des Organismes de réglementation du monde entier pour assurer la sécurité des dispositifs médicaux.

Le CCN administre les travaux des Comités consultatifs canadiens des comités et sous-comités techniques internationaux auxquels il prête son soutien.

La mise en œuvre du Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes, également lancé en 2003-2004, a été un peu plus lente que prévu, une seule demande ayant été reçue. Le CCN a l'intention, au cours de l'année à venir, d'affecter à ce programme les ressources supplémentaires qui lui permettront de l'améliorer et de mieux le faire connaître.

Autres jalons des programmes d'accréditation du CCN : la conception d'une nouvelle marque d'accréditation pour les organismes d'évaluation de la conformité et la mise au point définitive en mars 2005 d'accords de licence et de sous-licence de marque de commerce.

En tant qu'organisme d'accréditation du Canada, le CCN participe à un certain nombre d'activités internationales, régionales et bilatérales. Notre pays a, cette année encore, maintenu une présence soutenue dans les forums internationaux et régionaux d'évaluation de la conformité. Citons, à titre d'exemple, la réélection d'Elva Nilsen, Directrice du Commerce et des Affaires intergouvernementales du CCN, à la vice-présidence de l'International Accreditation Forum (IAF). Madame Nilsen a également conservé ce siège au sein de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC). Notons aussi l'élection de Joan Brough-Kerrbyn, Responsable de la qualité au CCN, à la présidence du Comité technique de la PAC et à la vice-présidence du Comité technique de l'IAF. L'élection, en octobre 2004, à Trinité-et-Tobago, de Pat Paladino, Directeur de l'Évaluation de la conformité du CCN, à la vice-présidence de l'InterAmerican Accreditation Forum est venue rehausser encore plus la réputation de leader que s'est acquise le Canada.

La recherche active de nouvelles ententes visant à faire mieux reconnaître l'accréditation du CCN dans les marchés du monde entier a constitué un élément clé de la participation à ces forums. Le CCN a signé au cours de l'année un certain nombre de nouvelles ententes (voir tableau, page 28) qui aideront les entreprises canadiennes dont les produits ou les systèmes de management environnemental sont certifiés par un organisme accrédité par ses soins à faire reconnaître cette certification sur d'autres marchés sans avoir à répéter chaque fois le processus de certification. De telles ententes permettent également aux exportateurs canadiens de réaliser des économies importantes tout en conférant à l'accréditation du CCN une plus grande valeur.

Le CCN a apporté une contribution appréciable à la mise en œuvre de l'initiative d'accréditation transfrontalière de l'IAF, signant en janvier 2004 l'Accord d'accréditation coopérative multilatéral avec ses homologues des États-Unis, du Japon, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Cette initiative internationale a pour but de faciliter la coopération entre les organismes d'accréditation dans le domaine de l'audit des emplacements stratégiques et d'améliorer les capacités de réseautage de ces organismes partout dans le monde.

Les dernières parutions du CCN

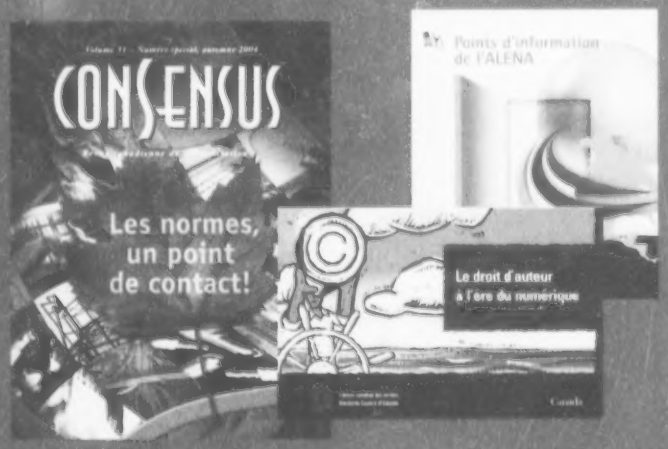

Au cours de l'AF 2004-2005, le CCN a publié divers matériels promotionnels et d'information, parmi lesquels :

- une brochure sur le Point d'information de l'ALÉNA
- une brochure sur le droit d'auteur
- un numéro de sa revue *Consensus*

Dans leurs activités d'évaluation de la conformité, la CEI et l'ISO ont bénéficié l'une comme l'autre de l'appui constant du CCN. Ce dernier a coordonné la participation du Canada à l'élaboration de plusieurs normes et guides internationaux publiés par le Comité de l'ISO pour l'évaluation de la conformité. Ces documents proposent à l'intention des organismes nationaux et internationaux de normalisation des lignes directrices sur diverses questions, parmi lesquelles l'accréditation, les codes de bonnes pratiques, la déclaration de conformité des fournisseurs et l'évaluation par les pairs. Signalons également l'accueil par le Comité national du Canada sur le système d'évaluation de la conformité de la CEI (IECEE) d'une réunion trinationale (Canada-États-Unis-Mexique) préparatoire à la réunion internationale du Conseil de direction de l'IECEE.

Commerce et Affaires intergouvernementales

Les travaux réalisés par le Conseil canadien des normes dans le domaine de l'élaboration des politiques et de ses programmes et services en vue d'améliorer la connaissance et la compréhension de la relation importante existant entre les normes, l'évaluation de la conformité et le commerce ont constitué un élément important des efforts déployés au cours de l'AF 2004-2005 pour tracer l'itinéraire des prochaines années.

Si les exemples de la façon dont les activités d'élaboration des politiques ont contribué à l'échelle de l'organisation au renouvellement de l'orientation stratégique sont nombreux, les travaux entrepris par le personnel du CCN pour coordonner les activités de mise à jour de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) méritent particulièrement d'être mentionnés. La SCN 2005-2008 contient un certain nombre d'objectifs rationalisés et mesurables qui prévoient la poursuite des travaux entrepris en vue de réaliser les six buts proposés dans la version originale en matière de normalisation canadienne.

Entamée en novembre 2003 à la demande du Conseil du CCN, la mise à jour de la stratégie a consisté entre autres en une série de consultations, dirigées par des animateurs, auprès des Comités consultatifs du CCN, de son Conseil et de son personnel, ainsi qu'en l'examen des documents soumis par les intéressés (y compris les gouvernements fédéral et provinciaux) et des commentaires formulés par les Canadiens par le biais du site Web du CCN. Ces données ont été rassemblées et utilisées dans la préparation d'une ébauche de document, qui a fait l'objet de nouvelles discussions de la part des participants à la Conférence du SNN, tenue en novembre 2004.

La Conférence du SNN a non seulement offert un forum où discuter de l'orientation à donner aux activités de normalisation du Canada au cours des

années à venir, elle a aussi permis d'examiner plus en détail et sous tous les angles le rôle de l'élaboration des normes et de l'évaluation de la conformité dans divers domaines d'ordre public. Les participants ont pu au cours d'une séance sur la réforme de la réglementation (l'un des ateliers les plus courus de la Conférence) discuter des conclusions du rapport final du Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente, qui a été présenté au gouvernement fédéral en septembre 2004. Le CCN comptait parmi les divers intéressés, dont l'industrie, les organisations non gouvernementales, les citoyens et les ministères, qui ont contribué aux travaux du Comité.

Plusieurs recommandations du CCN liées aux normes figurent au premier plan dans ce rapport, notamment la mise en œuvre des normes internationales et des pratiques internationales d'évaluation de la conformité en tant qu'outil permettant de faciliter l'adoption d'approches de réglementation communes avec d'autres pays (en particulier les États-Unis), et le recours accru aux normes s'inscrivant dans une approche plus moderne de l'élaboration de nouveaux règlements. Depuis la publication de ce rapport, le CCN travaille en collaboration avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre et il s'est engagé à conseiller divers ministères sur les questions s'y rapportant.

Les soins de santé constituent un autre domaine d'ordre public important où le CCN s'emploie à jeter les bases d'une participation accrue. La rédaction au cours de l'année d'un document de travail intitulé *Vers une application plus vaste de la normalisation dans le domaine des soins de santé au Canada* marque une étape importante dans la détermination des possibilités de recourir à la normalisation volontaire pour apporter dans ce domaine des solutions nationales à certains problèmes, par exemple, la réduction des frais administratifs et l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Suite à la présentation en septembre 2004 de ce document au Conseil du CCN, le personnel a été invité à préparer un plan encore plus complet pour orienter les travaux dans ce domaine, dans lequel seront précisés le rôle du CCN, du SNN et de ses partenaires, les résultats escomptés, les besoins en matière de ressources et les priorités. Les objectifs liés aux soins de santé sont repris dans la nouvelle version de la SCN.

Le désir du CCN d'appuyer la réforme des soins de santé du Canada se reflète également dans les contributions qu'il continue d'apporter au Projet de renouveau législatif de Santé Canada. Certains de ses commentaires et suggestions de libellé ont d'ailleurs été intégrés dans l'avant-projet de loi, plus particulièrement ceux ayant trait à l'établissement pour tous les produits d'une exigence générale en matière de sécurité.

Indicateur de rendement
Services *Alerte!*

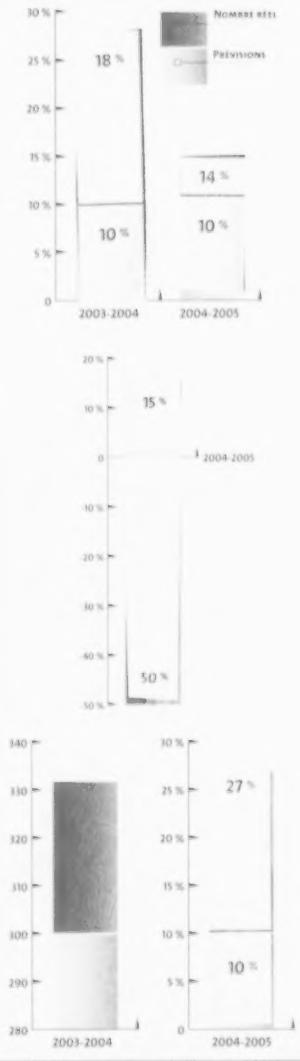

Export Alerte!

Durant sa cinquième année de fonctionnement, le service d'avis électronique du CCN conçu à l'intention des exportateurs est, comme par le passé, parvenu à augmenter sa clientèle de base. Il a une fois de plus dépassé son objectif qui était d'accroître le nombre d'utilisateurs de 10 %.

*Source : Base de données Web du CCN des abonnés d'*Export Alerte!

RéguVision

Cette année, le service RéguVision du CCN a servi pour la première fois d'indicateur de rendement. Le graphique ci-contre montre que, comparé aux chiffres enregistrés par le serveur en 2003-2004, le nombre d'utilisateurs de ce service, logé dans le site Web du CCN, a diminué de 50 %. En raison de problèmes techniques, ne sont présentés ici que les résultats des évaluations réalisées entre la mi-mai 2004 et le 31 mars 2005. RéguVision est une base de données consultable indiquant quelles normes facultatives sont citées en référence dans les règlements fédéraux canadiens. Pour l'utiliser, il n'est pas nécessaire de s'y abonner.

Source : Journal des activités sur le site Web du CCN – Division du Commerce et des Affaires intergouvernementales

AlertoNorm!

Depuis son lancement en 2003-2004, *AlertoNorm!* n'a pas cessé de gagner en popularité, voyant le nombre de ses abonnés s'accroître considérablement. Ce service gratuit permet aux abonnés de recevoir des avis électroniques sur les normes canadiennes et internationales, nouvelles et révisées. Pour pouvoir utiliser cet indicateur plus efficacement, on a délaissé au cours de l'année l'objectif qui était axé sur un nombre spécifique de nouveaux abonnés au profit d'un autre exprimé en pourcentage.

*Source : Base de données Web du CCN des abonnés d'*AlertoNorm!

Tout en continuant à saisir les occasions d'accroître l'intégration de la normalisation volontaire au Canada, le CCN demeure déterminé à travailler avec les pays en développement pour les aider à réaliser des progrès similaires.

Comme par le passé, il a participé à de nombreuses initiatives ayant pour but d'améliorer l'infrastructure de normalisation des pays en développement et d'accroître leur capacité à participer à part entière aux travaux de normalisation internationale. C'est ainsi qu'il a, au cours de l'année, accueilli dans ses bureaux d'Ottawa ses homologues du Bureau des délégués commerciaux de la Malaisie pour leur offrir formation et information sur son Service d'information et de recherche et son Centre de documentation technique. Il a aussi reçu plusieurs délégations de l'Administration générale d'État responsable du contrôle de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine de la République populaire de Chine, à qui il a fourni des renseignements sur les activités de notification et de traitement des demandes d'information qu'il mène en tant que Point d'information du Canada.

Indicateur de rendement
Service à la clientèle

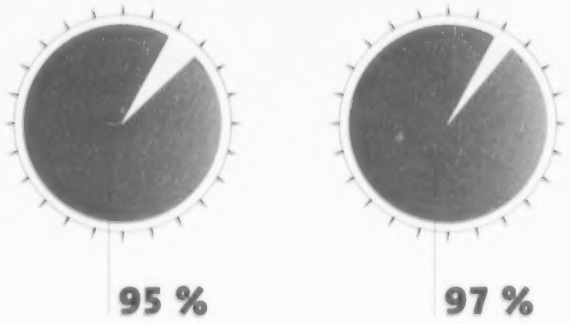

Cette année encore, le Service d'information et de recherche du CCN est allé au delà de son objectif qui est de répondre aux besoins de la clientèle, le dépassant de 2 %. Cet objectif est établi en fonction de la capacité à offrir des renseignements circonstanciés sur une grande diversité de questions liées aux normes, à l'évaluation de la conformité et au commerce, et ce, dans les 24 heures et dans la langue officielle du client.

Source : Base de données des demandes d'information de la clientèle du CCN

Export Alerte!, service canadien qui diffuse par courriel des renseignements à jour sur les normes et les questions commerciales liées aux normes ayant un impact sur les échanges internationaux, a également suscité l'intérêt des pays en développement. En plus de mettre la dernière main à une entente conclue avec la Bolivie pour la mise en œuvre d'une version espagnole de cet outil en ligne, le CCN a signé un accord en vue de l'établissement d'un service *Export Alerte!* en Malaisie.

Un certain nombre d'autres projets ont amené le personnel du CCN à se rendre dans diverses régions des Amériques et de l'Europe pour y offrir aide et formation. Il a, par exemple, fait à Antigua une présentation liée au commerce et réalisé en Ukraine une évaluation des besoins dans le cadre d'un projet ayant pour but d'aider cette dernière à établir des Autorités responsables des notifications et des Points d'information de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC/OTC) et de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP), une exigence que doivent respecter les membres de l'OMC. À la demande du Centre de droit et de politique commerciale de l'Université Carleton, le CCN a offert en décembre 2004, à la Barbade, un atelier de formation sur l'Accord OMC/OTC aux États membres du Marché commun des Caraïbes (CARICOM). Il a dispensé une formation dans le domaine de l'évaluation de la conformité, offrant au Mexique des services de consultation sur l'accréditation des laboratoires médicaux, à Cuba une orientation sur les systèmes et les questions liées au mesurage et à la traçabilité et au Costa Rica une formation sur les systèmes d'accréditation.

Le CCN a en outre évalué le système qualité du Costa Rica afin de déterminer quel genre d'aide au renforcement des capacités commerciales le Canada pourrait lui apporter. De retour au pays, il a présenté à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) trois projets conceptuels. Ces propositions sont toujours à l'étude. Si elles sont acceptées, elles donneront lieu au transfert de l'expertise technique du Canada dans les domaines des bonnes pratiques réglementaires, de l'évaluation de la conformité et de l'élaboration des normes.

Le CCN a par ailleurs continué à participer à plusieurs initiatives menées dans certains pays en développement sous les auspices d'organismes internationaux et régionaux. Il a non seulement parrainé la participation de délégués de pays en développement aux activités d'un certain nombre de Comités techniques de l'ISO, mais aussi fait preuve d'une volonté d'accroître la participation des hautes sphères dirigeantes de ces pays à travers des

ententes de jumelage établies au sein du Groupe de travail de l'ISO/COPOLCO avec le Bureau des normes de Trinité-et-Tobago.

En tant que point d'information du Canada sur les normes, les règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité, le Service d'information et de recherche du CCN a répondu au cours de l'année à près de 4 000 demandes de renseignements. Les demandes les plus courantes reçues de la part des Canadiens portaient entre autres sur :

- les laboratoires, les Organismes de certification de produits et les Organismes de certification des systèmes de management accrédités par le CCN;
- les codes du bâtiment, de prévention des incendies et de l'électricité utilisés au Canada;
- les exigences canadiennes relatives à l'emballage et à l'étiquetage de divers produits;
- les exigences régissant la certification des instruments médicaux au Canada;
- les normes applicables au matériel radio et électronique;
- les exigences de sécurité liées aux produits de consommation.

Fort des commentaires recueillis grâce au sondage mené auprès de la clientèle de son Service d'information et de son Centre de documentation technique sur place, l'Organisme a apporté un certain nombre d'améliorations à la prestation des services, se dotant, par exemple, d'un nouvel outil de suivi des demandes de renseignements qui lui parviennent par courriel.

Indicateur de rendement

Résultat et perte nets par rapport à l'ensemble du budget

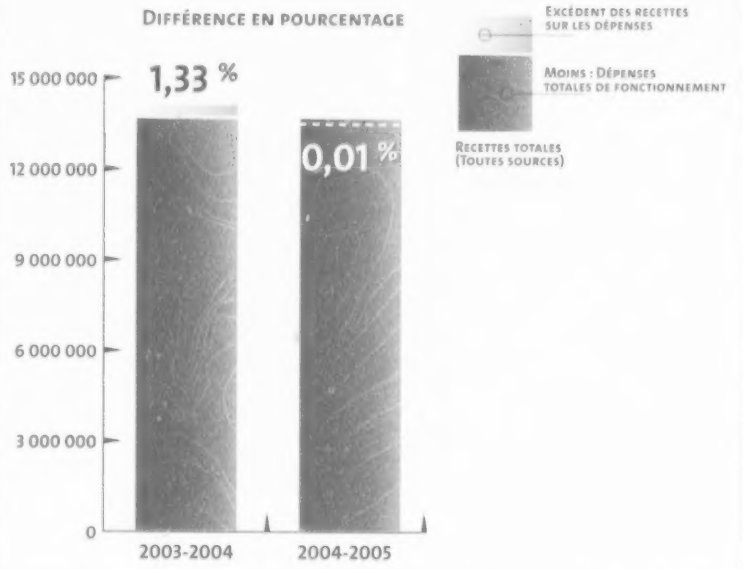

Le CCN est demeuré cette année encore dans les limites, supérieures et inférieures, de 1,5 % de son budget et a enregistré un déficit net de 1 283 $.

Source : Division des Finances du CCN

Rapport de gestion

Déterminer les possibilités, les enjeux et les menaces à court et à long terme faisait partie intégrante des efforts déployés par le CCN pour tracer l'itinéraire de demain. Alors même qu'il s'efforce de réaliser ses buts et ses objectifs, le CCN continue à faire face à certains enjeux (tant pour ce qui est des efforts et du temps à consacrer que du degré de risque couru), parmi lesquels les suivants.

• **Mettre en œuvre la version actualisée de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN)** – Au cours de l'AF 2004-2005, la mise à jour de la SCN a exigé du CCN qu'il réalise des efforts à l'échelle de l'organisation et qu'il y consacre une grande partie de ses ressources. Cette situation est appelée à perdurer pour le CCN, qui procède actuellement à la mise en œuvre de la SCN. Si l'on considère les effets positifs qu'a eu la mise en œuvre de la version originale, la nouvelle version risque de produire des résultats encore plus intéressants pour l'Organisme, à savoir le renforcement du Système national de normes (SNN), une meilleure connaissance des avantages liés à la participation aux travaux du SNN et une meilleure reconnaissance du CCN partout au Canada.

• **Accroître le nombre d'Organismes de réglementation engagés dans les travaux du Système national de normes** – L'engagement pris par le gouvernement fédéral de mettre en œuvre les recommandations du Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente est une occasion idéale et peu risquée pour le CCN de faire connaître à un auditoire réceptif les bénéfices associés aux normes et à l'évaluation de la conformité. Le CCN continuera à transmettre ce message aux Organismes provinciaux et territoriaux de réglementation, insistant sur l'importance de la normalisation en tant que moyen permettant d'améliorer l'efficacité et de réduire au Canada les obstacles au commerce, tout en les encourageant à recourir au Système national de normes.

• **Rallier de nouvelles industries** – Élargir la base des secteurs engagés dans les activités de normalisation du Canada, c'est pour le CCN un défi permanent. En expliquant les avantages qu'il y a à participer aux travaux de normalisation, l'Organisme a fait cette année un grand pas en avant pour faire disparaître l'un des principaux obstacles au ralliement des intéressés de l'industrie. Sous la direction du Groupe de travail Vision de l'avenir, un groupe consultatif qui relève de l'instance dirigeante du CCN, les travaux d'élaboration d'une proposition de valeur et d'une analyse de rentabilité illustrant les avantages de la participation aux activités du Système national de normes sont déjà bien entamés. On prévoit de continuer sur cette lancée en transmettant ce message à certains publics.

• **Faire des avancées dans le domaine des soins de santé** – Le système canadien des soins de santé est un domaine où l'on pourrait intégrer davantage les normes et l'évaluation de la conformité. Si dans de récents rapports commandés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, on fait valoir l'importance d'envisager le recours à des outils tels que les normes et l'évaluation de la conformité pour régler les problèmes que connaît actuellement le système canadien de soins de santé, la complexité de ce dernier risque toutefois de rendre difficile l'intégration opportune de solutions normatives. Étant donné le risque qu'il y a à investir dans ce domaine très réglementé et sensible sur le plan politique, le CCN doit continuer à évaluer soigneusement l'impact de toutes ses initiatives, en particulier en ce qui a trait aux coûts qu'elles représentent.

• **Étendre le champ d'application des programmes d'accréditation** – Tout en continuant à repérer les domaines dans lesquels étendre éventuellement le champ d'application de ses programmes d'accréditation, le CCN doit aussi examiner les ressources humaines et financières exigées à cet effet pour voir s'il a la capacité d'offrir des programmes et des services sans modifier les niveaux de recouvrement des coûts.

• **Suivre les systèmes mondiaux d'accréditation changeants** – Le CCN continue à encourager fortement les efforts réalisés en vue d'assurer à l'échelle mondiale une plus grande reconnaissance des résultats de l'accréditation et de l'évaluation de la conformité. L'augmentation au cours de l'année du nombre d'organisations non canadiennes accréditées par le CCN a eu un effet positif sur ses recettes. La reconnaissance de la normalisation et son acceptation sur le plan mondial gagnant du terrain, le CCN doit surveiller la situation afin d'évaluer les conséquences à long terme pour sa clientèle de la pression exercée sur les prix et de la concurrence.

• **Rationaliser les relations établies à l'échelle mondiale** – Le CCN réévalue actuellement les relations, les arrangements et les accords établis avec diverses organisations dans le monde, pour décider si ces associations

demeurent compatibles avec ses buts et objectifs et repérer tout chevauchement ou double emploi. Bien qu'il ait déjà isolé les relations qui ne lui sont plus réellement utiles, le CCN doit cependant continuer à explorer le milieu pour voir s'il y en a d'autres qui pourraient lui être bénéfiques.

• **Maintenir en place les ressources humaines nécessaires** – Comme dans la plupart des organisations, la planification de la relève constitue un défi permanent pour le CCN, en particulier en raison de sa petite taille. Pour pouvoir maintenir un noyau de personnes compétentes composé d'employés à temps plein et d'agents contractuels, l'Organisme doit disposer des ressources nécessaires. En même temps, il doit continuer à recruter et à maintenir en poste les milliers de personnes qui participent bénévolement aux travaux de normalisation. Le vieillissement de la population, la nature technique des travaux associés aux nombreux postes rémunérés et bénévoles et les frais liés à la prestation d'un soutien et d'une formation continue ne constituent que quelques-uns des facteurs ayant un impact sur la participation aux activités du Programme des membres.

Aperçu financier

Le total des recettes (autres que le crédit parlementaire), qui s'élève à 6,8 millions de dollars, n'est que légèrement supérieur à celui de 6,7 millions de dollars enregistré pour l'AF 2003-2004. La croissance soutenue des recettes tirées des *Droits d'accréditation liés à l'évaluation de la conformité* a été neutralisée par la baisse des Redevances provenant de la vente des normes et du Financement tiré du parrainage et des partenariats.

Les *Droits d'accréditation liés à l'évaluation de la conformité* ont augmenté de 8 % au cours de l'année, passant de 4,8 à 5,2 millions de dollars. Même si l'augmentation des recettes demeure supérieure au taux d'inflation, témoignant ainsi d'une croissance réelle des programmes, les hausses de moins de 10 % constatées ces dernières années continuent de révéler qu'on est parvenu à un plafonnement de la croissance de cette source de revenu, les programmes ayant atteint leur maturité de fonctionnement. Cela est particulièrement vrai dans le cas des programmes du PALCAN et des Systèmes de management, qui ont affiché l'un comme l'autre des gains de moins de 2 %. En revanche, les recettes du programme de Certification ont augmenté de 43 %, dépassant ainsi l'objectif qui avait été fixé en matière de recouvrement

Aperçu financier de 2000 à 2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005 (Budget)	**2004-2005 (Réel)**	2005-2006 (Budget)
Recettes							
Droits d'accréditation	3 164 349 $	4 025 468 $	4 540 427 $	4 762 328 $	5 046 200 $	**5 151 197 $**	5 907 200 $
Recettes tirées de la vente des normes	556 012	656 034	717 097	709 504	510 000	**537 062**	500 000
Point d'information OMC/ALENA	309 050	299 824	245 838	251 525	260 500	**260 782**	260 950
Crédits parlementaires	5 121 954	6 736 724	6 573 984	7 101 179	7 005 900	**6 944 447**	7 015 700
Autres	357 731	436 464	799 027	1 021 608	894 900	**817 039**	838 650
	9 509 096 $	12 154 514 $	12 876 373 $	13 846 144 $	13 717 500 $	**13 710 527 $**	14 522 500 $
Dépenses							
Évaluation de la conformité	2 497 893	2 833 835	3 311 400	3 401 876	3 674 500	**3 833 047**	4 243 600
Services d'information	375 411	389 762	436 348	476 346	537 400	**538 988**	477 600
Point d'information OMC/ALENA	309 050	299 824	245 838	251 525	260 500	**260 782**	260 950
Élaboration des normes	2,481 359	3,187 459	3 661 278	4 251 742	3 507 200	**3 581 520**	3 887 900
Commerce et affaires intergouvernementales	538 060	759 658	903 215	956 200	1 067 300	**870 929**	1 147 600
Gestion et administration	3 317 982	4 282 158	4 146 832	4 363 469	4 670 600	**4 626 544**	4 504 850
	9 519 755 $	11 752 696 $	12 704 911 $	13 701 158 $	13 717 500 $	**13 711 810 $**	14 522 500 $
Bénéfice net (perte nette)	(10 659 $)	401 818 $	171 462 $	144 986 $	0	**(1 283 $)**	0

intégral des coûts. Deux nouveaux programmes lancés à la fin de l'exercice précédent, le Programme des organismes d'inspection et le Programme des organismes de certification des personnes, ont contribué à la croissance des recettes liées à la Certification. Les augmentations observées ailleurs, s'il y a lieu, sont attribuables à un accroissement de l'effectif de la clientèle et des activités connexes. On constate par ailleurs une hausse des coûts généraux, due à l'accroissement des effectifs, qui a entraîné dans l'ensemble une capacité de recouvrement de 94 % des coûts des programmes d'évaluation de la conformité, un pourcentage inférieur à celui de 96 % obtenu l'année précédente.

Les *Redevances provenant de la vente des normes*, qui se montent à 537 000 $, accusent une baisse significative par rapport aux 710 000 $ enregistrés l'année précédente. Les redevances versées par notre distributeur canadien exclusif, IHS Inc., ont diminué de façon appréciable à la suite de l'entrée en vigueur, en août 2004, d'un nouveau contrat qui reflète davantage les réalités du marché. Notre part du marché qui, autrefois, était protégée par des restrictions territoriales, s'érode devant une concurrence internationale de plus en plus vive. Parmi les autres facteurs qui ont contribué à la tendance à la baisse des ventes de normes, mentionnons la croissance du commerce électronique, accompagnée de l'augmentation du nombre de points de vente, la violation des droits d'auteur et le recul général des ventes de normes sur le marché mondial, qui continueront à se traduire à moyen terme par une croissance plutôt stagnante des recettes. Le CCN a lancé, en janvier 2005, en collaboration avec IHS Inc., une boutique électronique (www.standardsstore.ca) qui devrait lui permettre de recouvrer sa part du marché. Les boutiques Web de l'ISO et de la CEI servent une clientèle canadienne et sont tenues en conséquence de verser des redevances au CCN. Cependant, après avoir enregistré de fortes hausses consécutives au lancement de ces boutiques, il y a quelques années, les recettes tirées de ces redevances ont atteint un plafond.

La diminution du *Financement tiré du parrainage et des partenariats* représente un retour à la normale, le CCN ayant accueilli l'année précédente la Réunion générale (RG) de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Cette baisse a été compensée en partie par les recettes de parrainage liées à l'accueil de la Conférence du Système national de normes. Il est fort probable que cette source de revenu continuera de diminuer, si l'on considère que la série de rencontres internationales accueillies par le CCN prendra fin en 2006 avec l'Assemblée générale de l'ISO. La dissolution du partenariat établi avec l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE) aura en outre un impact négatif sur cette catégorie de recettes (en revanche, cette dissolution entraînera probablement une augmentation globale des recettes, certains clients autrefois accrédités par l'ACLAE se tournant à présent vers le CCN).

Le *Crédit parlementaire*, qui s'élève à 6,9 millions de dollars, est légèrement inférieur à celui de 7,1 millions de dollars de l'année financière précédente, où le CCN recevait des fonds supplémentaires pour faire face aux coûts nets d'accueil de la Réunion générale de la CEI. Suivant la comptabilité de caisse, le CCN a utilisé, c'est-à-dire prélevé, la totalité du montant de 6 929 000 $ qui lui avait été accordé. Le Crédit parlementaire a permis de faire face à 50 % des frais d'exploitation et des dépenses en capital du CCN, un pourcentage pratiquement identique (51 %) à celui de l'AF 2003-2004.

Les dépenses totales de l'AF 2004-2005 se sont élevées à 13,7 millions de dollars, montant pratiquement le même que celui de l'exercice précédent. On observe une forte augmentation des frais d'exploitation des groupes *Évaluation de la conformité* et *Services de gestion et d'administration*. Dans le cas du groupe *Évaluation de la conformité*, cette augmentation est attribuable à l'expansion générale du programme, mais plus précisément à la hausse des frais liés à la main-d'œuvre et des honoraires professionnels. Les *Services de gestion et d'administration* ont enregistré des dépenses supérieures en raison de l'accueil de la Conférence du Système national de normes, dont le coût total s'élevait à 257 000 $. Ces augmentations ont été compensées en partie par une réduction dans le budget de l'*Élaboration de normes* des dépenses de l'AF 2004-2005 associées à l'accueil d'événements.

Les *Salaires et avantages sociaux* ont pour leur part augmenté en raison du rajustement économique des salaires et du recrutement de nouveaux employés engagés pour pourvoir aux postes demeurés vacants une bonne partie de l'année précédente. Les frais de *Déplacements* ont augmenté de près de 12 %, c'est-à-dire de 219 000 $, en raison du nombre supérieur de déplacements liés aux évaluations et d'une plus grande participation à l'échelle internationale. On constate d'autre part une forte baisse des dépenses liées aux *Réunions*, qui s'explique encore une fois par l'accueil, l'année précédente, de la Réunion générale de la CEI. Les frais liés aux *Locaux* ont diminué grâce à la réduction des frais d'exploitation. Les *Cotisations internationales* ont accusé une légère baisse en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au franc suisse et au dollar US, diminution neutralisée en partie par l'augmentation des cotisations qui doivent être payées en devises étrangères.

Le total des recettes et du financement, *Crédit parlementaire* compris, est de 1 283 $ inférieur aux dépenses, alors que l'Organisme enregistrait l'année précédente un excédent de 144 986 $. Comme à l'accoutumée, le CCN avait dressé un budget équilibré et termine donc l'année avec un écart de 0,01 % par rapport à l'objectif fixé.

Les états financiers

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers en annexe et tous les renseignements que contient le Rapport annuel relèvent de la responsabilité du Conseil et de ses cadres. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui conviennent aux activités du Conseil. L'information financière présentée dans le Rapport annuel concorde avec les états financiers. Les renseignements non financiers figurant dans le Rapport annuel ont été choisis en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs du Conseil.

Le Conseil a un système de méthodes et procédés de contrôle financier et de gestion permettant de donner l'assurance raisonnable que les opérations du Conseil sont dûment autorisées, que les biens sont protégés et que les registres financiers sont tenus de façon appropriée dans le but de produire des états financiers fiables. Ces méthodes et procédés de contrôle permettent aussi de donner l'assurance raisonnable que les opérations sont effectuées conformément aux objectifs du Conseil et dans les limites de son mandat tel qu'il est formulé dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*.

La vérificatrice générale du Canada effectue une fois l'an un examen objectif et autonome des registres financiers afin d'établir si les états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et la situation financière du Conseil conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le Conseil, par le truchement de son Comité de vérification, est chargé d'examiner les méthodes utilisées par la direction à l'égard des finances et des rapports afin de s'assurer que la direction s'acquitte de façon appropriée de ses responsabilités. Le Comité de vérification, composé uniquement de membres du Conseil, rencontre la direction et les représentants de la vérificatrice générale pour examiner les états financiers annuels et fait rapport au Conseil.

Le Directeur général,

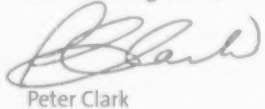

Peter Clark

Ottawa, Canada
Le 27 mai 2005

Le Trésorier et directeur de l'administration,

Rick Parsons

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié le bilan du Conseil canadien des normes au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements*, à la *Loi sur le Conseil canadien des normes* et aux règlements administratifs du Conseil.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

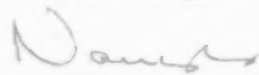

Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
Le 27 mai 2005

Les états financiers

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers en annexe et tous les renseignements que contient le Rapport annuel relèvent de la responsabilité du Conseil et de ses cadres. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui conviennent aux activités du Conseil. L'information financière présentée dans le Rapport annuel concorde avec les états financiers. Les renseignements non financiers figurant dans le Rapport annuel ont été choisis en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs du Conseil.

Le Conseil a un système de méthodes et procédés de contrôle financier et de gestion permettant de donner l'assurance raisonnable que les opérations du Conseil sont dûment autorisées, que les biens sont protégés et que les registres financiers sont tenus de façon appropriée dans le but de produire des états financiers fiables. Ces méthodes et procédés de contrôle permettent aussi de donner l'assurance raisonnable que les opérations sont effectuées conformément aux objectifs du Conseil et dans les limites de son mandat tel qu'il est formulé dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*.

La vérificatrice générale du Canada effectue une fois l'an un examen objectif et autonome des registres financiers afin d'établir si les états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et la situation financière du Conseil conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le Conseil, par le truchement de son Comité de vérification, est chargé d'examiner les méthodes utilisées par la direction à l'égard des finances et des rapports afin de s'assurer que la direction s'acquitte de façon appropriée de ses responsabilités. Le Comité de vérification, composé uniquement de membres du Conseil, rencontre la direction et les représentants de la vérificatrice générale pour examiner les états financiers annuels et fait rapport au Conseil.

Le Directeur général,

Peter Clark

Ottawa, Canada
Le 27 mai 2005

Le Trésorier et directeur de l'administration,

Rick Parsons

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié le bilan du Conseil canadien des normes au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformement à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements*, à la *Loi sur le Conseil canadien des normes* et aux règlements administratifs du Conseil.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
Le 27 mai 2005

BILAN

au 31 mars	2005	2004
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**2 103 253 $**	1 687 593 $
Débiteurs :		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	**217 304**	197 484
Autres	**1 297 930**	1 161 066
Crédit parlementaire à recevoir	**907 000**	682 200
Charges payées d'avance	**959 739**	926 507
	5 485 226	4 654 850
Immobilisations (note 3)	**1 033 902**	1 075 633
	6 519 128 $	5 730 483 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**1 426 371 $**	804 866 $
Cotisations d'accréditation reportées	**1 714 908**	1 504 754
	3 141 279	2 309 620
À long terme		
Financement public reporté (note 4)	**755 482**	770 929
Produit reporté - Sommes reçues pour les améliorations locatives (note 5)	**278 420**	304 704
	1 033 902	1 075 633
	4 175 181	3 385 253
AVOIR DU CANADA		
Avoir du Canada	**2 343 947**	2 345 230
	6 519 128 $	5 730 483 $

Engagements (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil : Le président, Le directeur général,

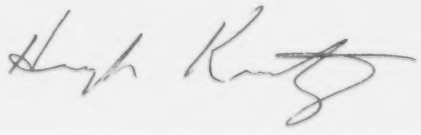

État des résultats et de l'avoir du Canada

pour l'exercice terminé le 31 mars	2005	2004
Produits		
Cotisations d'accréditation pour l'évaluation de la conformité	**5 151 197 $**	4 762 328 $
Redevances provenant de la vente de normes (note 7)	**537 062**	709 504
Parrainage d'activités et inscriptions	**338 392**	655 179
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	**260 782**	251 525
Autres	**478 647**	366 429
	6 766 080	6 744 965
Charges (note 8)		
Évaluation de la conformité	**3 833 047**	3 401 876
Services d'information	**538 988**	476 346
Élaboration des normes	**3 581 520**	4 251 742
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	**260 782**	251 525
Commerce et Affaires intergouvernementales	**870 929**	956 200
Gestion et services administratifs	**4 626 544**	4 363 469
	13 711 810	13 701 158
Perte nette avant le financement public	**(6 945 730)**	(6 956 193)
Financement public		
Crédit parlementaire pour les charges d'exploitation	**6 654 491**	6 813 950
Amortissement du financement public reporté	**289 956**	287 229
	6 944 447	7 101 179
Bénéfice net (perte nette)	**(1 283)**	144 986
Avoir du Canada au début de l'exercice	**2 345 230**	2 200 244
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	**2 343 947 $**	2 345 230 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN

au 31 mars

	2005	2004
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**2 103 253 $**	1 687 593 $
Débiteurs :		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	**217 304**	197 484
Autres	**1 297 930**	1 161 066
Crédit parlementaire à recevoir	**907 000**	682 200
Charges payées d'avance	**959 739**	926 507
	5 485 226	4 654 850
Immobilisations (note 3)	**1 033 902**	1 075 633
	6 519 128 $	5 730 483 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**1 426 371 $**	804 866 $
Cotisations d'accréditation reportées	**1 714 908**	1 504 754
	3 141 279	2 309 620
À long terme		
Financement public reporté (note 4)	**755 482**	770 929
Produit reporté - Sommes reçues pour les améliorations locatives (note 5)	**278 420**	304 704
	1 033 902	1 075 633
	4 175 181	3 385 253
AVOIR DU CANADA		
Avoir du Canada	**2 343 947**	2 345 230
	6 519 128 $	5 730 483 $

Engagements (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil : Le président, Le directeur général,

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars	2005	2004
Produits		
Cotisations d'accréditation pour l'évaluation de la conformité	**5 151 197 $**	4 762 328 $
Redevances provenant de la vente de normes (note 7)	**537 062**	709 504
Parrainage d'activités et inscriptions	**338 392**	655 179
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	**260 782**	251 525
Autres	**478 647**	366 429
	6 766 080	6 744 965
Charges (note 8)		
Évaluation de la conformité	**3 833 047**	3 401 876
Services d'information	**538 988**	476 346
Élaboration des normes	**3 581 520**	4 251 742
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	**260 782**	251 525
Commerce et Affaires intergouvernementales	**870 929**	956 200
Gestion et services administratifs	**4 626 544**	4 363 469
	13 711 810	13 701 158
Perte nette avant le financement public	**(6 945 730)**	(6 956 193)
Financement public		
Crédit parlementaire pour les charges d'exploitation	**6 654 491**	6 813 950
Amortissement du financement public reporté	**289 956**	287 229
	6 944 447	7 101 179
Bénéfice net (perte nette)	**(1 283)**	144 986
Avoir du Canada au début de l'exercice	**2 345 230**	2 200 244
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	**2 343 947 $**	2 345 230 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORIE

pour l'exercice terminé le 31 mars	2005	2004
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	**(1 283) $**	144 986 $
Régularisation pour des éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	**316 240**	313 512
Amortissement du financement public reporté	**(289 956)**	(287 229)
Amortissement des sommes reçues pour les améliorations locatives	**(26 284)**	(26 283)
	(1 283)	144 986
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	**416 943**	269 845
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**415 660**	414 831
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	**(274 509)**	(227 249)
Activités de financement		
Financement pour l'achat d'immobilisations		
Crédit parlementaire	**274 509**	227 249
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	**415 660**	414 831
Encaisse au début de l'exercice	**1 687 593**	1 272 762
Encaisse à la fin de l'exercice	**2 103 253 $**	1 687 593 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2005

1. POUVOIRS, OBJECTIFS ET PROGRAMMES

Le Conseil canadien des normes a été constitué par le Parlement en 1970 en tant que société en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes* (révisée en 1996); il est responsable de la coordination des activités de normalisation volontaire du Canada. Le Conseil est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et pour application de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, est un organisme de bienfaisance enregistré.

Le Conseil a pour mission d'encourager la normalisation volontaire au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Dans la réalisation de sa mission, le Conseil :

- accrédite les organismes s'occupant de l'élaboration des normes et de l'évaluation de la conformité;
- représente les intérêts régionaux et internationaux du Canada en siégeant à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à la Commission électrotechnique internationale (CEI), au Pacific Area Standards Congress, à la Commission panaméricaine des normes techniques, à l'International Laboratory Accreditation Cooperation, à la Pacific Accreditation Cooperation, à l'Inter-American Accreditation Cooperation et à l'International Accreditation Forum;
- voit à la bonne participation du Canada aux travaux de normalisation internationale et coordonne cette participation;
- entérine les Normes nationales du Canada;
- conseille et aide le gouvernement du Canada en matière de normalisation dans le cadre de la négociation à l'échelle internationale d'accords sur le commerce et d'accords de reconnaissance mutuelle;
- travaille en collaboration avec les organismes de normalisation internationaux et étrangers à la mise sur pied d'ententes de normalisation destinées à faciliter le commerce;
- favorise et encourage la compréhension des avantages et de l'application des normes et de l'évaluation de la conformité;
- recueille et distribue l'information sur les activités normatives;
- gère, au nom du gouvernement fédéral, les points d'information canadiens de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Organisation mondiale du commerce.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont présentées ci-dessous.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon une méthode linéaire fondée sur la durée de vie utile estimative des biens.

Mobilier	5 ans
Matériel	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail

b) Produits

Le produits relatifs aux cotisations d'accréditation et aux redevances provenant de la vente de normes sont enregistrés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les fonds reçus ou à recevoir de la portion annuelle des cotisations d'accréditation sont inscrits comme étant des cotisations d'accréditation reportées et sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés.

Le recouvrement des charges engagées en vertu de l'entente relative au fonctionnement du Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALÉNA) est comptabilisé à titre de produit au moment où les charges connexes sont engagées.

Les fonds reçus pour l'accueil de conférences ou de réunions internationales sont comptabilisés à titre de produits au moment où sont engagées les charges qui y sont associées.

c) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des crédits au Conseil. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations amortissables est enregistrée à titre de financement public reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. La portion du crédit à l'égard de l'exploitation est inscrite à l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

d) Régime de retraite

Tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. De son côté, le Conseil canadien des normes (CCN) verse des cotisations correspondant au coût entier à titre d'employeur. Ce montant, actuellement un multiple de celui versé par l'employé, est susceptible de changer avec le temps et en fonction des résultats du régime. Les cotisations du Conseil représentent l'ensemble de ses obligations en matière de régime de retraite et sont portées aux comptes de l'exercice. Le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

3. IMMOBILISATIONS

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier	267 882 $	227 185 $	40 697 $	78 310 $
Matériel	1 791 097	1 243 390	547 707	530 958
Améliorations locatives	625 913	180 415	445 498	466 365
	2 684 892 $	1 650 990 $	1 033 902 $	1 075 633 $

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORIE

pour l'exercice terminé le 31 mars	2005	2004
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	**(1 283) $**	144 986 $
Régularisation pour des éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	**316 240**	313 512
Amortissement du financement public reporté	**(289 956)**	(287 229)
Amortissement des sommes reçues pour les améliorations locatives	**(26 284)**	(26 283)
	(1 283)	144 986
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	**416 943**	269 845
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**415 660**	414 831
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	**(274 509)**	(227 249)
Activités de financement		
Financement pour l'achat d'immobilisations		
Crédit parlementaire	**274 509**	227 249
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	**415 660**	414 831
Encaisse au début de l'exercice	**1 687 593**	1 272 762
Encaisse à la fin de l'exercice	**2 103 253 $**	1 687 593 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2005

1. POUVOIRS, OBJECTIFS ET PROGRAMMES

Le Conseil canadien des normes a été constitué par le Parlement en 1970 en tant que société en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes* (révisée en 1996); il est responsable de la coordination des activités de normalisation volontaire du Canada. Le Conseil est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et pour application de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, est un organisme de bienfaisance enregistré.

Le Conseil a pour mission d'encourager la normalisation volontaire au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Dans la réalisation de sa mission, le Conseil :

- accrédite les organismes s'occupant de l'élaboration des normes et de l'évaluation de la conformité;
- représente les intérêts régionaux et internationaux du Canada en siégeant à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à la Commission électrotechnique internationale (CEI), au Pacific Area Standards Congress, à la Commission panaméricaine des normes techniques, à l'International Laboratory Accreditation Cooperation, à la Pacific Accreditation Cooperation, à l'Inter-American Accreditation Cooperation et à l'International Accreditation Forum;
- voit à la bonne participation du Canada aux travaux de normalisation internationale et coordonne cette participation;
- entérine les Normes nationales du Canada;
- conseille et aide le gouvernement du Canada en matière de normalisation dans le cadre de la négociation à l'échelle internationale d'accords sur le commerce et d'accords de reconnaissance mutuelle;
- travaille en collaboration avec les organismes de normalisation internationaux et étrangers à la mise sur pied d'ententes de normalisation destinées à faciliter le commerce;
- favorise et encourage la compréhension des avantages et de l'application des normes et de l'évaluation de la conformité;
- recueille et distribue l'information sur les activités normatives;
- gère, au nom du gouvernement fédéral, les points d'information canadiens de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Organisation mondiale du commerce.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont présentées ci-dessous.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon une méthode linéaire fondée sur la durée de vie utile estimative des biens.

Mobilier	5 ans
Matériel	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail

b) Produits

Le produits relatifs aux cotisations d'accréditation et aux redevances provenant de la vente de normes sont enregistrés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les fonds reçus ou à recevoir de la portion annuelle des cotisations d'accréditation sont inscrits comme étant des cotisations d'accréditation reportées et sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés.

Le recouvrement des charges engagées en vertu de l'entente relative au fonctionnement du Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC-ALENA) est comptabilisé à titre de produit au moment où les charges connexes sont engagées.

Les fonds reçus pour l'accueil de conférences ou de réunions internationales sont comptabilisés à titre de produits au moment où sont engagées les charges qui y sont associées.

c) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des crédits au Conseil. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations amortissables est enregistrée à titre de financement public reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. La portion du crédit à l'égard de l'exploitation est inscrite à l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

d) Régime de retraite

Tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. De son côté, le Conseil canadien des normes (CCN) verse des cotisations correspondant au coût entier à titre d'employeur. Ce montant, actuellement un multiple de celui versé par l'employé, est susceptible de changer avec le temps et en fonction des résultats du régime. Les cotisations du Conseil représentent l'ensemble de ses obligations en matière de régime de retraite et sont portées aux comptes de l'exercice. Le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

3. IMMOBILISATIONS

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier	267 882 $	227 185 $	40 697 $	78 310 $
Matériel	1 791 097	1 243 390	547 707	530 958
Améliorations locatives	625 913	180 415	445 498	466 365
	2 684 892 $	1 650 990 $	1 033 902 $	1 075 633 $

4. FINANCEMENT PUBLIC REPORTÉ

Le financement public reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations amortissables.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	770 929 $	830 909 $
Plus le crédit affecté à l'achat d'immobilisations amortissables	274 509	227 249
Moins l'amortissement	289 956	287 229
Solde à la fin de l'exercice	755 482 $	770 929 $

5. PRODUIT REPORTÉ – SOMMES REÇUES POUR LES AMÉLIORATIONS LOCATIVES

Le Conseil a obtenu du locateur des fonds pour défrayer le coût des améliorations locatives apportées aux locaux. Ces fonds, enregistrés comme produit reporté, sont amortis et constatés à titre de produit sur toute la durée du bail.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	304 704 $	330 987 $
Moins l'amortissement	26 284	26 283
Solde à la fin de l'exercice	278 420 $	304 704 $

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les débiteurs et les créditeurs surviennent dans le cours normal des affaires. Ils sont tous dus sur demande et ne portent pas intérêt. Leur valeur comptable est sensiblement équivalente à leur juste valeur à cause de leur courte échéance. Il n'y a aucune concentration de débiteurs auprès d'un client en particulier et donc aucun risque appréciable de crédit.

7. REDEVANCES PROVENANT DE LA VENTE DES NORMES

Le 1er avril 1998, le Conseil a cédé l'exploitation du Service de vente de normes à un agent indépendant. L'entente prévoit que soient versées au Conseil des redevances permettant le partage des recettes de vente nettes.

8. CHARGES

	2005	2004
Traitements et indemnités	6 617 794 $	6 259 988 $
Déplacements	1 998 352	1 779 211
Services professionnels et spéciaux	1 697 486	1 705 893
Cotisations versées à des organismes internationaux	1 101 365	1 128 715
Locaux	627 979	716 556
Amortissement des immobilisations	316 240	313 512
Publications et impression	283 058	300 842
Réunions	278 564	725 248
Fournitures de bureau	173 686	162 692
Télécommunications et frais postaux	157 822	153 292
Relations publiques	131 796	169 267
Location de matériel de bureau	61 754	51 656
Autres	265 914	234 286
	13 711 810 $	13 701 158 $

Le Conseil et tous les employés admissibles versent des cotisations au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime procure des avantages en fonction des années de service et des gains moyens à la retraite. Les prestations sont entièrement indexées afin de correspondre à la hausse de l'indice des prix à la consommation. Voici le montant des cotisations versées au cours de l'exercice par le Conseil et les employés au Régime de retraite de la fonction publique :

	2005	2004
Cotisations du Conseil	596 649 $	629 148 $
Cotisations des employés	266 016 $	248 527 $

9. ENGAGEMENTS

Le Conseil a signé un bail de quinze ans pour la location de locaux qu'il occupe depuis juillet 2000. Le loyer annuel minimum prévu en vertu du bail, à l'exclusion des frais d'exploitation et de l'impôt foncier, est comme suit :

À compter de :	juillet 2003	309 723 $
	juillet 2005	328 769 $
	juin 2008	331 799 $
	juillet 2010	350 845 $

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées.

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de 2004 ont été reclassés conformément à la présentation du présent exercice.

4. FINANCEMENT PUBLIC REPORTÉ

Le financement public reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations amortissables.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	770 929 $	830 909 $
Plus le crédit affecté à l'achat d'immobilisations amortissables	274 509	227 249
Moins l'amortissement	289 956	287 229
Solde à la fin de l'exercice	755 482 $	770 929 $

5. PRODUIT REPORTÉ – SOMMES REÇUES POUR LES AMÉLIORATIONS LOCATIVES

Le Conseil a obtenu du locateur des fonds pour défrayer le coût des améliorations locatives apportées aux locaux. Ces fonds, enregistrés comme produit reporté, sont amortis et constatés à titre de produit sur toute la durée du bail.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	304 704 $	330 987 $
Moins l'amortissement	26 284	26 283
Solde à la fin de l'exercice	278 420 $	304 704 $

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les débiteurs et les créditeurs surviennent dans le cours normal des affaires. Ils sont tous dus sur demande et ne portent pas intérêt. Leur valeur comptable est sensiblement équivalente à leur juste valeur à cause de leur courte échéance. Il n'y a aucune concentration de débiteurs auprès d'un client en particulier et donc aucun risque appréciable de crédit.

7. REDEVANCES PROVENANT DE LA VENTE DES NORMES

Le 1er avril 1998, le Conseil a cédé l'exploitation du Service de vente de normes à un agent indépendant. L'entente prévoit que soient versées au Conseil des redevances permettant le partage des recettes de vente nettes.

8. CHARGES

	2005	2004
Traitements et indemnités	6 617 794 $	6 259 988 $
Déplacements	1 998 352	1 779 211
Services professionnels et spéciaux	1 697 486	1 705 893
Cotisations versées à des organismes internationaux	1 101 365	1 128 715
Locaux	627 979	716 556
Amortissement des immobilisations	316 240	313 512
Publications et impression	283 058	300 842
Réunions	278 564	725 248
Fournitures de bureau	173 686	162 692
Télécommunications et frais postaux	157 822	153 292
Relations publiques	131 796	169 267
Location de matériel de bureau	61 754	51 656
Autres	265 914	234 286
	13 711 810 $	13 701 158 $

Le Conseil et tous les employés admissibles versent des cotisations au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime procure des avantages en fonction des années de service et des gains moyens à la retraite. Les prestations sont entièrement indexées afin de correspondre à la hausse de l'indice des prix à la consommation. Voici le montant des cotisations versées au cours de l'exercice par le Conseil et les employés au Régime de retraite de la fonction publique :

	2005	2004
Cotisations du Conseil	596 649 $	629 148 $
Cotisations des employés	266 016 $	248 527 $

9. ENGAGEMENTS

Le Conseil a signé un bail de quinze ans pour la location de locaux qu'il occupe depuis juillet 2000. Le loyer annuel minimum prévu en vertu du bail, à l'exclusion des frais d'exploitation et de l'impôt foncier, est comme suit :

À compter de :	juillet 2003	309 723 $
	juillet 2005	328 769 $
	juin 2008	331 799 $
	juillet 2010	350 845 $

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées.

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de 2004 ont été reclassés conformément à la présentation du présent exercice.